

# MADAGASCAR - Revue de Presse francophone

## OCTOBRE 2004 (jusqu'au 22/10 inclus)

### SOMMAIRE

POLITIQUE INTERIEURE .....	1
Suites de la crise de 2002, réconciliation nationale, amnistie .....	1
Unité nationale et questions ethniques .....	5
Collaboration Etat / Eglises, laïcité .....	10
Lutte contre la corruption .....	11
Mise en place des régions.....	14
Préparation du budget 2005.....	16
Insécurité .....	17
Autres sujets.....	18
POLITIQUE EXTERIEURE & INTEGRATION REGIONALE .....	23
VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE .....	24
Jeunes, personnes âgées, handicapés, populations marginalisées, minorités .....	25
Droits des femmes.....	27
Conditions de travail, travail des enfants .....	28
Adoptions d'enfants, trafics de personnes, pédophilie .....	29
Détenus, conditions carcérales, abolition de la peine de mort .....	29
Autres sujets.....	30
ECONOMIE.....	31
Change du Fmg coût de la vie & inflation.....	31
Aide alimentaire, approvisionnement & cours du riz .....	34
Cultures d'exportation, vanille, girofle, letchis, sucre .....	37
Visite du président de la Banque mondiale.....	40
Bailleurs de fonds, aide & effacement de la dette, coopération.....	42
Politique bancaire, investissements étrangers, désengagement de l'Etat .....	46
Etats généraux des finances publiques .....	51
Recherches pétrolières .....	52
Développement du tourisme.....	53
Autres sujets.....	53
SANTE, FLEAUX & CALAMITES, PAUVRETE.....	59

## POLITIQUE INTERIEURE

### ***Suites de la crise de 2002, réconciliation nationale, amnistie***

**Le Tim invite Pierrot RAJAONARIVELO : un geste significatif.** L'événement est passé inaperçu, alors qu'il est d'une grande importance. Le secrétaire national de l'Arema, Pierrot RAJAONARIVELO a été invité au congrès régional TIM d'Analamanga. Comme il est en « exil » à l'extérieur, ce fut NDREMANJARY Jean André qui l'a remplacé lors de cette manifestation. Qui a invité M. RAJAONARIVELO ? Ce n'est sûrement pas Marc RAVALOMANANA, qui reste le président de tous les Malgaches. En effet, une telle invitation émane normalement du président du parti organisateur de la manifestation, donc de

Solofonantenaina RAZOARIMHAJA. C'est tout à son honneur, car ça reflète une ouverture d'esprit de sa part. Un parti au pouvoir qui invite un chef de l'opposition en exil, condamné de surcroît à une peine d'emprisonnement, est significatif. A travers ce geste, le TIM reconnaît en Pierrot RAJAONARIVELO sa qualité de chef de l'opposition, n'en déplaise à Albert ZAFY et à Didier RATSIRAKA. Dans cette logique, Pierrot RAJAONARIVELO devrait participer aux affaires politiques. Ce qui suppose que le secrétaire national de l'Arema devrait avoir la liberté de retourner dans la Grande Île. Dommage, en tout cas, que l'entourage de l'ancien vice- Premier ministre, dont, entre autres, VAOVAO Benjamin, Pierre RAHARIJAONA, RAMASY Adolphe, etc., ne fassent rien pour accélérer son retour. Au contraire, ils font tout pour « écarter » Pierrot RAJAONARIVELO de la scène politique. (La Gazette 01/10/04)

**DUR Madagascar : « transition vers la Ve république ! »** L'association « Développement et Unité Républicaine pour Madagascar » (DUR Madagascar) « préconise l'urgence et la nécessité d'un débat national en engageant toutes les forces politiques, religieuses, économiques et sociales de notre Nation ». L'objectif fondamental de cette concertation étant le rétablissement de l'entente nationale. DUR estime qu' « il faut une nouvelle vision pour Madagascar, un nouveau modèle de développement digne du 21ème siècle répondant aux préoccupations majeures et actuelles des Malgaches et qui redonne espoir à notre jeunesse ». Pour l'association, l'élaboration de cette nouvelle vision et de l'architecture constitutionnelle qui l'accompagne, feront l'objet des principaux thèmes de la conférence nationale afin de préparer l'avènement d'une nouvelle République. Le raffermissement de la cohésion nationale, l'élaboration des modèles de développement, la normalisation politique, la mise en place des structures de transition seront les thèmes dominants de cette conférence nationale qui va « définir le fonctionnement et l'organisation des structures du pouvoir de transition, la composition et les modes de désignation de la future HCC et du prochain CNE ». La conférence statuera notamment sur la suspension de la Constitution actuelle et sur l'amnistie générale des faits liés à la crise 2002. Côté participants, DUR Madagascar pense que toutes les entités devraient être représentées, des organisations politiques à la société civile, en passant par toutes les formes confessionnelles reconnues par l'Etat, les régions ou provinces, les Tangalamena et communautés princières, les organisations féminines, estudiantines, la diaspora malgache à l'extérieur, les anciens chefs d'Institution. Les anciens chefs d'Etat seront d'office membres du comité de supervision de la conférence qui sera dirigé par l'un d'eux. D'après DUR Madagascar, la transition ne doit pas dépasser 14 mois. Comme son nom l'indique, le Conseil Supérieur pour l'Unité de Madagascar (CSUM) symbolisera l'unité nationale et sera le garant du fonctionnement de la démocratie et des institutions de la transition. Il assurera également le suivi et l'application des résolutions issues de la conférence nationale. Cette dernière élira le président du CSUM qui « a préséance sur les autres chefs d'institution de la transition ». (Midi 02/09/04)

**Pamphlet de l'Assidu Madagascar : «Loza» (malheur) hante la Grande Ile.** L'association, basée en France, vient de publier un livre accablant non seulement le régime RAVALOMANANA, mais surtout sa gestion des affaires nationales. Ce pamphlet avance que la réconciliation nationale et la mise en place d'un gouvernement de transition, suivie d'une élection présidentielle dans un bref délai sont devenues une condition sine qua non pour sauver le pays. Le peuple malgache vit actuellement les périodes les plus sombres de son histoire, constate l'Assidu. Il n'a peut-être jamais vécu dans des conditions aussi difficiles tout en subissant le mépris invraisemblable de ses dirigeants, et plus particulièrement de son chef d'Etat. Le régime RAVALOMANANA veut que le peuple malgache se soumette à sa loi, celle de l'obscurantisme intellectuel, de l'immoralisme abyssal où lui-même est plongé. Sa seule efficacité palpable jusqu'alors réside dans sa capacité incroyable de destruction économique, sociale, culturelle et politique. Une marche forcée d'un pays vers sa propre destruction. Concernant l'environnement des affaires, l'Assidu qualifie la situation économique actuelle de "chaotique", avec une forte prédominance du groupe Tiko. On assiste à une "Tikoïsation" de l'économie malgache. La politique économique de l'équipe dirigeante est dictée par les intérêts économiques, les "business" et les caprices du

groupe Tiko. Sur le plan politique, ce sont les "Tiko-boys" qui détiennent le gouvernail, et on assiste à une "timisation" des Institutions. Abordant la gestion des affaires de l'Etat, cette publication a vivement critiqué l'équipe de RAVALOMANANA. Les valeurs républicaines sont complètement bafouées. Depuis deux ans, la population malgache vit dans le culte de la violation des principes démocratiques (Constitution, loi, le principe de la laïcité de l'Etat...) et les règles de l'orthodoxie financière, sans compter l'utilisation irrationnelle et illégale des deniers publics. Par ailleurs, elle a également dénoncé les ressorts au clivage ethnique, avec une monopolisation des postes à responsabilité par une ethnie. (Tribune 07/10/04)

**L'infléchissement du régime vis-à-vis de la crise de 2002.** (...) qui est actuellement observé se traduit par le remplacement des chefs militaires qui ont contribué à la chute du précédent régime comme les Généraux ANDRIANAFIDISOA (ancien Dg de l'Omnis), RAZAKARIMANANA (ancien Pds de la province d'Antananarivo), Sylvain RAZAFIMANDIMBY (ancien chef d'Etat Major Général des Armées), Jules MAMIZARA (ancien ministre de la Défense), SAMBIHEVINA (ancien Commandant en Chef de la Gendarmerie), RAZAFINDRALAMBO Olive (responsable des réservistes). D'autres faucons ont également été remerciés et placés ailleurs. C'est à dire presque tous les ministres politiques qui ont milité sur la place du 13 mai 2002. Jean Seth RAMBELOHALIJAONA (Intérieur), Andry RASAMIDRAKOTROKA (Santé), Mme Alice RAJAONAH (Justice), Yvan RASANDRATRINIONY (Agriculture)... Au bout du compte, il ne reste plus de ces avant-gardistes que Me Jacques SYLLA, actuel Premier ministre, et Théodore RANJIVASON, ministre de la Fonction publique. (Matvonline 01/10/04)

**«Affaires 2002» : Les «exilés volontaires» dans l'expectative.** Deux ans après la crise, la situation reste inchangée, surtout dans le milieu juridico-politique. A preuve, les partisans de l'ancien régime sont encore et toujours persécutés et harcelés. Ces derniers temps, on assiste à des perquisitions et des arrestations d'hommes et de femmes considérés comme pro- Ratsiraka. Et ceux qui ont eu la chance de s'exiler, notamment en France, n'osent pas s'aventurer à rentrer dans le pays de peur d'être arrêtés dès leur descente de l'avion. Comme le cas de l'ancien Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique Azaly Ben MAROFO ainsi que son fils. Au départ, aucune charge n'a été retenue contre eux, c'était seulement quelques jours après leur garde à vue qu'étaient notifiés leurs motifs d'inculpation. Des ROSSY, Lalatiana RAVOLOLOMANANA, RAJAONARISON Zo Lalaina, Rina RAKOTOMANGA... hésitent à retourner au pays tant que leur sécurité ainsi que celle de leur famille n'est pas assurée. (...). Les autorités devraient statuer sur leur cas pour que leurs inquiétudes se dissipent. Au fond, on doit reconnaître que ces "exilés volontaires" sont des ressources potentielles qui sont quelque peu écartées de fait ou ignorées dans la lutte pour le développement que le pays entier souhaite conduire. Des observateurs affirment que pour les rassurer et pour qu'ils puissent apporter leur savoir-faire dans le combat commun contre l'ennemi commun qu'est la pauvreté, seule une amnistie, mettant en même temps un terme judiciaire aux "affaires 2002", pourrait dissiper tout malentendu et rétablir la confiance entre chaque citoyen.. (Tribune 02/10/04)

**CRN : la collecte de signatures commence.** La mission est confiée à RANDRIAMANANTSOA Tabera a dans les provinces de Toliary et Mahajanga. Mouvement reconnu dans les provinces, le CRN aura fort à faire pour mener une opération aussi délicate dans la capitale et ses environs où les partisans du régime sont encore majoritaires. Trois millions de signatures à réunir, soit près de deux tiers du nombre des votants dans tout Madagascar, c'est beaucoup, alors qu'il ne reste que deux mois tout au plus pour parvenir à ce défi avant l'organisation de la conférence sur la réconciliation nationale. (La Gazette 03/10/04) Réconciliation nationale (CRN) : le comité préparatoire est à pied d'oeuvre. « Le pays traverse une grave crise socio-économique. C'est pour cela que la réconciliation nationale est importante, car les investisseurs ne viennent pas tant qu'ils ne sont pas sûrs qu'ils peuvent travailler sans risque de trouble », a expliqué le Coordonnateur de ce comité, José RAKOTOMAVO. En tout cas, ce dernier est évasif sur l'après réconciliation. Rappelons en

effet que le CRN a toujours revendiqué la mise en place d'un gouvernement de transition après que se soit tenue une réconciliation nationale. Le Coordonnateur a déclaré qu'il « y aurait peut-être un gouvernement de transition, mais peut-être également autre chose ». « Je ne sais pas ce qui va se décider à l'issue de la réconciliation nationale. (...) » « S'il y a seulement un retard d'un an dans les objectifs fixés par le DSRP, les résultats ne seront pas ressentis pour 2010 mais seulement cinq ans après. Cela fait deux ans que nous avons passés la crise et essayé de trouver une solution, mais on ne peut pas dire que nous nous en sommes sortis. Le comité préparatoire entend voir les choses à long terme, et non pas seulement au niveau de la libération des prisonniers ou des séquelles laissées par la crise. « Madagascar a déjà traversé 3 à 4 crises. Il s'agit maintenant de stabiliser les choses, pour que, à chaque fois, le pays n'ait pas toujours à en souffrir ». En tout cas, les membres du comité vont procéder à une collecte de signatures pour sensibiliser la population, en faisant du porte à porte. (Midi 07/10/04)

**Réconciliation sur le papier :** l'opposition fait feu de tout bois sans arriver à accrocher une opinion sinon résignée du moins fataliste. Après les meetings et les attentats à la grenade qui n'ont eu d'effet que l'indignation et l'indifférence, elle enclenche l'opération signatures favorables à la réconciliation nationale avancée comme préalable à tout projet de développement durable. Une opération pour justifier la nécessité du rapatriement des "auto exilés" par l'amnistie générale accordée aux condamnés des événements 2002. L'initiative (...) nourrit des appréhensions. Les signatures sont comme les grenades. On sait d'où ça vient mais on ignore les auteurs. Les faussaires auront du pain sur la planche : en une journée, on peut en recueillir plus que Madagascar compte d'habitants et de disparus. N'a-t-on pas compté plus de votants que d'inscrits dans nos élections ? Plus de fonctionnaires qu'il y en a dans l'administration. Il y aura certainement plus de signataires que ceux qui ont voté pour Marc RAVALOMANANA en 2001, sinon l'opération serait inutile et inefficace. (...) Mais ce n'est pas parce que la vie est dure qu'on va se réconcilier sans savoir pourquoi et avec qui. On ne réconcilie pas les gens sur papier, comme on ne peut pas le faire pour un mariage entre deux personnes qui ne s'aiment pas. (L'Express 08/10/04)

**Emploi de mercenaires : victime en 2002, Madagascar va ratifier la convention africaine.** « Aux termes de son article 6, la signature de cette convention renforce nos relations de coopération et assistance avec les pays africains ainsi que la préservation de la sécurité intérieure du pays signataire. Notre cas de l'année 2002 en est la preuve et l'exemple typique récent ». Cette précision est du ministre de la Défense, le Gal BEHAJAINA Petera, dans l'exposé des motifs du projet de loi autorisant la ratification de la Convention sur l'Élimination du Mercenariat en Afrique. Le ministre a fait allusion à la péripétie des 12 mercenaires partis de l'aéroport du Bourget, le 18 juin 2002, presque une semaine après l'arrivée de l'Amiral Ratsiraka en terre française. Bloqué en Tanzanie par la France, le Falcon 900 transportant 12 mercenaires, est revenu en France et a atterri, non à Paris mais à Lyon-Satolas. « Ainsi, vu l'importance de la Convention quant à la sécurité de Madagascar, son entrée en vigueur nécessite l'adoption d'une loi autorisant sa ratification », a souligné le ministre BEHAJAINA. (Midi 04/10/04)

**Réservistes de la crise 2002 :** alors qu'on croyait la série les concernant terminée avec l'épisode de la grenade du 15 juin, des rencontres et autres manifestations avortées, les réservistes participent aussi à la rentrée. Leurs revendications n'ont pas changé : pécules de retraite, droit de fanion, indemnités de risque spéciales, indemnités de retraite et autres droits normalement accordés aux militaires de carrière. Même si du côté du ministère de la Défense on assure que "les réservistes ont déjà perçu ce à quoi ils ont droit", ces derniers soutiennent avoir les mêmes droits que les militaires de carrière puisqu'ils ont servi sous les drapeaux pendant près de vingt mois. Arguant de leur statut de "héros de la crise politique de 2002", les réservistes n'ont pas voulu revenir sur les bancs des remplaçants sans bénéficier de quelques avantages supplémentaires, les mêmes en fait que ceux des titulaires. (Les Nouvelles 06/10/04)

**Amnistie : la question divise les députés.** Pour ou contre l'amnistie ? Et quel genre d'amnistie ? Ce sont les principales questions qui se posent dans les travées de l'Assemblée nationale. Les avis divergent d'un camp à l'autre. Le vice-président de l'Assemblée, JAOSOA Pascal, est pour l'amnistie, mais contre une remise de peine de certaines personnes comme SOALINE, COUTITI ou Ampy PORTOS qui ont à ses yeux, commis des crimes contre l'humanité. « Il fallait vivre les événements de 2002 pour s'en convaincre », plaide-t-il en admettant que certaines personnalités méritent d'être amnistiées dans le but d'apaiser l'opinion. Un avis que ne partage pas Laurent RAMAROSON de l'AVI pour qui il est difficile de vouloir développer ce pays sans abattre certaines barrières qui empêchent tous les Malgaches de vivre en harmonie. « Le développement rapide tant prôné ne pourra se faire si on maintient à leur place les barrières », affirme ce dernier qui ne cache pas sa préférence pour une amnistie générale. Reste que JAOSOA Jean Pascal ne pense pas que le retour des exilés politiques soit une solution pour faire avancer les choses. Un avis que l'ancien PDS d'Antsiranana, partage certainement avec les tenants du pouvoir. (La Gazette 07/10/04)

**Pas de conditionnement de l'aide de la Banque mondiale à l'adoption d'une loi d'amnistie :** le Président de la Banque mondiale, James WOLFENSOHN, a mis fin à ce débat lancé par certains politiciens malgaches qui soutiennent l'argument selon lequel les bailleurs de fonds conditionnent le déblocage de l'aide en faveur de Madagascar à l'adoption d'une loi d'amnistie. «Je pense que c'est une rumeur qui a commencé dans votre pays. J'ai entendu ça pour la première fois ce matin et je vous assure qu'il n'en est rien. Vous pouvez oublier cette histoire intéressante mais ça n'existe pas ». (Midi 15/10/04)

## ***Unité nationale et questions ethniques***

**Député SAINA Michel :** «L'époque de la discrimination raciale est déjà révolue !» Actuellement, le pays est plus que jamais en crise. Si les dirigeants essaient toujours de démontrer que presque tous les pays du monde, riches ou pauvres, se trouvent en ce moment dans le même cas pour dire qu'ils n'en sont pas responsables, certaines franges de l'opposition persistent à croire le contraire en soulignant qu'il y a des "défaillants" au sein du gouvernement. Par ailleurs, l'opposition profite de cette crise pour dénigrer et discréditer le régime, en particulier le président de la République. Et quelques fois, certains politiciens vont jusqu'à inciter les citoyens à la guerre tribale car ils ne digèrent pas qu'un Merina se trouve à la Magistrature suprême. "Ces sont des politiciens en mal d'électorat", a affirmé le député SAINA Michel. Pour ce membre de la Solidarité Parlementaire pour la Démocratie et l'Unité Nationale (SPDUN), le peuple malgache est condamné à s'unir face à la crise socioéconomique que le pays traverse ". Au lieu d'inciter à la haine tribale, les politiciens, tant pro régime que de l'opposition, doivent prôner la cohésion, la réconciliation et l'unité nationale", a-t-il déclaré. Ainsi, le député devait indiquer que des actions tendant vers l'instauration de ces "valeurs" proprement malgaches doivent être entreprises par toutes les forces vives de la Nation. "L'époque de la discrimination raciale est déjà révolue et il n'y aura pas d'ailleurs de développement, sans la solidarité de tous". (Tribune 06/10/04)

**Revoilà le Club des 48 !** Après une éclipse totale de plusieurs années, le Club des 48 refait surface. Ou plutôt l'idée qui veut qu'il existe un Club des 48. Et ceci, à la faveur de l'effervescence ethnico-politique, née de la situation actuelle. Des personnalités côtières récriminent, car elles ne sont pas casées et sont écartées des faveurs du régime. Elles relancent l'idée d'une vie nationale complètement placée sous la coupe du Club des 48, et avancent en réaction une autre image, l'apparition au sein de l'Assemblée nationale d'un « Groupe des 17 » qui s'élèverait contre la prééminence des 48. Le Club des 48, ce serait les 48 « grandes familles merina » de la capitale qui auraient la haute main sur les finances du pays. Cette force occulte placerait ses hommes à tous les échelons de l'administration, de l'Armée, de la magistrature, etc., et agirait de manière à conserver sous sa coupe l'effectivité du pouvoir. Le Groupe des 17 tire son nom de l'idée qui veut qu'il y ait

18 tribus dans l'île, et serait donc la coalition des 17 ethnies non merina. En fait, sous ces entités aux chiffres ronflants, il n'y a rien de tangible. Dans la capitale, aucune personnalité du monde des affaires ne se réclame du Club des 48, tandis qu'à l'Assemblée nationale, tous les députés provinciaux tournent le dos quand on évoque le Groupe des 17. Il semble, en effet, que le nombre 48 ne soit rien d'autre qu'une mauvaise transcription des initiales « HB » (pour haute bourgeoisie), relevées naguère sur des tracts. Ce qui a fondé le mythe des 48 familles toutes puissantes, d'autant qu'il n'y aurait dans la capitale que six ou sept familles très fortunées, lesquelles ne manifestent d'ailleurs pas une solidarité sans faille, mais tirent plutôt à hue et à dia au gré des intérêts de chacune. En fait, le concept réapparaît à chaque fois qu'un Merina siège à la magistrature suprême, et donne l'impression de favoriser son ethnie tout en brimant le reste de l'île. Il en fut ainsi sous le général Gabriel RAMANANTSOA en 1974, quand le colonel Brécharid RAJAONARISON (originaire du Sud-est) fut admis à la retraite, alors qu'il était le seul officier côtier qui pouvait prétendre à une promotion au grade de général. Idem, actuellement, avec un Marc RAVALOMANANA plutôt maladroit (ou inconscient ?) qui ne se rend pas compte de l'extrême sensibilité des provinciaux à l'endroit de la « prédominance merina ». Les pseudo tenants du Groupe des 17 ont évoqué la situation des ministres côtiers ou betsileo, écartés récemment du gouvernement et abandonnés à leur sort, alors que les Merina ont été casés à des postes diplomatiques, ou exécutifs à la tête des sociétés d'Etat. Mais ils auraient pu aussi pointer le doigt sur l'entourage unicolore de Marc RAVALOMANANA, lequel semble être un adepte de la préférence régionale et rechigne à donner à sa cour un caractère national. Pas de Club des 48 donc. Le seul club qui mérite ce nom, c'est celui qui entoure le chef de l'Etat... (La Gazette 07/10/04)

**«Club des 17» : acharnement contre les Merina ?** Finalement, c'est confirmé. Le "Club des 17", dont l'existence a suscité des supputations ces derniers jours est là. Des notables, des cadres ainsi que des "Tangalamena" de cinq provinces, qui auraient créé ce club, ont "invité" des parlementaires et des élites côtiers. Parmi ces parlementaires, on signale la forte présence des sénateurs de l'opposition dont REBOZA Cyrille du Leader Fanilo, BETINA Bruno de l'AFFA, VAOVAO Benjamin, RAMASY Adolphe, JAOTOMBO Ferdinand, Robert RAZAKA et Jean Pierre TOTOBESOLA de l'AREMA ; et des députés dont Faharo RATSIMBALISON du RPSD Vaovao et l'Indépendant RAJONSON Bruno dit BRUNLY de Marovoay. Quant aux cadres côtiers qui ont répondu présents à l'invitation des initiateurs de ce club, il y a eu entre autres, le général Mouhaji ACKRAM, le Pr Damasy ANDRIAMBAO, Charles RANAVELA. Bref, des personnalités politiques dont la plupart évoluent au sein du CRN du Pr ZAFY Albert. (...). L'assistance était composée d'extrémistes et de modérés. Pour les extrémistes, il est temps que les côtiers déclarent la guerre contre les Merina qui, selon eux, monopolisent actuellement le pouvoir en excluant les élites côtières. Par contre, les modérés qui auraient constitué la majorité de l'assistance, ont essayé de calmer le jeu : "On doit d'abord déterminer clairement l'objectif et élaborer en toute sérénité la stratégie permettant de l'atteindre.", on-t-ils suggéré. N'ayant pas été présent, le député VONINAHITSY Jean Eugène a déclaré qu'il n'est ni pour ni contre la création de ce "Club des 17". "Je ne suis pas pour parce que je suis un leader d'un parti politique qui regroupe aussi bien des gens des provinces que des Hauts Plateaux par contre, je ne peux pas reprocher bêtement aux fondateurs de ce "club des 17" car s'ils ont décidé de le créer, c'est parce qu'ils se sentaient peut-être victimes de la pratique politique des dirigeants actuels !" Pour le président du RPSD Vaovao le régime en place a une grande part de responsabilité dans l'existence du club. (Tribune 11/10/04)

**«Club des 17» : 17 ou 18..., c'est précolonial !** Les initiatives de quelques individus en faveur de ce "Club des 17" déroutent et dénaturent la lutte politique. Pour l'opinion publique, replacer le problème dans le champ de l'ethnie et des origines des citoyens, c'est purement et simplement barrer la route à la démocratie et à la consolidation des partis politiques. C'est réduire à néant tous les efforts déployés par les partis, par les regroupements d'hommes politiques et les organismes d'appui afin de redorer le blason du politique dans l'opinion. Les manoeuvres qui se concoctent dans le camp des concepteurs de ce "Club des 17" sont néfastes au développement de Madagascar.

C'est un combat d'arrière-garde. Certes, le comportement de ceux d'en face y est pour quelque chose mais les politiciens ne devraient pas oublier leur raison d'être et leur objectif en tant que militants et cadres d'un parti politique. Un sociologue et historien est catégorique : c'est précolonial ; nous sommes en République depuis 1960. Les écoles, les internats de la Ière République, les EPP, les CEG, les lycées et les CUR de la IIè République ont fortement contribué à une mobilité sociale transformant la société malgache et en faisant émerger une autre élite. Outre l'enseignement, on ne peut ignorer les appels de main d'oeuvre des industries et des plantations dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest. Aujourd'hui, on s'interroge : sur quelle base intellectuelle peut-on encore faire une telle discrimination ? En tout cas, la mise en oeuvre des régions détruit dans beaucoup de cas tous les anciens repères sociaux ou économiques. Objectivement, la mondialisation, le Canal de Mozambique et l'Océan Indien nous circonscrivent et nous interpellent. Sommes-nous en ce IIIè millénaire un peuple-nation ? Ou sommes-nous demeurés un ensemble de peuplades rivales composées d'une myriade de petits lignages conduits par de supposés rois et roitelets et dont le nombril est toujours resté son tombeau familial ou son "territoire" marqué par le "hazomanga" ? (Tribune 13/10/04)

**Sénateur REBOZA: « Le Club des 17 n'a pas d'arrière pensées ».** Un pan de la voile se lève sur la réunion du « Club des 17 » à laquelle ont été invités plusieurs cadres et essentiellement des parlementaires côtiers. Comme pour se rattraper des propos foncièrement racistes avancés au cours de cette rencontre, le sénateur REBOZA du Leader Fanilo, présent à cette réunion, s'est exprimé hier. En fait, selon lui, « La réunion n'a pas abouti sur des résolutions importantes puisqu'elle est née d'un mouvement spontané des cadres côtiers qui continuent de souffrir après la crise de 2002 ». Est-ce à dire que seuls les côtiers sont victimes des conséquences de 2002 ? Et M. REBOZA de préciser « Les côtiers se sentent exclus des différentes nominations aux hauts emplois de l'Etat. La situation est d'autant plus grave car beaucoup d'entre eux ont des parents ou des enfants qui croupissent encore en prison ». A la question de savoir si la réunion a pris une connotation anti-merina, M. REBOZA dément formellement. (La Gazette 13/10/04)

**Conjoncture politique et questions de discrimination d'origine ethnique :** les regroupements ou associations à caractère ethnico-politiques sont interdits mais ceux fondés sur des délimitations territoriales sur fond ethnique ou tribal ne le seraient pas de manière explicite. L'émergence du fameux "Club des 17" fait jaser et provoque une certaine anxiété dans le microcosme politique. Si les uns affichent de manière indirecte leur faveur pour cette démarche, d'autres n'osent pas exprimer publiquement leur position. (...) Admettant l'existence de mains occultes manoeuvrant dans le sens de la brouille pour maintenir le pays dans "l'obscurantisme", on perçoit toutefois trois courants politiques qui animent le paysage politique. Partant des élections présidentielles de 2001 qui ont bouleversé la vie politique, on distingue d'abord la mouvance présidentielle. Mouvante, il est vrai, mais constante car les composantes principales sont toujours là. On met dans le camp RAVALOMANANA en premier lieu le MFM qui a conclu un programme avec le candidat RAVALOMANANA et qui le soutient dans sa mise en oeuvre. Plus que le TIM ou du moins à beaucoup d'égards, le MFM est pour l'instant perçu comme un des bastions les plus sûrs du régime. On met également dans ce sac, toutes les formations qui en son temps se sont fondues dans le KMMR, le KMSB telles le RPSD, l'AVI, le MASTERS, l'AME, le TEZA, VVSV, AMF/3FM... ; elles ont construit un front pour le changement et ce consensus pour le changement demeure. L'autre camp est celui de l'AREMA, son adversaire de l'époque, celui qu'il fallait combattre mais qui a résisté plusieurs mois durant avant de céder. La fuite du candidat Didier RATSIRAKA a donné le signal à toutes les formations qui gravitaient autour de l'AREMA, toutes tendances confondues de mettre un point final au combat. Mais les tensions persistent jusqu'à aujourd'hui et c'est pour mettre un peu d'ordre dans ce camp que Roland RATSIRAKA a lancé son idée de "réconciliation" sans le terme ; une annonce qui dérange certains. En tout cas, pour l'opinion politique avertie, les deux camps ont pris le pays en otage et ils ne feraient qu'un aujourd'hui face aux autres. Les autres ne sont pas plus clairs et ne rassurent pas non plus. Il y a le camp du Pr. Albert ZAFY, candidat malheureux lors des deux dernières présidentielles. Battu "à la

régulière" par le candidat Didier RATSIRAKA en 1996, le Pr. Albert ZAFY n'a cessé de combattre l'AREMA et le régime RATSIRAKA. Mais ce camp rassemble aussi bien l'AFFA, l'UNDD, l'AREMA que d'autres formations et associations qui ne vont pas tarder à se manifester publiquement sans doute pour des raisons stratégiques. Quoiqu'il en soit, le fait de se rassembler est déjà louable pour la vie des formations politiques. Seulement les méthodes du camp Albert ZAFY laissent perplexe. Le pays a assez vu et souffert des dommages des schémas de gouvernement de transition et de forum et les ménages aspirent à un changement à une amélioration de leur quotidien. Ce sont toutes ces raisons qui feraient et motiveraient l'indifférence des uns et des autres à l'égard de la chose publique, et leur comportement à l'endroit des "politiciens". C'est la brouille entre les partisans de Didier RATSIRAKA et les partisans de Marc RAVALOMANANA qui a enfoncé le pays dans cette pauvreté. Jusqu'à aujourd'hui, c'est la menace qui pèse sur les "exilés", condamnés ou non mais en fuite, inculpés ou non, objets de poursuites judiciaires ou non, qui fait, pour l'opinion publique, que les investisseurs et les bailleurs de fonds n'affluent pas. (Tribune 14/10/04)

**Club des 17, groupe des 5...: Halte au tribalisme !** Le CRN rameute ses troupes. C'est ainsi que les natifs des cinq provinces, à l'exclusion donc de celle d'Antananarivo, résidents ou de passage dans la capitale sont invités à un rassemblement ce jour à la résidence de ZAFY Albert. En d'autres temps, l'événement aurait suscité les plus grandes craintes et jeté l'effroi dans la population de la capitale. Mais « rôdée » depuis la crise de 2002, celle-ci pose un regard plutôt serein sur le meeting. Club des 17 ou groupe des 5, on veut rééditer les opérations de 2002 qui ont piteusement échoué et se sont même retournées contre leurs auteurs. Cette année-là, un blocus sévère a été monté contre la province d'Antananarivo pour lui couper les vivres et le carburant. Pour parfaire l'isolement, les ponts qui donnent accès à la région centrale ont été pulvérisés. Seul contre tous pendant six mois, Antananarivo a fait l'objet d'un encerclement à caractère génocidaire, visant à exterminer sa population, si on se réfère notamment au refus d'ouvrir un couloir humanitaire au barrage de Brickaville. Mais la province suppliciée a enduré l'épreuve sans grand dommage. Les auteurs du blocus en ont été pour leurs frais et se retrouvent - pour la plupart en prison ou en exil. Ce regroupement ne provoque donc pas d'inquiétude particulière, d'autant que son chef n'a ni le charisme ni l'envergure du capitaine des génocidaires de 2002, l'amiral Didier RATSIRAKA. Curieux, en tout cas : pour obtenir la libération de ceux qui étaient de la triste équipée de 2002, le CRN remet en vigueur un plan ethnique qui s'est déjà heurté à un mur. Si les génocidaires de 2002 ont échoué, c'est notamment parce que malgré leurs vives exhortations, la population n'a pas voulu s'entretuer. A l'étranger pourtant, il y eut de grosses alarmes sur une situation qui évoluait « à la rwandaise ». Le public ayant refusé d'en venir aux mains, seule une poignée d'inconditionnels ont accepté le combat. D'où le nombre dérisoire des morts dans une crise post-électorale qui aurait dû impliquer sept millions de votants. Il reste qu'il importe de sévir contre ceux qui incitent à la discrimination tribale. Des lois sur la question existent et elles ne demandent qu'à être appliquées. Par ailleurs, Madagascar ayant ratifié les conventions internationales contre le génocide et les crimes contre l'humanité, il convient d'introduire au plus vite dans notre code pénal des dispositions contre les persécutions à caractère ethnique ou racial. Ceci étant, il faut avant tout neutraliser les excités de l'heure : les extrémistes de tout bord qui tiennent un discours ethnique agressif et qui semblent inciter au conflit tribal. Merina, côtiers ou autres, ils doivent être réduits au silence. On demandera aussi à Marc RAVALOMANANA et à son entourage d'avoir une meilleure perception de la sensibilité des provinciaux sur la question des nominations aux hauts emplois, des attributions de bourses étrangères, de l'avancement en grade des officiers, etc. Au-delà de l'incarcération des auteurs de délit de 2002, ce sont des frustrations et des rancoeurs sur les points cités ci-dessus qui apportent de l'eau au moulin des extrémistes. (La Gazette 17/10/04)

**"Le "Club des 17" ne fait pas peur aux députés Tim",** ont déclaré à l'unisson les députés Hasimbola RAZAFINDRAKOTO , Alfred JONASY , Jean Georges BOUTOU et Stanislas ZAFILAZA, élus sous les couleurs de ce parti respectivement à Amparafaravola, Beloha, Sainte-



Marie et Vavatenina. L'existence de cette organisation à caractère tribale occupe de plus en plus le microcosme politique (...) "Ce Club des 17 aurait été créé, afin de destituer le Premier ministre Jacques SYLLA au profit d'un originaire d'Antananarivo. Si cet objectif est fondé, le risque de conflit entre Merina ne sera pas à écarter", avertissent-ils. (L'Express 18/10/04)

**Club des 17 : « Les exclus du régime sont les bienvenus ».** Selon le député Faharo RATSIMBALSON, ce club a été créé pour réunir tous les exclus du pouvoir actuel. « Nous allons jouer le jeu du président RAVALOMANANA, c'est-à-dire que nous allons rejeter ceux qui nous rejettent. Plus exactement, tous ceux qui se sentent exclus, qu'ils soient Merina ou Côtier sont les bienvenus au club », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Actuellement, la majorité des détenus politiques de 2002 sont des Côtiers, alors que certains militants Arema d'origine merina ne sont pas inquiétés, pourtant ils ont aussi fait des actes répréhensibles ». Il est allé plus loin : « Lors des concours d'entrée dans l'administration, ce sont toujours les Merina qui sont favorisés », a-t-il affirmé. (La Gazette 19/10/04)

**« Une situation qui évolue au détriment des côtiers ».** Il n'y a pas encore de club des 17, mais cela pourrait ne pas tarder ne serait-ce que comme association secrète. Si ce "club des 17" voit le jour, il sera le produit d'une réaction épidermique. Le sénateur Adolphe RAMASY, membre du comité directeur Arema et faucon du CRN affirme que la conférence de presse du 9 octobre a été initiée par des notables de chacune des 5 provinces, sauf celle d'Antananarivo. « Ces notables ont été alarmés par une situation qui évolue au détriment des côtiers ». La question s'inscrit dans le droit fil de la "cause côtière" qui avait agité l'actualité avant le grand chambardement de 91-92. Lancé dans la mare politique il y a deux semaines, elle est immédiatement devenu un épouvantail. Pour l'instant, il n'a pas encore d'existence officielle. Il pourrait avoir des relations avec un mouvement qui couve au sein de certains grands déçus du régime. Un mouvement stratégique pourrait alors se porter vers les notables et "raiamandreny" merina. Adolphe RAMASY semble n'avoir pas digéré la réunion de la caste nobiliaire merina à Iavoloha ou dans l'enceinte du Rova. Il apprécie mal les festivités du "santa-bary" ou prémices du riz. "C'est une coutume merina". Il qualifie de tribaliste ces associations de la diaspora merina. "Les FITERIM empêchent les merina de s'intégrer dans les régions côtières". (L'Express 21/10/04)

**Et puis quoi encore ?** Cette histoire de groupe ou Club des 17 (ethnies) commence à exacerber le commun des Malgaches déjà empêtré dans ses problèmes quotidiens. Mais quelle est donc la logique d'une telle démarche anti-constitutionnelle, tant bien même que le "merina" Ravalomanana fait la sourde oreille ? (...) Pour en revenir à la définition première du mot "ethnie", tous les Malgaches n'en forment qu'une et basta ! Depuis 1990, le séparatisme, plus que le racisme, l'ethnicité, l'ethnocentrisme ou l'ethnicisme est devenu un cheval de bataille politique. Mais il s'avère que les "politiciens" malgaches ne tiennent pas compte des leçons du passé. Lors de l'épisode "Mur de Jéricho", les pro-RATSIRAKA n'ont pas trouvé mieux que de déclarer le fédéralisme des 5 provinces de Madagascar, hors Antananarivo. En 2002, les mêmes n'ont pas trouvé mieux que de déclarer "l'indépendance" des 5 provinces autonomes de la Grande île, mais le gouverneur de celle d'Antananarivo, Pascal RAKOTOMAVO n'est pas tombé dans ce piège infernal. Actuellement, des grincheux qui se cachent espèrent jouer la carte des 17 autres "tribus", les "Côtiers" contre celle des merina. Premièrement, ce terme n'est que géographique, et il ne signifie rien sauf pour la majorité de l'ethnie malgache. La fameuse "cause côtière" n'est qu'une invention du colonialisme. Il est temps de mettre les points sur les "I". Donnez-nous le nom d'un seul "côtier tafita" qui n'a pas tous ses biens dans la capitale, délaissant ses pairs dans le dénuement, loin dans leur région. Qu'ont-ils fait de concret et durable dans et pour leur région d'origine, lorsqu'ils étaient au pouvoir ? Car tous ces geulards étaient déjà au pouvoir. Leur logique est : Antananarivo est la capitale de tous les Malgaches, mais les provinces sont interdites aux Merina, Ambaniandro, Borizano... Alors oui pour le Grand pardon entre frères et soeurs, non pour une réconciliation politique avec vue sur les allées du pouvoir. Le peuple n'est plus dupe. Dans l'actuel contexte de citoyenneté, en regard de la mondialisation, on s'évertue à diviser pour mieux régner. Mais c'est

déjà du siècle dernier cette doctrine là ! Nous sommes au troisième Millénaire, que diable ! Même Dadabe TSIRANANA n'a jamais dit qu'il était un président Tsimihety avant d'être Malgache. Ni le Betsimisaraka RATSIRAKA, ni l'Antakarana ZAFY d'ailleurs. Ils étaient les présidents des Malgaches comme RAVALOMANANA actuellement, vis-à-vis de la planète. (Tribune 22/10/04)

**Les « clubs » à la mode.** Le « Club des 17 » fait peur. Créé par des députés de l'opposition et des notables de la région sud-est, le Club exclut de facto ceux qui ne sont pas côtiers, c'est à dire les « Merina ». Des Merina qui « accaparent le pouvoir » et des « Merina revanchards », selon un sénateur d'Antsiranana. « Vous n'avez qu'à compter les ministres et les Secrétaires Généraux et vous verrez qu'il n'y a que 10% de côtiers », explique-t-il. « Du jamais vu sous les régimes successifs », poursuit-il encore. Le Club des 17 est un avatar du Club des 48, une association secrète qui regroupait la haute bourgeoisie merina lors des événements de 1975. Ce Club aurait été dirigé par feu le Général RABETAFIKA et se serait opposé à la nomination du Général RATSIMANDRAVA, un « Mainty », par le Général RAMANANTSOA et surtout à l'avènement du Capitaine de Corvette Didier RATSIRAKA au pouvoir. Ce Club occulte dont les membres seraient de riches personnalités merina aurait voulu former un lobby en vue de remplacer les ex-colonisateurs dans la direction économique du pays et, selon des historiens, il aurait eu l'intention de rétablir la féodalité en soutenant l'accession du Général RABETAFIKA, un authentique prince, à la tête de l'état. Selon ces mêmes historiens, l'assassinat du Général RATSIMANDRAVA le 11 février 1975 pourrait y trouver son explication. Pour beaucoup, ce club est la dernière trouvaille du CRN d'Albert ZAFY. Celui ci a décidé, selon son entourage, de mettre le turbo pour la fin de cette année. La collecte de signatures se poursuit et le Comité escompte pouvoir réunir les 3 millions de signatures avant le 20 décembre. Une date butoir que l'on redoute déjà en haut lieu. Les Services de Renseignements ayant entendu que quelque chose se trame et que l'explosion finale aura lieu à cette date. (TVM 22/10/04)

## **Collaboration Etat / Eglises, laïcité**

**Eglises engagées :** le président de l'Eglise réformée FJKM, le pasteur Lala RASENDRAHASINA, a officiellement admis que le partenariat Eglise-Etat est une innovation dans l'histoire des relations entre le pouvoir politique et la religion. Il a affirmé, à l'issue de l'audience accordée par le président RAVALOMANANA, que ni l'Eglise ni l'Etat ne fait aucune différence entre la communauté de la foi et le peuple citoyen. " Il s'agit des mêmes moutons " de Dieu. En vertu de ce principe, le pasteur Lala RASENDRAHASINA a expliqué que le changement majeur sera qu'aux yeux des bailleurs de fonds, l'Eglise, à travers ses diverses actions, assume une mission d'utilité publique. Il a repris le même thème lors d'une audience accordée par le président du Sénat, Rajemison RAKOTOMAHARO. (L'Express 04/10/04)

**Vieilles amitiés :** Marc RAVALOMANANA et sa famille ont assisté au culte dominical au temple FJKM d'Antsirabe. Prenant la parole, le chef d'Etat a déclaré avoir travaillé avec l'Eglise, autant dans l'appui financier que dans la construction d'édifices religieux, depuis 28 ans. Mais pas uniquement dans le cadre de la FJKM, a-t-il tenu à souligner, pour couper court aux critiques de certains qui l'accusent de favoritisme. (Les Nouvelles 05/10/04)

**Partenariat exemplaire :** 65 écoles protestantes de la FJKM sont actuellement réhabilitées ou construites sur fonds du Cresed II et du Fid. Ces travaux entrent dans le cadre du partenariat Eglise-Etat qui a été mis en exergue au cours de la cérémonie de rentrée solennelle des écoles FJKM. Le président du Sénat, Guy RAJEMISON RAKOTOMAHARO, également membre du conseil exécutif du comité de réhabilitation des Ecoles FJKM a mis l'accent sur cette coopération. La mise en place d'une Université protestante bénéficiera aussi des fonds alloués au programme de collaboration Eglise / Etat. (Les Nouvelles 06/10/04)

**Raffermissement du partenariat entre l'Eglise et l'Etat** : les quatre chefs d'Eglise du bureau rénové du Ffkm ont rendu une première visite au président de la république, Marc RAVALOMANANA, et au chef de gouvernement, Jacques SYLLA. L'organisation d'une rencontre entre les bailleurs de fonds et l'Eglise a été évoquée, en précisant toutefois que cela ne constitue pas un manquement aux principes de laïcité de l'Etat. Cela rappelle des propos du directeur des opérations de la Banque mondiale à Madagascar, James BOND quand il a été interrogé sur les motivations de la Banque à financer des projets de la société civile, notamment de l'Eglise. L'intéressé a, alors, comparé cette institution financière comme le grossiste d'un produit qui s'appelle lutte contre la pauvreté et l'Eglise comme l'un des nombreux détaillants par leur connaissance du terrain. (L'Express 07/10/04)

**Ecclésiastique Episcopale Malgache : 140 ans de prosélytisme.** L'Eglise anglicane de Madagascar ou Ecclésiastique Episcopale Malgache vient de fêter les 140 années de prosélytisme à Madagascar sous l'égide de son président, Mgr RABENIRINA. De nombreuses personnalités, dont le président de la République, le premier ministre et les membres du FFKM, ont été invitées. « J'appelle à la concertation de toutes les confessions sans exception, qu'elles soient catholique, protestante, anglicane ou musulmane pour la même cause puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu » a déclaré le chef de l'Etat après les remerciements adressés aux membres du FFKM et à son secrétaire général RALIBERA Rémi. Ce geste présidentiel envers le RP Rémi RALIBERA et ancien journaliste respecté, est interprété comme un moyen pour Marc RAVALOMANANA de rattraper les « dérives » d'Ambatondrazaka. (La Gazette 12/10/04)

**Le président de la Banque soutient l'implication de l'Eglise dans le développement** : le Patron de la « World Bank » défend cette implication, tout en citant des exemples de nombreux pays dont l'Ouganda. Ayant survolé en hélicoptère une partie de l'Ile, le numéro Un de la Banque devait déclarer qu'il voyait au minimum une, souvent 2, de temps en temps 3 églises dans chaque village. « J'ai remarqué alors que c'est facile de voir ici que les églises sont importantes et nous pouvons discuter des choses avec elles, avec une certaine égalité », a-t-il souligné. (Midi 15/10/04)

## ***Lutte contre la corruption***

**Lutte contre la corruption : les hautes autorités tergiversent.** La lutte contre la corruption fait partie de la priorité du régime. Des structures ont été créées en vue de mener ce combat de longue, Madagascar a ratifié la convention des Nations Unies contre la corruption... Bref, apparemment, l'équipe dirigeante a mis le paquet pour mettre fin à cette pratique minant la société malgache. En fait, il s'agit d'apparences trompeuses. A preuve, après l'adoption de la loi sur la lutte contre la corruption par le Parlement et publié au Journal officiel le 16 septembre dernier, aucun décret d'application n'a été pris jusqu'à maintenant pour des raisons obscures. Alors que, l'opérationnalité du Bianco a été prévue le 1er septembre dernier. Plus d'un mois après, rien n'a bougé. Les projets de décrets, élaborés par le CSLCC sont toujours rangés dans les tiroirs, la nomination des trois hauts responsables du Bianco se fait attendre... Pire encore, le président RAVALOMANANA n'aurait pas encore signé la convention nationale pour la lutte contre la corruption alors que les membres des autres Institutions ont tous apposé leur signature pour marquer leur engagement dans cette politique nationale. En clair, des signes concrets témoignent que, certaines hautes autorités du pays tergiversent dans l'effectivité de la lutte contre la corruption. Chose curieuse, personne n'ose lever le petit doigt afin de réclamer la mise en place dans les meilleurs délais les structures devant combattre ce fléau. (Tribune 05/10/04)

**Lutte contre la corruption et contrôle de l'Exécutif : encore des efforts à entreprendre.** Dans le cadre de la célébration de la semaine culturelle germano-malgache, un symposium international ayant pour thème "Citoyens et bonne gouvernance, contrôle de gestion et lutte contre la corruption", s'est tenu hier. Cet atelier a été présidé par les présidents du Sénat et de l'Assemblée

nationale et plusieurs participants y ont été invités, entre autre le président de la Chambre basse de Botswana, des députés allemands, des parlementaires mauriciens... Les participants étrangers ont fait part de leurs expériences. Selon eux, les organismes chargés de lutte contre la corruption doivent avoir leur indépendance totale vis-à-vis de l'Etat. Autrement dit, ces organismes doivent avoir leurs propres ressources financières. Ils ne doivent pas être financés par l'Etat. Ce qui n'est pas le cas à Madagascar avec le CSLCC et le Bianco qui sont directement rattachés à la Présidence de la République et dépendraient financièrement de cette dernière. (Tribune 06/10/04)

**Le Bianco démarre.** Le général de gendarmerie René RAMAROZATOVO a été nommé Directeur général du Bureau indépendant anti-corruption (Bianco). Le Conseil des ministres a donc décidé de mettre en branle la machine pour lutter contre la corruption. La nomination du général René RAMAROZATOVO signifie que les différents textes anti-corruption sont finalisés et prêts à être publiés. Directeur du cabinet militaire du chef de l'Etat, le général RAMAROZATOVO vient de recevoir la reconnaissance suprême, la responsabilité de la lutte anti-corruption. (L'Express 13/10/04)

**Chaîne pénale anti-corruption : soutien du Japon.** 3.336 millions Fmg, c'est la valeur des équipements offerts par le gouvernement japonais à la Chaîne pénale anti-corruption (CPAC. Pour la ministre de la Justice, Lala Henriette Ratsiharovala, cette opération traduit bien le fait que le contenu de la lutte contre la corruption devient de plus en plus concret. La présidente du CSLCC, pour sa part, l'a qualifié de marque de soutien de la communauté internationale à la lutte contre la corruption. L'ambassadeur japonais s'est félicité de la création de cet organisme qui traduit la volonté du Gouvernement malgache de restaurer la confiance des citoyens en la justice. "C'est donc un grand pas vers le développement", a-t-il ajouté. La CPAC, comme l'a dit la présidente du CSLCC, est un Guichet unique spécialisé dans le traitement des dossiers de corruption. Depuis sa création en août dernier, la CPAC a reçu 46 dossiers dont 37 transmis par le CSLCC. (Tribune 21/10/04)

**Bianco : un salaire de 2000 dollars pour le DG.** Selon le nouveau Directeur, le nombre des éléments du Bianco est de 84, « mais d'ici 2007, et avec l'installation des branches du Bianco dans les provinces, ce nombre atteindra aisément les 1000 », a expliqué le premier responsable. Une fois que ses collaborateurs proches seront désignés, le Directeur général prêtera serment et pourra commencer à travailler, c'est-à-dire traquer les actes de corruption, par les doléances des victimes ou par des investigations directes, et de transmettre les informations à la chaîne pénale anti-corruption. Jusqu'à maintenant, 80 doléances ont été reçues par le Bianco. Le Conseil supérieur de lutte contre la corruption s'occupera plus d'élaborer des stratégies, et le Bianco de les exécuter. Les membres du CSLCC joueront plus le rôle de « sages », et ceux du Bianco de « baroudeurs ». Trois principaux volets seront exploités : le volet éducation, qui vise le grand public, le volet prévention, pour les grands systèmes et le volet investigation, confié à la chaîne pénale anti-corruption. Le budget octroyé le Bianco est très conséquent, car l'investissement direct pour les actions s'élève à 2 millions de dollars. « Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que les choses se fassent trop vite, car même pour un pays comme Hong Kong, la lutte contre la corruption n'a été menée à bien qu'au bout de 10 ans », a expliqué le nouveau Directeur général. (Midi 16/10/04)

**Justice et corruption : aucune tolérance pour les coupables.** Lors de l'inauguration du tribunal administratif et financier de Fianarantsoa, la ministre de la Justice, Lala RATSIHAROVALA a particulièrement insisté sur la lutte contre la corruption, en affirmant qu'il n'y aurait plus aucune tolérance pour ceux qui seraient impliqués dans une affaire de corruption, particulièrement les responsables au sein de la Justice. Cette déclaration a déjà été entendue à maintes reprises, mais elle est martelée ces derniers temps par divers responsables, pour bien montrer que la lutte contre la corruption est prise à coeur. L'on ne sait pas quelles seront les mesures prises concrètement par

le ministère de la Justice en cas de délit de corruption de la part d'un de ses responsables, mais en tout cas, le ton est déjà donné. (Midi 05/10/04)

**Fonction publique : chasse aux fonctionnaires fantômes et aux détournements de deniers publics.** Tous les ministères passeront sous haute surveillance pour la chasse aux fonctionnaires fantômes. Les efforts menés auprès du Minfop ont abouti à des résultats satisfaisants, entre autre la baisse des détournements. Le comité technique interministériel effectue le suivi des fonctionnaires dans tous les ministères. Le chiffre a diminué grâce aux efforts menés par le comité. Si le total des sommes détournées a atteint plus de 11 milliards Fmg en 2003, ce chiffre a baissé à 7 milliards Fmg cette année. Le nombre des fonctionnaires inculpés a aussi diminué. Ceux-ci ont été déférés devant le conseil de discipline du ministère. Parmi les fautes graves commises, l'abandon de poste, la mauvaise gestion, l'absentéisme, le refus de poste et l'ivresse dominant. " Grâce à l'appui du comité technique interministériel, on a pu initier aussi la chasse aux fonctionnaires fantômes ", a affirmé le ministre Jean Théodore RANJIVASON. Si on dénombre 144.000 fonctionnaires à Madagascar, 7130 d'entre eux ne figurent pas dans la liste de recensement, du aux diverses raisons telles que l'éloignement du poste et une nouvelle affectation. Mais nombreux restent introuvables pour la simple raison qu'ils ne travaillent pas.. Pour le cas des fonctionnaires fantômes qui ont touché leurs bons de caisse, l'inspection générale de l'Etat va se charger de leur cas. (L'Express 12/10/04)

**ADEMA : L'ex-DG sur la sellette.** Après l'ex-DG de l'OMNIS, voici le général Herison ANDRIAMIHAFY l'ancien patron de l'ADEMA (Aéroports de Madagascar) qui est aujourd'hui mis à l'index à cause de sa « désastreuse gestion » à la tête de cette société. Un quotidien proche du pouvoir a accusé les anciens dirigeants d'ADEMA d'avoir perpétré de nombreuses malversations et autres détournements. Ces faits répréhensibles se seraient déroulés pendant le mandat du général Herison ANDRIAMIHAFY (de 1991 à 2004). Et l'on y évoque même, ce qui est très grave, la participation d'un cadre supérieur d'ADEMA dans des opérations criminelles, montées par le colonel COUTITI durant la crise de 2002. (La Gazette 05/09/04)

**Fraudes douanières : conteneurs dans la nature.** Le 11 mai, trois conteneurs déclarés contenir des ustensiles de cuisine, ont pu sortir des services des douanes de Mahajanga. Ils se sont évaporés dans la nature alors qu'ils devaient être acheminés vers la zone sous douane à Antanimena. D'autres conteneurs ont, par la suite, pris ce même itinéraire après avoir été sortis du port de la capitale du Boina par le même procédé : le 15 mai, trois conteneurs contenant des bouteilles de whisky, des cartons de cigarettes et 240 fûts d'alcool à 90° ; le 24 mai, deux conteneurs contenant 500 pneus d'occasion, vélos et appareils électroménagers. Ces huit conteneurs ont été détournés et mis sur le marché sans avoir versé, même un « Ariary », à titre de droits et taxes douaniers. Le nom du propriétaire est un certain Alfred RAVELOMANANTSOA, tandis que le transitaire est « Avotra » de Mahajanga. Ayant cru pouvoir encore tromper la vigilance de la douane, ces fraudeurs espéraient réitérer leur coup. En effet, le 28 septembre, ils ont encore pu faire sortir du port de Mahajanga, toujours par le même procédé, 10 autres conteneurs déclarés contenir des appareils électroménagers. Des confidences laissent entendre que ces 10 conteneurs pourraient sortir d'ici peu, étant donné que la bande de fraudeurs en question serait constituée de personnes très « influentes » : un député de la région de Sofia, un affairiste originaire de Mahajanga, connu pour avoir soutenu des miliciens pendant la crise 2002, et un transitaire issu de la même région déjà inscrit sur la « liste noire » des autorités. Pis, des indiscrétions signalent que toutes ces fraudes auraient reçu la « bénédiction » d'une haute personnalité du régime. (La Gazette 09/10/04)

**Lutte anti-corruption : Madagascar est au 82ème rang.** Selon l'indice de perception de la corruption (IPC) rendu public par Transparency international, Madagascar est au 82ème rang sur 146 pays et il gagne ainsi un point entre 2003 et 2004. Malgré tout, le pays a encore beaucoup

de chemin à faire puisque plusieurs secteurs sont encore montrés du doigt pour leurs affaires de corruption. L'on peut citer la justice, les douanes, les autorités foncières, les forces de l'ordre etc. L'IPC de Madagascar est de 3,1 alors que la note la mieux cotée est de 10. (Matera 22/10/04) Les notes dévoilées par le rapport de Transparency International sur l'indice de perceptions de la corruption 2004 sont loin d'être rassurantes autant pour les bailleurs de fonds qui investissent des milliards dans la lutte contre la corruption que pour le public qui a placé beaucoup d'espoirs dans cette lutte. Les actions engagées par le pouvoir public n'ont pas convaincu les milieux d'affaires et les analystes de risques pays qui ont fait l'objet des quatre enquêtes réalisées sur Madagascar et fournies à Transparency International. C'est à peine si le pays a gagné 0,3 point et 6 places par rapport à l'année dernière. Ce point et ces places, "Madagascar les a gagnés parce que le gouvernement a engagé des actions", a souligné Yveline RAKOTONDRAMBOA de la section Madagascar de Transparency International. Des actions qui sont pourtant loin de convaincre car au lieu de dissuader les acteurs de la corruption, elles n'ont fait qu'empirer le problème. "Depuis que le pouvoir s'est engagé dans la lutte, a-t-elle déclaré, la corruption n'a pas diminué, elle est devenue plus chère". La présidente de Transparency International Initiative Madagascar s'empresse pourtant de remarquer que "les structures commencent à peine à travailler et qu'il serait prématuré de porter déjà des jugements". En matière d'actions, pourtant, le pouvoir a mis le paquet. Les actions sont d'une importance tel que le responsable de communication du CSLCC, Brice LEJAMBLE, s'est demandé si l'éventualité d'un classement des pays en fonction des actions entreprises et des dispositions prises pour combattre la corruption n'était pas envisageable. Madagascar figurerait à coup sûr parmi les premiers. (Les Nouvelles 22/10/04)

## ***Mise en place des régions***

**Fonds publics : les régions sous surveillance.** Lors de l'inauguration du tribunal administratif et financier (TAF) de Fianarantsoa, la ministre de la Justice Lala RATSIHAROVALA a prévenu que la gestion des collectivités décentralisées sera l'objet d'un regard vigilant. Elle a prévenu que les maires et chefs de régions seront contrôlés de très près. Après celui de Mahajanga et Toliara, le tribunal administratif et financier de Fianarantsoa (TAF) aura été le troisième à être inauguré pour assurer le contrôle des actes administratifs et de la gestion des fonds publics ainsi que du contentieux électoral. Les TAF de Diego, de Toamasina et d'Antananarivo seront fonctionnels avant la fin de l'année. Ils complèteront le dispositif judiciaire pour renforcer l'Etat de droit. La politique de décentralisation a accéléré le projet de " délocaliser " la Chambre administrative qui, siégeant à Antananarivo, prenait en charge tous les dossiers de contentieux contre l'Administration, sur l'étendue du territoire, ainsi que du contrôle budgétaire. Le suivi de la gestion des fonds publics était aléatoire sinon impossible. Les représentants de l'Etat à tous les niveaux ou les maires étaient quasiment hors de tout contrôle et se comportaient en véritables roitelets en terrain conquis. Avec la mise en place des régions et les pouvoirs accrus accordés à leurs chefs et aux maires, il était urgent de mettre en place une juridiction de proximité. La mise en place des tribunaux administratifs et financiers rentre dans la politique de renforcement d'une bonne décentralisation. (L'Express 02/10/04)

**Nomination des hauts responsables régionaux dans l'impasse ?** Vingt jours après la nomination de la première vague (28) des hauts responsables régionaux, aucun Conseil des ministres n'a procédé à la désignation des 38 restants alors que les 22 chefs de région sont, déjà depuis sur le terrain pour booster le développement régional. Plus d'un s'interrogent alors sur cette lenteur "administrative". Les dirigeants avancent des raisons tellement différentes qu'on a l'impression qu'il y a quelque chose qui ne marche pas au niveau des hautes sphères dirigeantes quant à la désignation de ces responsables régionaux. Les chefs de région ne veulent pas qu'on leur impose des personnalités avec qui ils auront à collaborer, ils veulent que le président de la République les consulte avant toute nomination. Est-ce que ce retard dans la nomination des 38 responsables régionaux peut s'expliquer par un éventuel désaccord entre le président de la République qui

aurait ses propres critères et les chefs de région qui, eux aussi, voudraient mettre en oeuvre d'autres critères non techniques mais d'ordre surtout relationnels ? (Tribune 08/10/04)

**Le chef d'Etat souhaite que les régions aient leur identité propre, distincte des provinces :** Marc RAVALOMANANA n'a pas du tout apprécié que les chefs de région se soient fait représenter par certains de leurs pairs, hier, au cours d'une rencontre avec des responsables de la Banque mondiale. Le président de la République souhaite que les régions aient leur identité propre et ne soient plus intégrées dans une province, sur le plan du développement socio-économique du moins. Sur le plan administratif, les régions restent les démembrements des provinces, à moins d'une révision de la Constitution. Mais le découpage en provinces, appliqué depuis la loi-cadre de 1956 et maintenu après l'indépendance est tellement ancré dans les moeurs que scinder en six la Grande île est devenue plus qu'une habitude, une culture. Pour s'adresser aux responsables de la Banque mondiale, les 22 chefs de région se sont regroupés par province et un seul parlait au nom de ses pairs de la même province. Au grand mécontentement de Marc RAVALOMANANA. (Les Nouvelles 13/10/04)

**Trois hauts responsables de régions déjà limogés !** Alors qu'ils n'ont même pas commencé véritablement leur mission, trois hauts responsables de région nommés par la première série de désignation ont été remplacés. On ignore la raison de leur nomination éphémère. (Midi 13/10/04)

**Chefs de Région : une première évaluation fin février 2005.** Forte présence des ingénieurs et des administrateurs civils dans l'Exécutif régional. Le test pour les 22 Chefs de Région commence dès le mois de septembre. Le Président de la République l'avait dit : ils feront l'objet d'une évaluation durant leurs 6 premiers mois de fonction. Il semble que le salaire définitif de ces chefs de Région sera fixé après cette période de test. Le dynamisme, la perspicacité, la créativité, la capacité d'écoute et de sensibiliser, l'effort personnel, la capacité d'agir, tels sont les critères d'évaluation. Car, effectivement, eu égard à l'importance de leur poste, les chefs de Région ne seront pas considérés comme on avait considéré les Préfets et les Sous-Préfets. Ce sont des petits Premiers ministres qui devraient savoir planifier, coordonner, et même s'imposer selon les besoins de leur circonscription respective. La responsabilité du Chef de Région est très vaste car, sur délégation de pouvoir du Comité régional, il peut initier ou développer des coopérations interrégionales, initier ou développer des coopérations décentralisées. Les Chefs de Région seront secondés par les trois hauts responsables régionaux dont la liste vient d'être publiée par l'Etat. Nombreux sont les administrateurs civils. On note également dans cette liste une forte présence d'ingénieurs et de juristes, sinon de planificateurs. (Midi 16/10/04)

**Pds des faritany : éclipsés par les chefs de Région.** Où sont passés les présidents de la Délégation spéciale ou Pds des Faritany ? Cette question est de taille au moment où le chef de l'Etat n'a pas eu de cesse de déclarer son projet de développement. Les Pds brillent par leur absence au profit des chefs de Région. Visiblement, ils sont éclipsés par les nouveaux hommes forts de RAVALOMANANA et relégués ainsi au second rang. (...) Les 11 milliards Fmg alloués aux régions ne sont pas inscrits dans la loi des finances, alors qu'on prône l'orthodoxie financière. Par ailleurs, la question sur l'origine des fonds distribués par le président RAVALOMANANA refait surface. Le numéro Un malgache n'a jamais apporté des lumières sur l'origine de son trésor de guerre. S'agit-il de fonds propres ou d'argent public ? Des zones d'ombres planent toujours sur cette question. (Tribune 20/10/04)

**Conseil National Electoral : des formations dans les 22 chefs-lieux de région.** « Nous allons procéder à un renforcement de la capacité d'intervention de nos antennes dans les fivondronana pour mieux superviser la révision des listes électorales » annonce Théodore RANDREZASON, président du Conseil National Electoral (CNE), après avoir dirigé une réunion de cette entité garante du bon déroulement des scrutins. Une formation concernera les

membres des BLE (Bureau Local Electoral, un bureau dans chaque fivondronana) et visera à fiabiliser les listes électorales. Le CNE lance un appel aux entités expérimentées sur le processus électoral malgache et intéressées à cette activité. Après le recrutement d'un consultant en vue d'un Code électoral annoté et ces formations à l'intention des membres des BLE, on sent que le CNE ne chôme pas. Bénéficiant d'un appui de l'Union Européenne dans le cadre de la consolidation de la démocratie, le CNE s'efforce de respecter les programmes préétablis. A ce rythme, les électeurs sont en droit d'exiger une obligation de résultats auprès de l'équipe du CNE, notamment un bon établissement des listes électorales, des électeurs bien sensibilisés sur les étapes électorales, une rapidité de justice sur les requêtes électorales,... Bref, mener des scrutins totalement libres et indépendants. (Tribune 16/10/04)

## **Préparation du budget 2005**

**Loi de Finances 2005 : l'opposition parlementaire unanime.** La séance plénière de l'Assemblée nationale prévue pour l'adoption de l'ordre du jour de cette institution n'a pas eu lieu, car le quorum n'a pas été atteint. En effet, même les députés TIM, majoritaires, ont boudé la séance. Du côté du Sénat, des bruits circulaient selon lesquels les sénateurs Arema, dirigés par RAMASY Adolphe emboîteraient le pas de leurs collègues de Tsimbazaza. La raison de cet absentéisme "précoce" est que ces parlementaires veulent qu'on trouve d'abord des solutions à la grave crise socio-économique à laquelle fait face actuellement le peuple malgache. Ces parlementaires, qui sont conscients de l'imminence d'une explosion sociale, refusent d'examiner et d'adopter le projet de loi de Finances 2005 que le gouvernement va leur soumettre, car selon eux, une loi prévoyant la résolution de la crise actuelle devra être d'abord votée. (Tribune 01/10/04) Budget 2005 introuvable ? Les parlementaires peuvent attendre des jours, voire des semaines, avant de pouvoir examiner le budget 2005, puisqu'il faudrait encore des fonds à trouver quelque part pour le rendre « plus rationnel et convaincant ». Selon des indiscretions, les techniciens sont dans l'expectative. (La Gazette 03/10/04)

Dans les différents départements ministériels on s'inquiète de l'instruction verbale de bloquer 50 % de tous les crédits disponibles. Et si le budget 2005 n'est en place qu'en mars, on se demande avec quel argent l'administration va fonctionner. Dans la foulée, on s'interroge pourquoi le président RAVALOMANANA n'a-t-il pas fait le déplacement à Iavoloha lors des « Etats généraux des Finances publiques », une occasion pour le gouvernement de mettre en exergue les innovations dans la nouvelle loi des Finances. (La Gazette 15/10/04)

**Instauration d'un « budget-programme » :** des inquiétudes s'emparent des différents ministères après l'annonce faite par un responsable du ministère de l'Economie, des finances et du budget sur le projet de loi de finances 2005, annonce selon laquelle il y aura un budget-programme. "On ne peut pas encore parler de réduction ou de coupes sombres pour le budget 2005. Disons que le suivi et le contrôle des allocations se feront avec encore plus de rigueur qu'auparavant", nous explique-t-on du ministère de l'Economie, des finances et du budget. (L'Express 07/10/04)

**L'Assemblée nationale minimise le Sénat :** ces derniers temps, on a l'impression que quelque chose ne tourne pas rond entre les deux Chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat. Au Palais de Tsimbazaza, le président, Jean LAHINIRIKO, a déclaré que l'Assemblée nationale aura le dernier mot sur l'adoption de la loi de Finances 2005. Une déclaration interprétée comme un véritable avertissement à la Chambre haute où les sénateurs Arema représentent la majorité absolue. Le Questeur de l'Assemblée nationale, a enfoncé le clou, lorsqu'il a insisté sur le fait que "le budget 2005 responsabilisera les députés". Pour certains sénateurs, les responsables de l'Assemblée nationale sont en train de mener une campagne de dévalorisation du Sénat ». Ils veulent laisser entendre que quoique nous fassions, nous les sénateurs Arema majoritaires au Sénat, quant à l'adoption de différents projets de lois, en particulier celui de loi de Finance 2005, le



dernier mot reviendra toujours à l'Assemblée nationale où le TIM détient la majorité."(Tribune 12/10/04)

**Projet de loi de finances : consultation des opérateurs privés.** C'est une habitude chez le ministère de l'Economie, des finances et du budget. "C'est une initiative louable de la part de l'Etat, encore faut-il qu'il insère dans le projet de loi de finances nos propositions sinon cette rencontre n'a aucune signification", note un opérateur présent dans les zones franches. "N'oublions pas que le gouvernement a un programme avec les bailleurs de fonds qui allouent une enveloppe consistante au budget. Ceci étant, eux aussi, ils ont leurs mots à dire", remarque un patron. (L'Express 15/10/04)

## **Insécurité**

**Restaurer une sécurité durable dans les zones limitrophes** : c'est l'objet des trois opérations coordonnées par la gendarmerie nationale et l'armée. C'est pour rendre compte des résultats des dix premiers jours que le bureau des opérations de la gendarmerie nationale a diligencé un point de presse à son siège. Ainsi les opérations de restauration de la paix sociale ont mobilisé 1180 hommes dont 1054 éléments de la gendarmerie et 126 militaires ainsi que 34 voitures, 2 vedettes, 2 hélico et 1 camion relais. Le résultat est là : du 28 septembre au 5 octobre, 25 cas de vols de boeufs ont été relevés pour un total de 1239 têtes ; 72% ont été rendus à leurs propriétaires. Par ailleurs, 17 arrestations se sont opérées, 2 «dahalo» ont été tués ainsi que 2 membres du fokonolona dans les 34 fivondronana concernés. Le démantèlement d'un réseau de faussaires d'envergure nationale figure aussi dans ces résultats. Justifiant pleinement le concept de la sensibilisation à l'autodéfense villageoise en coordination avec des survols hélicoptères des zones concernées et des inspections sur terrain effectuées par les responsables. (Les Nouvelles 09/10/04)

**Insécurité : plus de la moitié du pays touché.** L'insécurité concerne plus de la moitié de la Grande Ile, si l'on se réfère à une carte que le Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, le Gal RASOLOMAHANDRY a présentée au ministère des Affaires étrangères, dans le cadre d'une série de conférences à l'intention des auditeurs de l'association régionale de l'institut des hautes études de défense nationale. En effet, 22 zones sont encore concernées par l'insécurité, englobant le vol de boeufs et les actes de banditisme en tous genres. (Midi 14/10/04)

**Autodéfense** : dans le cadre de l'opération de maintien de la sécurité intérieure «Tomoro», autorités locales, notables, population et forces de l'ordre se réuniront le 18 octobre à Mahajanga pour la mise en place de la structure d'autodéfense villageoise. Une initiative qui s'étendra sur les autres «zones rouges» du faritany. (Les Nouvelles 12/10/04)

**Insécurité : tout Tana « zone rouge ».** Cette déclaration est du Commissaire central Francis RANDRIANATOANDRO, au cours de la réunion tenue entre la Commune Urbaine d'Antananarivo et les responsables des 8 arrondissements de la Police nationale de la capitale. « L'existence d'un banditisme organisé se confirme », a déclaré pour sa part, le maire Patrick RAMIARAMANANA. Les deux parties ont fait un tour d'horizon de la situation dans la capitale, afin d'établir des stratégies basées notamment sur la contribution des citoyens composant les Fokontany. « Nous sommes ici pour recadrer notre action. Il faut agir et non seulement réagir à chaque acte. Pour cela, nous faisons appel à la contribution de tous, aux habitants de chaque Fokontany pour une collaboration efficace entre la Commune, les Fokontany et la Police nationale », a indiqué le maire. En ce qui concerne la provenance des armes utilisées par les malfaiteurs, mises à part les défaillances au niveau de l'artillerie nationale, les responsables d'indiquer qu'actuellement certaines armes égarées lors de la crise 2002 ne sont pas encore restituées. La démarche choisie par la CUA et la Police nationale concerne, non seulement le grand banditisme, mais également les autres faits tel que le vol à la tire. (Midi 12/10/04)

**Criminalité : les armes échappent au contrôle.** Fusils de guerre, grenades et pistolets automatiques équipent la moindre bande de malfrats. Les mesures sont trop timides pour un vrai contrôle des armes à feu. Selon les autorités, environ 10.000 armes à feu sont légalement aux mains de civils détenteurs de permis de détention et de port d'armes. La question est sensible dans une conjoncture marquée par la recrudescence des attaques à main armée et du grand banditisme rural. Les fusils d'assaut type kalachnikov sont devenus d'un usage courant. Selon un officier supérieur, aucun chiffre précis ne peut être fourni sur le nombre d'armes à feu en circulation. La faiblesse du dispositif légal peut expliquer le développement de la grande criminalité, mais aussi les " évènements 2002 ". Des sources militaires pointent le doigt sur les éléments des forces de réserve. " Pendant la crise postélectorale, des armes et munitions ont été sorties des casernes en dehors de la procédure régulière ". Bon nombre du matériel a disparu dans la nature. Aucun mouvement ne rend compte des résultats d'une quelconque opération de contrôle des magasins d'armement, une fois la normalité revenue. Néanmoins, les autorités policières ne craignent plus de révéler l'existence de brebis galeuses en leur sein. " Elles louent leurs armes ". La gendarmerie alimente ses conseils de discipline en gendarmes complices de malfrats ou de " dahalo ». Sécurité oblige, les armes de chasse sont devenues armes de protection. Le trafic des fusils de chasse et de cartouches a fait la fortune d' "importateurs ". Le moindre éleveur sait ce qu'est un fusil " Baïkal ". A Ambatolampy, la région des cocottes alu, des artisans se sont reconvertis dans la fabrication de fusils et de revolvers artisanaux. (L'Express 19/10/04)

**Vague de criminalité : un malaise diffus au sein de l'Armée.** Les actes de criminalité qui se sont succédé à un rythme effréné ces derniers temps n'ont pas fini de susciter le débat. Le constat qui découle de ces agissements est que des membres des forces de l'ordre sont souvent impliqués, non seulement pour les équipements, mais également au niveau des hommes. «Pour que les armes circulent aussi librement, cela signifie qu'il y a un malaise profond au sein des forces armées. Je pense que les militaires subalternes, qui ne peuvent faire du détournement d'argent comme les plus hauts placés, n'ont que ce moyen pour se faire de l'argent rapide », estime un observateur politique. « Cela peut générer une crise au niveau des forces de l'ordre pour raison corporatiste et non plus politique » (L'Express 20/10/04)

**Sécurité publique : près de 150 arrestations.** La police nationale de Toamasina a procédé à quelque 153 arrestations, toutes infractions confondues, durant l'opération « Savahao », qui a été bouclée lundi. Cette opération consiste à lutter contre l'insécurité qui sévit certains quartiers de la capitale de l'Est. « Savahao » a aussi permis de mettre la main sur des transactions illicites de boissons alcooliques fabriquées artisanalement, le « toaka gasy ». L'opération a mobilisé 300 policiers nuit et jour et après ces séries d'arrestations, la sérénité semble s'installer dans la capitale de l'Est. (Les Nouvelles 22/10/04)

## **Autres sujets**

**Vice Primature : 50 milliards d'impayés.** La réputation de la vice Primature est surfaite. Son image est étincelante car elle diffuse beaucoup de publicités dans la presse, et peut compter sur le zèle d'un service de communication remuant. En fait, ses performances sont nettement moins relevées qu'on ne le croit et sont même souvent en deçà des seuils acceptables. La lecture du rapport d'exécution du DSRP est à ce sujet édifiante. En ce qui concerne l'entretien ou la réhabilitation des routes revêtues, par exemple, le programme des travaux de 2003 a confié à ce département la réfection de 800 kilomètres de voies, or 180 kilomètres seulement ont été réalisés, soit 22,5%. Meilleur comportement en ce qui concerne les routes non revêtues où 1 150 kilomètres sur 1 460 ont été exécutés, soit 76,7%, mais la véracité du chiffre est mise en doute. Car sur une route en terre battue, quelques pelletées de terre peuvent faire illusion. (...) En tout cas, les réhabilitations exécutées sont si faibles qu'on s'interroge sur l'authenticité des chiffres. Peut-on,

par exemple, croire aux 3 760 kilomètres de routes qui ont été revêtus en 2003 quand pour la même année, seuls 180 kilomètres de voies goudronnées ont été entretenus ou restaurés ? Le dossier pointe en outre une « situation alarmante des impayés atteignant 50,4 milliards Fmg envers les bureaux d'études et les entreprises de travaux ». Une déclaration qui intrigue, car le vice-Premier ministre appuie les propos présidentiels, selon lesquels « l'argent existe en abondance, mais il manque les projets où le dépenser ». Le vice-Premier ministre d'ailleurs s'enorgueillit souvent de réussir la performance suivante : alors que le régime précédent n'obtenait des bailleurs de fonds qu'un financement à hauteur de 80% du total dans les constructions de route, lui, il décroche les 100% grâce à son « savoir-faire »... Si cela est vrai, comment cela se fait-il que la facture des entreprises de travaux ne soit pas honorée ? Beaucoup de griefs, en tout cas, à l'endroit de la vice Primature. Ses appels d'offres pleuvent dans les journaux, mais certains, lancés en 2003, n'ont pas de résultat connu, comme si le département n'arrivait plus à suivre le rythme qu'il a lui-même imposé. Ensuite, des entreprises de travaux défaillantes sont résiliées sur une route nationale, mais arrivent ensuite à s'adjuger des travaux sur d'autres routes nationales, ou bien une société placée en troisième ou quatrième position parvient quand même à décrocher un marché... Il ne faut surtout pas tendre l'oreille vers ces départements ministériels qui font du...tapage. (La Gazette 03/10/04)

**Arriérés de l'Assemblée nationale : la bataille des chiffres.** Les créanciers de l'Assemblée nationale doivent encore faire preuve de patience avant d'être payés. C'est ce qui ressort des explications du président LAHINIRIKO qui ne cache pas que l'affaire piétine à cause de certaines incohérences. Au départ, en effet, on a avancé le chiffre de 70 milliards de dettes. Mais après vérification, les autorités compétentes ont découvert des articles surfacturés, voire fictifs, cette somme a été revue à la baisse, soit de 53 milliards à 40 milliards... En tout cas, le ministère des Finances a refusé d'inscrire ces arriérés faramineux dans le budget 2004 de l'Assemblée nationale. Et rien ne permet de dire que le gouvernement consentira à injecter une telle somme dans les caisses de l'Assemblée nationale, au titre de la loi de finances 2005. (La Gazette 09/10/04)

**Assemblée nationale : l'absentéisme continue de plus belle.** Si l'opinion s'attendait à un changement de comportement des députés, elle en était pour ses frais car ces derniers continuent toujours à jouer les fantômes dans les travées du palais de Tsimbazaza. L'absentéisme ne date pas d'aujourd'hui. Il a beaucoup marqué les précédentes législatures. Or, les députés sont payés par les. Ils reçoivent des indemnités de session et depuis ces dernières années, ils bénéficient aussi d'un véhicule 4x4 dont le prix se situe à 150 millions de Fmg. Le véhicule d'un député permet donc d'acheter 37,5 tonnes de riz. Donner un véhicule aux députés n'a jamais aidé leurs électeurs à résoudre leurs problèmes quotidiens. Le véhicule en question est pourtant censé aider les parlementaires à sillonner leur circonscription pour s'enquérir des difficultés de l'électorat et faire un compte-rendu des réunions au palais de Tsimbazaza. Ils s'amusez toutefois à faire l'école buissonnière et n'auront donc rien à raconter à leurs électeurs. (Matera 22/10/04)

**Hauts salaires et irresponsabilité :** la présidente du Conseil supérieur de lutte contre la corruption, rémunérée à plus de 20 millions Fmg par mois ; les chefs de région payés à environ 20 millions par mois ; les ministres qui perçoivent des primes, dont le montant dépasse 5 millions... En cumulant leurs fonctions avec la présidence du conseil d'administration de sociétés d'Etat, les directeurs de cabinet et autres secrétaires généraux des ministères bénéficient de bonnes rétributions. En ajoutant quelques hauts fonctionnaires, responsables de crédits qui distribuent des factures bidon, et gonflent les dépenses, la liste est longue. Ce sont, en fait, ces dignitaires du régime, « au nom de la gouvernance et de l'Etat de droit », couplé du slogan « fahamasinana » de la Place du 13-Mai, qui sensibilisent le peuple sur la lutte contre la corruption. Ils gagnent deux, trois et quatre fois plus que leurs collègues oeuvrant dans la Fonction publique. Pour être honnête donc dans ce pays, il faut être grassement payé ! Dans la foulée, il est temps que la Présidence de la République rende publics les rapports de l'Inspection générale de l'Etat menés dans différents

secteurs de l'administration. On pense à la gestion des ex-réservistes et de Tafita, des Douanes et de la Justice, de l'utilisation de certains fonds au ministère de la Santé. Si le régime, dont les hauts responsables sont bien payés, tarde toujours à ne pas sanctionner ceux qui ont détourné des fonds publics, la lutte contre la corruption restera un vain mot. La situation illustre la persistance d'une forme d'irresponsabilité. (La Gazette 07/10/04)

**Parlementaires : cinq millions par personne.** Ces derniers jours, un va-et-vient plutôt particulier a été noté au niveau des deux palais du Parlement : des députés et sénateurs y sortaient et en entraient, l'air visiblement radieux. Les recoupements ont permis de savoir que ces parlementaires ont perçu une enveloppe de 5 millions par personne. Certains d'entre eux ont révélé que "cet argent est destiné à couvrir les frais en carburants et d'entretien des véhicules des parlementaires". L'on ne sait si ces largesses sont inscrites dans le budget 2004. Bref, une opération de charme visant à faire passer tous les projets de loi du gouvernement. Pour Laurent RAMAROSON (député AVI), "le montant de cette enveloppe est encore largement en deçà des droits des parlementaires. D'autant plus qu'il reste littéralement insignifiant par rapport à celui à octroyer aux chefs de région". (La Gazette 19/10/04)

**Cumuls de fonction des dirigeants :** le gouvernement malgache et le Pnud viennent de lancer les travaux de préparation du Plan d'Action du programme du pays (PAPP), qui couvrira la période 2005 -2009. Il a été mis en exergue la démarche participative entre les secteurs publics, privés et la société civile. En juin 2003, le premier document validé de ce genre a démontrée les problématiques de la gouvernance à Madagascar : dysfonctionnement de l'appareil judiciaire et administratif, déséquilibre du pouvoir et déficience de l'Etat de droit. Malgré les efforts, le cumul de fonctions des dirigeants reste d'actualité. Le régime actuel semble reprendre les habitudes de l'ancien, notamment dans le fait de s'accaparer des pouvoirs. Disposer d'une autre fonction juteuse devient une pratique courante pour nos hauts fonctionnaires. Alors que ce cumul - de l'ancien régime - avait été décrié durant le mouvement post-électoral de 2002. De plus, un gouvernement qui a comme tâche essentielle la lutte contre la pauvreté et la corruption, devrait tourner le dos à une telle attitude. Le cumul, ce n'est pas interdit dans les textes, mais cela reflète l'idée d'un népotisme politique, d'une absence de culture démocratique. Pour éviter des critiques, une liste des « cumulards » s'impose. (La Gazette 08/10/04)

**Vrais-faux opposants :** il est peut-être temps pour les deux poids lourds de la politique de se prononcer : Norbert RATSIRAHONANA (AVI) et MANANDAFY RAKOTONIRINA (MFM) sont-ils des soutiens du régime ou des opposants ? Leur position ambiguë brouille les cartes, jette la confusion sur l'échiquier et ne permet pas de percevoir avec précision les rapports de force. A l'origine, les deux leaders furent de fervents soutiens de Marc RAVALOMANANA. Dès son entrée en lice à l'élection présidentielle, il bénéficia de leur soutien inconditionnel. Leur rôle lors du scrutin comme pendant la crise, ne fut pas pour peu dans l'accession de Marc RAVALOMANANA à la magistrature suprême. Peu après, cependant, les deux chefs nuancèrent leur position, tenant même par moments un véritable langage d'opposant. MANANDAFY RAKOTONIRINA estimait que les affaires de l'Etat « ne marchaient pas ». Norbert RATSIRAHONANA, lui, lors du scrutin communal, dénonçait les agissements frauduleux du TIM, ajoutant que le parti gouvernemental se comportait d'une manière pire encore que l'AREMA en son temps. En fait, on eut l'impression d'avoir affaire à des engagements à fleuret moucheté avec le régime, les deux ténors ne poussant pas plus loin leur attaque. Il reste que ces deux personnalités donnent l'impression de ménager le régime pour ne pas compromettre leurs positions dans la hiérarchie. Le premier avait été désigné ambassadeur itinérant de Marc RAVALOMANANA, tandis que le second en est le conseiller spécial. Ce sont des fonctions officielles juteuses auxquelles les deux présidents de parti tiennent, d'autant qu'elles procurent des privilèges et accordent des avantages substantiels. Dans ces conditions, vis-à-vis du régime, l'un et l'autre ne se livrent qu'à un simulacre de combat. Dans l'actuelle conjoncture de vie chère et de grogne populaire, les deux personnalités fuient les interviews et font le mort, peut-être pour ne pas avoir à s'exprimer sur les points délicats de la

gouvernance RAVALOMANANA. Leur double jeu contribue au discrédit de la classe politique. (La Gazette 08/10/04)

**Appel au regroupement des partis politiques** : une plateforme politique créée autour du parti Leader Fanilo fondé par Herizo RAZAFIMAHALEO a lancé un appel aux " 160 partis " de Madagascar de regagner de l'ascendant par le poids d'un regroupement. Pour Manassé ESOAVELOMANDROSO de Leader Fanilo, Mme Ramoma RAVELONAHINA de Mavana et le pasteur Daniel RAJAKOBA de " Ny fihavanantsika ", le ton a été donné. " Nous sommes des opposants, mais d'une nouvelle forme d'opposition ". En refusant systématiquement le devoir d'écoute, le régime mène le pays vers la perte. Il est du devoir des partis politiques d'arrêter un processus fatal. Pour l'instant présentée comme un cadre de travail, la plateforme n'a pas de nom. Il ne s'agit pas d'une fusion mais d'une démarche pour une revalorisation de la politique. 160 partis recensés dont 30 connus, une dizaine à présenter des candidats à la députation et quatre pour des candidatures à une présidentielle, les chiffres ridiculisent les partis politiques. Si les partis se regroupent, ils gagneront du poids et seront crédibles et écoutés. En faisant dans la " diabolisation " systématique de l'opposition, " le régime actuel continue sur les traces de son prédécesseur ". Manassé ESOAVELOMANDROSO semble n'avoir surtout pas digéré que le président RAVALOMANANA ait claironné en public son mépris de la politique. " Le Tim prétend ne pas faire de la politique, mais il en fait ". Il cite le verrouillage, le placement des copains ou l'hypocrisie dans la nomination des chefs de régions. Madagascar est un des rares pays où un candidat peut se faire élire président sans l'aval d'un parti, donc d'un courant d'idées, de notables ou de personnalités qui le créditent de bonnes intentions. " (L'Express 09/10/04)

**Le SECES dresse un constat négatif de la situation qui prévaut dans le pays** : les étudiants sont en pleine deuxième session d'examen, mais leurs résultats ne sortiront que si le Gouvernement fait un geste en faveur du Syndicat des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (SECES). Aux revendications syndicales classiques, dont la sortie des décrets d'application de leur statut, est venue s'ajouter une série de critiques sur la manière dont le pays est géré. Deux ans après l'avoir soutenu et mené au pouvoir, le SECES a décidé de ne plus ménager le président de la République. Les critiques pleuvent dans les résolutions du Conseil et ne portent pas seulement sur les problèmes de l'enseignement supérieur. Elles touchent tous les domaines de la vie nationale : inexistance de la souveraineté, méprise des intellectuels nationaux, dépense extrabudgétaire démesurée, violation de la Constitution dans la nomination des chefs de région, dégradation économique généralisée, paupérisation grandissante, unité nationale mise en danger, insécurité omniprésente, impasse dans l'éducation, confusion dans les affaires de l'Etat et des Eglises. (Les Nouvelles 11/10/04, La Gazette 12/10/04)

**SECES : les associations étudiantes se manifestent**. Elles souhaitent la levée de la mesure de « gel des résultats », décrétée par les enseignants du SECES. Les étudiants des provinces notamment voudraient retourner chez eux après la publication des résultats et avant le démarrage de la prochaine année universitaire. La situation actuelle les oblige à prolonger leur séjour dans la capitale, ce qui les met dans une situation financière difficile. L'autre grief des étudiants : le comportement cavalier du SECES qui aurait dû les entretenir des tenants et aboutissants du gel des résultats. Le mouvement actuel accroît le discrédit à l'endroit de l'Université. Les nouveaux bacheliers écument maintenant les instituts et écoles supérieures privés afin de glaner des renseignements sur les conditions d'inscription. Beaucoup entendent fuir l'Université où ils seront à la merci des moindres mouvements d'humeur du SECES. (La Gazette 22/10/04)

**Passivité ?** La vie devient de plus en plus dure sans que personne n'exprime son mécontentement. La devise magique « ne craignez rien, croyez seulement » semble atténuer les inquiétudes. Est-ce de la passivité ? Une inertie mêlée à de la crédulité. Les Malgaches ne sont guère exigeants vis-à-vis de leurs dirigeants. Pourquoi ce calme ? Sommes-nous jusqu'à ce point fatalistes pour croire que rien ne changera ? Cette opinion appartient à ceux qui pensent que la situation actuelle durera

encore pour longtemps, très longtemps, non pas éternellement, mais presque. Les optimistes, eux, croient que les jours meilleurs ne tarderont pas à se lever, que le régime réalisera ses promesses et que le pays traverse seulement une « mauvaise passe ». A vrai dire, le pays traverse un désert dont le bout n'est pas encore à portée de vue. L'eau et les vivres commencent à manquer alors que les voyageurs sont abattus par la fatigue. (La Gazette 13/10/04)

**Malaise au sommet de l'Etat** : ces derniers jours, des ministres et personnalités ont été sollicités de faire parvenir auprès de l'Exécutif leur CV. Les rumeurs de remaniement semblent se préciser. Y aura-t-il une nouvelle équipe gouvernementale ? Difficile de répondre, mais différents faits sont significatifs. Depuis quelque temps, des problèmes internes au sein de l'équipe dirigeante s'étalent au grand jour. Dans l'affaire de 100.000 tonnes de riz thaïlandais, on constate la différence d'opinion entre Harisson RANDRIARIMANANA, ministre de l'Agriculture appuyé par le Premier ministre d'un côté, et de l'autre, Olivier ANDRIANARISOA, ministre de l'Industrie soutenu par le président de la République. Concernant les performances économiques, le conflit latent entre Zaza RAMANDIMBIARSON, vice-Premier ministre et Benjamin RADAVIDSON, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, n'est plus un secret. Chacun donne l'impression de collaborer en parfaite union pour Marc RAVALOMANANA, alors que dans l'ombre, ce n'est pas le cas. A travers les déclarations de leur staff respectif, se découvrent les stratégies personnelles et s'aiguisent les ambitions individuelles. La vice Primature n'hésite pas à souffler que le relèvement du taux directeur de la Banque centrale à 16 %, la faiblesse du taux de fiscalité et le taux d'inflation à 15 %, proviennent d'une mauvaise gestion économique du ministère des Finances. Ce dernier soupçonne une main silencieuse de la vice Primature sur la non venue des grands investisseurs. La majorité des travaux de construction de route reviennent tous à Colas .... La récente mobilisation du « Club des 17 » ne présage-t-elle pas un « chamboulement » du régime ? Elle rappelle la situation constatée fin 1974, qui a abouti à une crise du gouvernement RAMANANTSOA. Le malaise n'épargne pas la Présidence. La venue du conseiller Hery RAMAMBASOA semble troubler Moxe RAMANDIMBILAHATRA, secrétaire à la Communication. Les deux hommes auraient du mal à coopérer. Hery RAMAMBASOA, journaliste, fut un responsable du Centre Culturel Américain avant de devenir membre du personnel de l'ambassade des Etats-Unis, en 2000. Tandis que M. RAMANDIMBILAHATRA, ancien militant de l'Akfm-Fanavaozana, maintient toujours ses concepts socialisants, pour ne pas dire léninistes. Au président Marc RAVALOMANANA, d'assainir la maison. (La Gazette 13/10/04)

**RAVALOMANANA aux Malgaches : Il faut souffrir !** Le "minoa fotsiny ihany" ne fera-t-il plus partie du langage présidentiel ? Devant le banquier James WOLFENSOHN, il aurait été sans doute incongru de reprendre l'expression, même si ce dernier se déclare impressionné par la foi des Malgaches. Il n'empêche que la dernière intervention de Marc RAVALOMANANA lors de la conférence de presse avec le président de la Banque mondiale tranche avec le discours tenu jusqu'à présent. De la campagne présidentielle de 2001 aux sit-in Place du 13 Mai en 2002, M. RAVALOMANANA a promis le développement rapide et durable, l'enrichissement des pauvres sans appauvrir les riches. A Antsiranana, notamment, il a promis que chacun aura sa Renault 4. Le "minoa fotsiny ihany" était alors le slogan phare. Hier, il a déclaré solennellement qu'il faut souffrir pour espérer le bonheur, une souffrance synonyme de sacrifice et de travail. Sa déclaration n'est pas sans rappeler celle faite par CHURCHILL qui avait averti le peuple britannique qu'il ne peut offrir que "du sang, du labeur, de la sueur et des larmes". La différence est que le Premier ministre britannique avait émis ces propos avant de commencer son mandat, alors que notre Président ne les exprime que trois ans après avoir promis monts et merveilles. Qu'il s'agisse d'un aveu d'échec, ce comportement du chef de l'Etat semble néanmoins laisser entrevoir une nouvelle vision des choses au sommet de l'Etat. (La Gazette 19/10/04)

**Budget des ministères : un nouveau prélèvement de 50%.** Tout ne semble pas avoir été dit par le chef de l'Etat, lorsqu' il a annoncé que les crédits de la Banque mondiale allaient maintenant être gérés directement par la présidence de la République. Cette gestion sera également étendue aux crédits alloués aux différents départements ministériels. Ainsi, après les 10% prélevés au titre du financement du filet de sécurité, les budgets des ministères viennent de subir une nouvelle diminution. Car, apprend-on, Marc RAVALOMANANA aurait décidé d'un nouveau prélèvement de 50% sur tous les fonds octroyés aux ministères. Prélèvement qui sera affecté à la présidence qui en sera désormais l'ordonnateur, notamment en matière de dépenses. Une telle main basse du chef de l'Etat étonne et suscite des commentaires au sein de la classe politique et surtout dans les chancelleries. (La Gazette 21/10/04)

## **POLITIQUE EXTERIEURE & INTEGRATION REGIONALE**

**Marcel RANJEVA : « Une diplomatie du plus proche au plus loin ».** « Madagascar pratique une diplomatie du plus proche au plus loin en terme concentrique ». C'est en ces termes que le ministre des Affaires étrangères, Marcel RANJEVA, offre une vision globale de sa politique régionale, lors d'une interview accordée à un journaliste, lors de son séjour à New York, en compagnie du président RAVALOMANANA. En fait, une conférence des états insulaires se tiendra bientôt à l'Ile Maurice et Madagascar occupera la présidence de la COI en 2005 tout en étant membre de la SADEC et du COMESA. Les états insulaires de l'Océan Indien partagent les mêmes problèmes économiques et environnementaux et Madagascar tient une place stratégique. (Les Nouvelles 05/10/04)

**SADC et levée les barrières tarifaires entre les pays membres en l'an 2008 : Tiko menacée.** Certains soupçonnent des arrières pensées du chef de l'Etat à faire adhérer le pays à la SADC. Madagascar s'étant déjà engagé devant le FMI de ne plus procéder à la politique de détaxation dès septembre 2005 (certains produits ayant dû être déjà re-taxés) et Tiko ne pouvant plus bénéficier d'exonération analogue à celle que Norbert RATSIRAHONANA lui a accordé en 1996 et prorogée en septembre 2002, pour une période de 30 mois, ces détracteurs prêtent à Marc RAVALOMANANA l'intention de favoriser Tiko quand bien même il n'en est plus le PDG. Ce procès d'intention se base sur les dispositions de la SADC qui projette de lever les barrières tarifaires entre les pays membres en l'an 2008. En intégrant la Grande Ile dans cette organisation, Tiko importerait ses matières premières et intrants d'Afrique du Sud, sans droits ni taxes. N'en déplaise aux adversaires du Président, ce n'est pas le seul groupe Tiko qui a cette faculté, mais toutes les entreprises du pays. Tout comme l'ensemble de l'industrie locale, Tiko est en fait menacée sérieusement par la concurrence du géant sud-africain. Et cette menace est imminente, dès la signature de l'adhésion finale de Madagascar à la SADC en fin d'année prochaine. Selon le protocole, tous les produits des pays membres doivent être traités sur le même pied d'égalité sur le marché intérieur. Dans le cas des produits laitiers, par exemple, la redevance que devront payer les importations, ne sera plus que de 1 %, taux réservé à la production nationale. La redevance de 40 % que l'ancien régime a imposé aux produits laitiers importés afin de protéger la production locale, ne sera donc plus applicable. Ainsi, jusqu'au démantèlement des barrières tarifaires aux frontières, la production locale n'aura plus que les droits et taxes à l'importation pour la protéger. Toutes les industries de l'île, qui sont couvertes par le système des redevances comme les cigarettes, la bière et la farine, sont exposées au même risque. Face à l'Afrique du Sud, est-on suffisamment compétitif pour prendre ce risque ? Déjà aujourd'hui, certaines branches de l'industrie n'arrivent plus à soutenir la concurrence des produits sud-africains. Si l'on veut donc absolument critiquer le Président de la République à la suite de la décision d'adhérer à la SADC, ce ne doit être point à travers Tiko dont il n'est plus le PDG, c'est plutôt de n'avoir pas débattu cette question au niveau national. Fragilisée depuis la période socialiste, puis par l'intégration au sein de la COI et du COMESA et enfin par l'actuel marasme, notre économie ne pourra se relever dans

une période de 4 ans pour jouer à jeu égal avec l'Afrique du Sud. Mais l'adhésion à la SADC comporte des avantages certains, car l'Afrique du Sud peut servir de tête de pont pour les investisseurs anglo-saxons très présents dans ce pays avec ce que cela suppose d'apport de capitaux et de transfert de technologie. On a aussi un marché de 250 millions d'habitants à gagner. Mais devant l'expérience COI et COMESA, nous sommes sceptiques, voire inquiets. Qu'exporte-t-on vers l'Egypte (membre du COMESA) d'où de nombreux importateurs opèrent pour bénéficier des clauses tarifaires ? Qu'importe de Madagascar notre voisin mauricien, dont le savon et les pâtes alimentaires, pour ne parler que de cela, concurrencent les produits de nos manufactures ? Qu'achète le Kenya, qui exporte chez nous des tôles façonnées, sans payer de taxe alors que nos propres unités (qui sont exactement les mêmes qu'au Kenya) s'acquittent d'un taux de 10 % pour leurs matières premières ? En tout cas, tant que notre réseau routier ne sera pas amélioré, notre système bancaire développé, les télécommunications branchées sur le haut débit..., l'économie malgache ne sera jamais concurrentielle. Sinon, les capitaux implantés en Afrique du Sud auraient déjà fait le saut si les conditions leur paraissent avantageuses. Ce n'est pourtant pas demain que la Grande Ile aura les mêmes infrastructures et la même compétitivité agricole et industrielle que l'Afrique du Sud : à la différence de l'Union Européenne au sein de laquelle les pays nantis ont subventionné la remise à niveau économique des nouveaux membres, la SADC n'a pas les moyens de faire autant. (La Gazette 06/10/04)

## **VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE**

**Education Aide aux CEG et aux Lycées : le Président va négocier avec la Banque Mondiale.** L'aide scolaire dont ont bénéficié les élèves avec la gratuité de l'inscription et les kits scolaires pourrait s'étendre aux CEG et aux Lycées. C'est ce qu'a indiqué le Président de la République. En effet, Marc RAVALOMANANA, en rappelant que le président de la Banque Mondiale va effectuer une visite à Madagascar, a annoncé qu'il va négocier d'autres perspectives avec ce dernier. « Les investissements en matière d'Education aident à lutter contre la pauvreté, car une fois scolarisés et éduqués, les Malgaches arriveront à s'affirmer », selon le Chef de l'Etat. Cette année, 1.200.000 kits scolaires ont été distribués à travers l'Ile. On ignore encore sous quelle forme sera l'aide que le Chef de l'Etat va négocier, toujours est-il qu'elle entre non seulement dans le cadre du filet de sécurité, mais également pour mieux faire passer le programme « Education pour tous ». L'Education figure parmi les priorités de l'Etat avec la Santé et les Infrastructures. Mais l'inflation de ces derniers mois a handicapé la relance en matière de scolarisation. L'on recense effectivement une baisse de motivation, un fort taux d'abandons scolaires dans certaines localités. (Midi 02/10/04)

**L'introduction de l'anglais dès le primaire se précise :** la langue de Shakespeare, mondialisation oblige, ne cesse d'asseoir une notoriété importante au sein de la société. Et ceci, bien sûr, aux dépens de celle de Molière ! La Grande île traverse actuellement une période où l'ouverture vers l'extérieur est devenue une obligation, et l'apprentissage de l'anglais une nécessité. Des textes et projets sont en gestation sur une éventuelle introduction de la langue anglaise dans les écoles primaires. (...) Le projet est néanmoins sujet à discussions lorsqu'on s'aperçoit qu'une majeure partie des élèves ne maîtrise toujours pas le français. Alors, une langue de plus ! (Les Nouvelles 15/10/04)

**L'entrepreneuriat devrait être enseigné dès la classe primaire :** l'intégration d'un pays dans la mondialisation ne signifie pas que l'évolution de son économie doit forcément dépendre des investissements étrangers. Au contraire, c'est la ressource humaine qui constitue le principal potentiel économique, surtout pour les pays à population jeune comme Madagascar. L'ICREA (Incubation pour la création d'entreprise) et la CCIAA (Chambre de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture) ont profité du passage du Directeur de l'Institut de fondation de



l'entrepreneuriat de Québec pour organiser une conférence. Il a expliqué aux responsables d'universités et d'institutions supérieures présents les avantages du développement de la culture de l'entrepreneuriat dès les classes primaires. L'entrepreneuriat repose plus sur les qualités humaines que sur les diplômes acquis. Il s'agit d'inculquer aux élèves la créativité, le sens de l'autonomie et de la ténacité, ainsi que le respect de l'environnement. En plus de l'inclusion de l'entrepreneuriat parmi les matières essentielles, on peut également inciter les élèves à la conception de projets créatifs, en organisant des concours inter-classes ou inter-établissements. (*Les Nouvelles* 21/10/04)

## ***Jeunes, personnes âgées, handicapés, populations marginalisées, minorités***

**Jeunes : l'espoir est fragile.** L'avenir de notre pays repose sur les jeunes. Ils sont notre plus grand espoir, et nous devons prendre soin d'eux. On ne se prive pas de le rappeler, pourtant, personne n'en a jamais fait une priorité. Comme la majorité des jeunes dans le monde, les nôtres sont confrontés au problème de chômage. (...) A ces difficultés relatives au chômage s'ajoutent d'autres problèmes qui rongent l'avenir de ce pays et la population jeune : l'absence d'une identité culturelle avec la situation de bilinguisme qui tend à s'aggraver : les jeunes Malgaches ne maîtrisent plus leur langue maternelle, encore moins celles des autres. (*La Gazette* 11/10/04)

**Madagascar n'a pas encore de politique du troisième âge :** c'est la constatation des représentants de l'association «Fiombonan'ny fikambanana miahny zokiolona» (FFMZ) et du Club des journalistes doyens (CJD) qui fustigent l'inexistence d'une politique nationale. Gilles Clet RAKOTOMANGA, président de la FFMZ note la nécessité d'une structure en vue de pallier le dépérissement solitaire des personnes âgées. C'est surtout l'intervention de frère Dominique des Frères de la Charité qui a suscité le ressentiment général contre la politique de l'Etat. En s'occupant de la prise en charge des 330 nécessiteux, sa congrégation a toutes les peines du monde à enterrer les morts. Les autorités semblent se renvoyer la balle : de la municipalité aux ministères. On finit par se demander qui s'occupe de quoi dans ce pays ? En effet les exemples sont nombreux comme l'association «Masoandro mody», s'occupant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et qui cherche à obtenir son terrain de 2 ha, de même pour «Tsinjo lavitra» en quête d'un centre pour personnes âgées depuis quatre ans... Est-il vrai que nos décideurs sont trop jeunes comme certains le participants craignent, pour ne pas savoir encore la situation du troisième âge ? (*Les Nouvelles* 01/09/04)

**Montant des pensions de retraite :** celles-ci n'ont cessé de baisser d'année en année. En 1990, les retraités ont touché la totalité de leurs pensions. De 1991 à 1995, Ils ont eu droit à 75% du montant dû. Seulement 50% de la somme leur ont été versés de 1995 à 2000. Aujourd'hui, bon nombre de retraités ne touchent que 25% de leur pension. Les personnes âgées se sentent lésées. Elles affirment ne pas avoir eu leur part du filet de sécurité. Les nombreuses démarches entreprises auprès des ministères sont restées vaines. En guise de réponse, les retraités se sont entendus dire que la Seecaline les prendra en charge. (*L'Express* 08/10/04)

**Droits des personnes handicapées : le COPH accuse l'Etat.** Les personnes handicapées sont-elles vraiment des citoyens à part entière ? La réponse à cette question n'est pas tellement évidente si on se réfère aux déclarations du COPH (Collectif des Organisations oeuvrant pour les Personnes Handicapées) lors d'une conférence de presse au siège de Handicap International. Les droits des personnes handicapées sont loin d'être respectés, alors que nous prônons un Etat de droit. C'est ce qu'a dit Falihery RAZAFINDRAKOTO, un des responsables du COPH. Il accuse le ministère de la Population, de la Protection sociale et des Loisirs (MPPSL) de ne pas assumer son rôle. La loi de 1997 relative aux droits des personnes handicapées n'est pas encore appliquée. Elle prévoit la mise

en place d'une Commission nationale pour les personnes handicapées, mais celle-ci n'a jamais vu le jour. Le directeur de la protection sociale, ERIKA Paul, a avoué la véracité de cette information. " La mise en place de cette Commission pose des problèmes, notamment au niveau de son fonctionnement " s'est-il contenté de dire. Le COPH s'est plaint aussi du manque de sensibilisation de la population sur les droits des personnes handicapées. Rien d'étonnant si ces dernières se sentent écartées et marginalisées dans la société. (Midi 15/10/04)

**Commune urbaine d'Antananarivo : 10 000 sans-abri hantent les rues.** 10 000 sans-abri et déshérités hantent toujours les rues d'Antananarivo, capitale de 1 440 000 habitants, malgré la politique de "ville propre" lancée voici un an et demi par le maire. En avril 2003, les forces de l'ordre évacuaient 250 familles du quartier populaire de Lalamby Kely, et les déplaçaient, en collaboration avec des associations malgaches, dans des camps de transit en périphérie. L'après-midi, un bulldozer de la mairie dirigée par Patrick RAMIARAMANANA, un fidèle du président Marc RAVALOMANANA, rasait leurs abris de fortune, appelées ici "maisons sachet ». Un an et demi plus tard, beaucoup de sans-abri sont rentrés à "Tana", et il est difficile d'évaluer le nombre de personnes relogées dans le cadre de la politique de la mairie. "C'est vrai que certaines familles sont revenues car nous n'avons pas traité le problème dans sa totalité, notamment l'absence de travail", reconnaît le directeur de la coordination des initiatives sociales à la Communauté urbaine. "Nous estimons à 1 000 les sans-abri de la capitale, avec dix fois plus d'indigents et de pauvres", ajoute-t-il. "Le bilan de cette opération est très, très mitigé", estime François PHILIPPONEAU, de l'association ATD-Quart Monde. "Le souci du maire est d'avoir une ville propre, c'est normal. Mais la guerre à la pauvreté, ce n'est pas la guerre aux pauvres", ajoute-t-il. "Certes, quelques familles de Lalamby ont retrouvé un toit dans les environs de Tana, mais elles n'ont pas de moyens de subsistance". "Alors, de 4h00 à 7h00, elles reviennent en ville et recommencent leur petit business de vente d'articles de récupération. A 7h00, elles se dispersent car elles savent que les forces de l'ordre vont les chasser", poursuit-il. (La Gazette 06/10/04)

**Père Pedro : « Nous n'avons fait qu'indiquer la voie à suivre ! »** Après 34 ans de présence à Madagascar, le Père Pedro dresse aujourd'hui un bilan très satisfaisant de sa mission destinée à aider les plus démunis. Le centre d'Akamasoa à Andralanitra constitue d'ailleurs une référence en matière de réinsertion sociale des quatre mis. Modeste, le Père Pedro estime avoir fait ce qu'il avait à faire depuis qu'il avait 20 ans. À l'étroit à Andralanitra, Akamasoa a choisi de s'implanter à Fianarantsoa et Vangaindrano. C'est la première fois qu'Akamasoa a bénéficié d'une aide de l'Etat dont 50 et 80 millions en guise de subventions scolaires. L'association gère près de 70 écoles publiques, elle a construit des routes, des ponts, un hôpital, des maisons d'habitations sises à Andralanitra, Mahatsara, Ambatomitokona et même un stade de 15 000 personnes. Près de 17 000 personnes ont été secourues, en plus de celles qui sont dépannées juste pour une semaine ou deux. Il n'est plus possible d'en augmenter le nombre. Akamasoa dépanne juste ceux qui sont dans les rues, le temps qu'ils reprennent des forces. L'association bénéficie de l'aide de l'Union Européenne, de la principauté de Monaco, de la France, de l'Espagne ainsi que de la Slovénie ». Akamasoa a maintenant des hommes de confiance qui encadrent 280 collaborateurs, tous des Malgaches dont des techniciens, des professeurs ainsi que des médecins.» (La Gazette 22/10/04)

**Evolution de la pauvreté : hausse de 2,2 points en 2004.** Le taux de pauvreté était de 69,6% en 2001, 80,7% en 2002 compte tenu de la crise, recule significativement de 7,1 points en 2003 et enregistre une légère hausse de 2,2 points en 2004. Ce sont les groupes qui possèdent les plus importants taux de pauvreté en 2001 qui ont plus subi les effets pernicieux de la crise : petit exploitant agricole, employé, ouvrier et main d'oeuvre sans qualification. (La Gazette 15/10/04)

**Les "oubliés de la décolonisation" souhaitent acquérir la nationalité française :** ce sont des apatrides d'origine indienne résidant à Madagascar et dont les ancêtres ont foulé le sol malgache depuis 1850. N'ayant pas eu la possibilité d'opter pour la nationalité française qui devait être leur choix au lendemain du transfert de la souveraineté à Madagascar,

ces individus et leurs descendants se retrouvent aujourd'hui sans citoyenneté, d'autant qu'ils ne peuvent accéder automatiquement à la nationalité malgache. Ils demandent que la France se penche sur leur cas. Des actions juridiques, politiques et diplomatiques sont engagées dans ce sens. Une délégation du Conseil régional de l'Océan indien de la communauté Khodja a été reçue par l'ambassadeur de France, Catherine BOIVINEAU. Au lendemain de l'accession de Madagascar à l'indépendance, les "étrangers" avaient six mois pour choisir entre la nationalité française et la nationalité malgache. "Lors de la décolonisation, ces personnes victimes d'une législation peu équitable n'ont pu opter pour la nationalité française qui devait être leur choix", souligne un communiqué. "Beaucoup d'individus d'origine indienne n'ont pas eu connaissance de cette loi, notamment ceux qui vivaient en brousse, et ceux qui étaient au courant n'avaient pas assez de temps pour rejoindre le centre administratif ", ajoute AZGARALY Aziz, un de ces apatrides. Ce qui constitue, selon ASGARALY Raza, membre de la ligue des droits de l'homme, une entrave aux droits fondamentaux pour ne citer que l'atteinte à la liberté de circulation. Faute de passeport, les apatrides sont obligés de voyager avec des sauf-conduits. Mais "les sauf-conduits ne nous permettent que de voyager dans les pays qui sont plus tolérants en matière d'immigration, en Afrique par exemple, et pas en Europe". Ils sont six ou sept cent à être concernés par ce problème. Une "tare" qu'ils transmettent à leurs enfants car à Madagascar c'est le droit du sang qui prime en matière de nationalité. Et les démarches de naturalisation ne sont pas non plus faciles. Aujourd'hui, "ces oubliés de la décolonisation" demandent à la France de se pencher sur leur cas. Des actions juridiques ont déjà été engagées dans ce sens. Jean Yves LE DEAUT, député français, a déjà soutenu auprès de l'Assemblée nationale française, le 8 décembre 1987, une proposition de loi pour la reconnaissance des droits des apatrides et des "oubliés de la décolonisation". En 2003, René Paul VICTORIA, député de la Réunion, a aussi interpellé le ministre français de la Justice. Plusieurs requêtes pour la reconnaissance de la citoyenneté française ont déjà été déposées auprès du tribunal d'instance de Paris. Le conseil régional de l'Océan indien de la communauté Khodja a aussi fait appel à la diplomatie pour résoudre le problème. La délégation reçue par Catherine BOIVINEAU a été conduite par Navazaly MOLOU, président du Conseil d'administration de la congrégation, et composée de Razaaly K. Daya, vice-président, de Asgaraly RAZA, membre de la Ligue des droits de l'homme et de leur avocat, maître Alain ANTOINE, du barreau de Saint Denis de la Réunion. Selon le communiqué des "oubliés de la décolonisation", l'ambassade "a manifesté sa volonté de soutenir et de prolonger la démarche". "Une rencontre avec le président Jacques CHIRAC est probable et une décision politique devrait naître de cette ultime démarche", conclut le communiqué. (Les Nouvelles 14/10/04)

## ***Droits des femmes***

**Egalité homme/femme : des avancées mais aussi des lacunes.** L'écart entre homme et femme en terme de revenu et de niveau scolaire a diminué selon le dernier Rapport national sur le développement humain ou RNDH 2003. Selon ce rapport élaboré par le Pnud, Madagascar fait mieux que plusieurs autres pays pour la réduction des inégalités homme/femme. L'écart homme/femme n'avait jamais été important depuis le début des années 90 et il s'amenuise ces dernières années. Mieux, le revenu des femmes augmente plus par rapport à celui des hommes et le constat est le même pour la part des femmes dans la population active. Ainsi, les revenus salariaux des femmes sont passés de 40 à 42%. Il faut aussi souligner que les ménages urbains gérés par les femmes ont su profiter de la croissance économique de la seconde moitié des années 90. Cela veut dire que les femmes ont une grande faculté d'adaptation à la conjoncture économique. Les femmes chefs d'entreprise affirment qu'en général la gent féminine est plus persévérante et n'hésite pas à commencer petit, quitte à s'installer d'abord dans l'informel. Il est temps que les femmes osent avancer pour aller vers les moyennes et grandes entreprises. La présence massive des femmes dans le secteur informel les rend vulnérables aux chocs économiques en raison de la précarité de leurs activités. C'est probablement la raison pour laquelle les femmes sont plus frappées par le chômage que les hommes. Or, les femmes ne prétendent pas à

des salaires plus élevés que les hommes, même s'il n'y a pas entre les deux sexes une différence sensible sur le niveau d'éducation et d'horaire de travail hebdomadaire. Les patrons favorisent toujours le sexe dit fort. Les femmes sont écartées à cause de leur absentéisme élevé. Plus de la moitié des Malgaches sont analphabètes et les femmes sont plus touchées. Ce n'est pas étonnant si elles sont peu nombreuses à accéder aux postes de cadres. Ces fonctions exigent des études supérieures et des longues expériences. Les femmes font toujours l'objet d'une discrimination sur le plan salarial. En 2001, une femme gagnait annuellement 2.585.000 Fmg contre 4.183.000 Fmg pour son homologue masculin. La situation s'est détériorée de 1993 à 2001. La discrimination touche toutes les catégories mais ces dernières années, l'écart a diminué en ce qui concerne les cadres. (*La Gazette* 17/10/04)

## **Conditions de travail, travail des enfants**

**Les travailleurs de « Griffy » ont reçu hier leur filet de sécurité :** 10 kg de riz, un kilo de sucre, 1 litre d'huile et une barre de savon ont été le lot de PPN attribué à chacun des travailleurs de Griffy Ambatobe. Seuls les travailleurs ayant un salaire inférieur à 500 000 Fmg sont concernés par cette aide. Cette entreprise compte environ 3 000 employés. En mars, les employés de cette entreprise franche avaient demandé une augmentation de salaire ainsi que le respect des horaires. Les grévistes de l'époque ont fini par reprendre leur travail à la suite d'une hausse de salaire, d'une augmentation des indemnités de déplacement et d'un octroi de 500 Fmg de plus pour la cantine. (*Les Nouvelles* 06/10/04)

**Les marins malgaches, toujours mal lotis.** Sous-payés, sous-qualifiés et dénués des droits sociaux du pays d'origine des riches armateurs, les marins malgaches voguant sur des navires battant pavillon étranger n'ont pas la part belle. Ils suscitent pourtant la colère de certains de leurs homologues comme c'est le cas dernièrement avec France Telecom Marine ou FTM. (...) La sénatrice M C BEAUDEAU a noté que ces marins malgaches sont sous-payés, sous-qualifiés et dénués des droits sociaux français. FTM peut se permettre d'engager un personnel doté d'un tel profil car son navire bat maintenant sous pavillon des îles Kerguelen, ce qui l'autorise à placer une partie de sa flotte en dehors des lois sociales et fiscales françaises. Les syndicats français ont manifesté pour exiger le dépavillonnage et pour exprimer leur mécontentement contre le recrutement de ces marins malgaches. Ils ont relevé que ces marins étaient embarqués pour plus de six mois d'affilée, sans congés payés, et ne dépendraient pas du code du travail français. Le poste occupé par un malgache coûterait quatre fois moins cher que celui de son homologue français. (...) Ce n'est pas rare de voir des marins malgaches payés en dessous du salaire minimum du pays d'origine de l'armateur. Mais certains avancent que même avec ce niveau-là, un marin sur un bateau voguant sur les eaux internationales, a la chance de toucher le salaire d'un médecin travaillant à Madagascar. « C'est peut-être vrai, avance un syndicaliste malgache, mais là où il est, il paie tout ce qu'il achète au même prix que ses homologues. Et en cas d'accident, il touche juste une petite indemnité ». Pour ce qui est des navires battant pavillon étranger mais en activité dans les eaux territoriales malgaches, ils doivent engager au moins deux marins malgaches par navire. Les indemnités journalières de ces marins sont de 20 euros, soit dans les 240.000 Fmg du salaire mensuel minimum à Madagascar. Les thoniers européens sont les plus concernés par cette mesure. Le nouveau protocole de pêche signé entre Madagascar et l'Union européenne permet à 40 thoniers européens de pêcher dans les eaux malgaches jusqu'au 31 décembre 2006. Mais les marins malgaches font souvent l'objet d'une discrimination en terme d'avantages sociaux et économiques lorsqu'ils sont embarqués à bord d'un navire européen. Or, ils doivent déjà payer de leur poche pour obtenir le brevet mis aux normes internationales pour pouvoir embarquer. C'est la loi internationale qui veut cela. Ils doivent déboursier ainsi quelques millions de nos francs, un montant inabordable pour la plupart d'entre eux. (*La Gazette* 06/10/04)

**Des conditions sociales déplorables pour environ 18.000 marins malgaches :** « Les marins travaillant dans le pays vivent dans des conditions sociales déplorables. Engagés par des armateurs, en majorité asiatiques, pour pêcher au large de nos côtes, ils sont sans avenir. Comme les employés dans les zones franches, ils ne bénéficient ni d'assurance vie, ni de caisse retraite, ni d'assurance maladie. Leurs salaires dépassent à peine le fameux SMIG de 250.000 francs », s'indignent les responsables du SygMa (Syndicat Général Maritime de Madagascar). Ils sont actuellement quelque 18.000 marins à travailler dans les ports malgaches. Plus de 1000 marins malgaches travaillent à l'étranger. Leurs situations, tant financières que sociales sont largement meilleures que celles de leurs collègues exerçant au pays. A l'extérieur, un marin malgache gagne au minimum entre 800 et 1000 euros par mois. Le salaire peut s'élever au maximum entre 2000 à 2500 euros par mois. Aussi, les marins malgaches, même s'ils se sentent exploités, ne rechignent guère à travailler à l'étranger. Au contraire, ils remplissent merveilleusement leur contrat. A preuve, Alain SUARD, DG de France Télécom, a reconnu que : « les Malgaches travaillent bien, même s'ils sont rémunérés à la moitié de ce que reçoivent leurs homologues français ». En effet, un marin malgache perçoit mensuellement 1000 euros contre le double 2000 euros pour un marin français (Midi 08/10/04)

### ***Adoptions d'enfants, trafics de personnes, pédophilie***

**Traite et commerce d'enfants : avant-projet de loi.** Les députés se sont apprêtés hier à écouter le rapport du comité ad hoc installé par le biais du ministère de la Population sur l'esquisse des dispositions formant avant-projet de loi sur la Traite et le Commerce d'enfants, mais ce rapport n'est pas encore prêt, à en croire les explications des représentants du gouvernement. Force est pour les députés d'attendre cette volonté de l'Exécutif sur ce sujet très important. (Midi 08/10/04)

**Les policiers se mobilisent pour la protection des mineurs de Diégo :** c'est une ville portuaire où plusieurs bateaux étrangers accostent tout au long de l'année. Le tourisme est considéré comme un levier de développement de la province en général, et de la région Diana en particulier. Mais l'avenir des enfants malgaches, plus particulièrement les filles, y est en danger. D'un côté, des touristes malintentionnés profitent de la pauvreté des malgaches en offrant quelques cadeaux aux filles de 11 à 12 ans. De l'autre côté, les parents, dans l'impossibilité financière ou pour l'amour de l'argent, poussent leurs filles mineures à se prostituer. Devant cette situation, les policiers se mobilisent, mieux vaut tard que jamais ! Des mesures ont déjà été prises mais un atelier de formation a été organisé dans la capitale du nord, après Nosy-Be Hellville, capitale de ce tourisme sexuel. Une formation réservée à une dizaine de policiers issus de quelques départements de la région Diana a pour but de mettre en application la loi en vigueur. Ainsi, Madagascar a pris des engagements lors de la signature de la convention sur les droits des enfants. (Les Nouvelles 14/10/04)

### ***Détenus, conditions carcérales, abolition de la peine de mort***

**Journée mondiale contre la peine de mort :** Madagascar n'a plus connu d'exécution capitale depuis 1958. Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale contre la peine de mort, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), un organisme affilié à la fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), manifeste sa reconnaissance au gouvernement malagasy. Madagascar a adopté depuis longtemps la déclaration universelle des droits de l'homme et a ratifié certains textes internationaux et régionaux, comme le Pacte relatif aux droits civils et politiques, la convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Une lettre a été de ce fait adressée à madame le ministre de la justice par la présidente

de l'ACAT. Cette lettre a pour objet la ratification du deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que l'amendement du code pénal malgache. Le pacte, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies est entré en vigueur le 11 juillet 1991 ; il a pour objet l'abolition de la peine de mort. (L'Express 12/10/04)

## **Autres sujets**

**Religion : « Centre du Réveil » 279 nouveaux « mpiandry ».** Un grand culte de consécration a été dédié aux 279 nouveaux « mpiandry » et à l'accueil de 39 autres issus de la FJKM, au temple FVPM d'Antaninanandrano. Cette cérémonie religieuse entre dans le cadre de la célébration des 20 années d'existence du « Centre du réveil » qui se trouve à 40km d'Ambalavao et qui est dirigé par le Pasteur Dada RAJOHANESA. Ces mpiandry, qui ont suivi une formation de deux ans, vont ainsi agrandir le rang des leurs dans les centres de Réveil de Soatanana, Ankaramalaza et Farihimena pour une mission d'évangélisation et de guérison. (Les Nouvelles 17/10/04)

**Drogue : khat exporté frauduleusement à Djibouti...**La vente et la consommation de khat serait désormais interdite. De jeunes de la ville d'Antsiranana n'arrivent pas à comprendre pourquoi cette coutume propre à la région est dorénavant interdite. Une éventuelle interdiction du khat inquiète les « consommateurs ». Des confidences laissent entendre qu'une haute personnalité du régime en place aurait trouvé un débouché... juteux à ces feuilles de khat : exportation, frauduleuse et en masse, à destination de Djibouti acheminée par avion. Un marché porteur qui expliquerait ces rumeurs de représailles contre les consommateurs nationaux, car l'exportateur veut amasser toute la production locale. (La Gazette 17/10/04)

**Francophonie et Présidentielles camerounaises :** Norbert Lala RATSIRAHONANA, ancien chef d'Etat p.i. conseiller spécial et ambassadeur itinérant du Président de la République, conduira une mission d'observation de la Francophonie pour les élections présidentielles du Cameroun, le 11 octobre. La délégation est composée de 15 membres issus de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle comporte des experts en matière électorale. Ancien président de la Haute cour constitutionnelle (HCC), Norbert Lala RATSIRAHONANA est une personnalité aux compétences très sollicitées sur le continent africain. Il accorde une attention privilégiée au concept de commission électorale indépendante, qui connaît une concrétisation plus ou moins heureuse dans certains pays africains. A Madagascar, l'idée reste encore une éventualité de salon. (L'Express 08/10/04)

**Droit de l'homme et développement : favoriser une société civile responsable.** La Grande Ile a été représentée au 2ème colloque international sur les droits de l'homme et le développement démocratique durable à la lumière du Nepad pour les îles africaines de l'Océan Indien, qui s'est déroulé aux Comores. Le colloque considère qu'il est impératif que des partenaires étatiques, nationaux, régionaux, internationaux renforcent les liens de coopération par la culture de la paix. Face à la dégradation de la paix mondiale, le colloque interpelle la communauté internationale pour que des mesures soient prises en vue d'endiguer et d'éradiquer les causes des conflits qui plongent l'humanité une fois de plus dans l'ignominie. On demande également à chaque pays de favoriser l'émergence d'une société civile responsable, seule susceptible de favoriser la paix véritable. Les participants se sont aussi prononcés contre les effets pervers de l'endettement endémique de plus en plus intolérable pour le développement durable des pays concernés. (La Gazette 08/10/04)

**La nécessité du renforcement des réseaux du défenseur des Droits de l'Homme et la création d'un observatoire des Droits Humains et de la démocratie.** Lors du deuxième colloque international sur les droits de l'homme et le développement démocratique durable, les participants ont opté pour la mise en place d'un observatoire des droits de l'homme et de la démocratie dont

les 25 membres se réuniront au cours du premier semestre 2005 sous l'égide de l'Udh. En outre, la constitution du réseau des sociétés civiles pour les droits de l'homme par les ONG et les associations oeuvrant dans ce domaine au sein de chaque société civile nationale a été décidé ainsi que la mise en place d'un statut de défenseurs des droits de l'homme pour combattre les menaces et les persécutions à l'endroit des militants et dirigeants défenseurs des droits humains et de la démocratie. (Les Nouvelles 09/10/04)

**Formation de formateurs MIR -Mada : déterminé à promouvoir la paix par la non violence.** Selon son président Michel RAVOAVY, MIR-Mada a pour objectif la promotion de la paix et la justice par la non-violence. La formation qu'il organise a pour but de renforcer la capacité de ses membres et d'augmenter le nombre de formateurs en matière de communication non-violente. Le directeur de l'éducation de masse et du civisme au ministère de l'Education nationale a insisté sur l'importance et la nécessité de la tenue d'une telle formation. Créé en 1990, le MIR/Section Madagascar compte actuellement 150 membres. Il intervient surtout lorsque le pays vit un trouble politique. Il intervient également là où la violence prend de l'ampleur. Le MIR-Mada est une des branches du MIRInternational. Celui-ci a vu le jour en 1914 aux Pays-Bas. C'est une ONG dont les membres sont issus de l'ensemble des grands courants religieux. Elle veut résister au recours à la violence comme moyen de résolution des conflits entre les personnes et les groupes en guerre. Elle travaille dans de nombreux pays. (Tribune 20/10/04)

**Les Etats-Unis subventionnent la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme :** 60.000 dollars. C'est le montant du fonds octroyé par les Etats-Unis à des ONG pour promouvoir la démocratie et les droits fondamentaux de l'homme. Trois ONG ont été choisies pour recevoir les subventions destinées à renforcer ce programme. Les accords de subventions dénommés "Fonds II pour la Démocratie et les Droits de l'Homme" ont été signés le 27 septembre. Ce sont les pays africains qui en sont les bénéficiaires afin d'assurer le soutien aux institutions démocratiques et le pluralisme politique. Les ONG subventionnées vont réaliser des programmes relatifs aux droits des handicapés physiques, des femmes et des enfants, des activités relatives au tourisme sexuel... Si d'autres ONG sont intéressées par ce financement, elles peuvent contacter l'Ambassade des Etats-Unis. (Les Nouvelles 09/10/04)

**Parlementaires en formation :** le député Mamy RAKOTOARIVELO a annoncé qu'un atelier d'information/formation aura lieu du 25 au 29 octobre à l'intention des députés et des sénateurs. Cette formation de haut niveau se fera en partenariat avec l'Union européenne. Les thèmes abordés porteront sur la bonne gouvernance et les missions du parlement, la démocratisation et les droits de la personne humaine et enfin la coopération internationale et le développement durable. (L'Express 21/10/04)

## **ECONOMIE**

### ***Change du Fmg coût de la vie & inflation***

**Hausse du Smig : grogne chez les travailleurs :** le nouveau taux du Smig ne satisfait pas encore les employés. Une frustration justifiée par une impuissance vis-à-vis de l'inflation galopante actuelle. La hausse de 10 % décidée par les trois principales organisations patronales ainsi que les syndicats de travailleurs est encore loin de la vraie requête des malgaches. Cette hausse est applicable dans toutes les entreprises au 1er octobre, et non au 1er janvier comme d'habitude. Ainsi le plus bas salaire sera de 253.000 Fmg à partir de ce mois. Le mécontentement tend à se propager sur toutes les couches sociales. Vivre décemment à Antananarivo nécessite au moins un million Fmg pour une famille de cinq membres. La dernière augmentation du Smig, décidée en

début d'année, était de 16%. Elle s'expliquait déjà par la forte inflation, en plus d'une dépréciation du franc malgache (L'Express 01/10/04)

**L'Etat tarde à donner sa bénédiction à un salaire minimum à 253.000 Fmg.** La crainte des observateurs se confirme. L'Etat a fait défection en retardant la sortie du décret d'application relatif à la convention des partenaires sociaux d'augmenter le salaire minimum d'embauche dans le secteur privé à 253.000 Fmg. L'accord en question remonte à quinze jours. Les syndicats des travailleurs et trois groupements professionnels représentant le secteur privé ont convenu d'augmenter les salaires minima d'embauche pour les catégories professionnelles M1 à OP3 de 10%, passant ainsi de 230.000 à 253.000 Fmg. En principe, cette convention doit entrer en vigueur dès ce jour. D'ailleurs, les groupements professionnels ont déjà exhorté leurs membres à appliquer cette nouvelle base salariale. Le ministre de la Fonction publique, du travail et des lois sociales, Jean Théodore RANJIVASON, a également été sollicité à procéder à l'officialisation de cet accord aujourd'hui au plus tard. En vain. On présume que l'Etat ne veut en aucun cas courir le risque d'aggraver l'inflation qui culmine actuellement à près de 14%, à la veille du verdict des institutions de Bretton Woods sur le point d'achèvement de l'IPPTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés). Entre aider les travailleurs du privé à mieux vivre l'inflation et maîtriser celle-ci pour faire bonne figure devant le FMI et la Banque mondiale, l'Etat semble avoir fait son choix. (La Nouvelle 02/09/04)

### **Conjoncture 2004 : les prévisions de croissance étouffées par une inflation galopante.**

La synthèse de la conjoncture économique réalisée par l'Instat montre une économie très fragile avec des résultats très contrastés d'un secteur à un autre mais surtout avec un taux de croissance du PIB assez faible pour faire face à un niveau élevé d'inflation. Cette dernière risque même de compromettre les impacts des efforts entrepris par les différents acteurs économiques. Avec une prévision de taux de croissance du PIB de 5,3% et un taux d'inflation élevé, on pourra dire que la fin d'année sera très difficile pour la population. L'économie nationale ne pourra pas rééditer ses exploits de l'année 2003 où le taux de croissance du PIB avait atteint 9,8%. Les prévisions pour 2004 (mise à jour septembre 2004) avancent une croissance de 5,3% du PIB alors qu'il y a peu de chance pour que le taux d'inflation de cette année puisse redescendre à un niveau tolérable. La croissance risque donc d'être étouffée par une inflation galopante (l'inflation est estimée à 14,3% depuis janvier 2004). Cette performance de croissance (5,3%) qui est prévue malgré tant de difficultés pourrait être anéantie par la flambée des prix. Les statistiques ont fait état d'une hausse du coût de la vie de 19,9% entre le mois d'août 2003 et août 2004. Le riz, avec une hausse de 33,8%, et le carburant, se trouvent en être les principales causes. On note également une augmentation très sensible du coût des PPN (Produits de Première Nécessité) et des biens d'importation. (Midi 01/09/04)

**Coût de la vie : les prix du gaz explosent.** Ce début du mois est placé sous le signe de la hausse des prix du gaz. (...) "A cette allure je devrais recourir à l'utilisation du charbon de bois mais cela crée des ennuis supplémentaires, ne serait-ce que la saleté qui découle de l'usage du charbon" se plaint une mère de famille. Le charbon de bois a aussi connu une flambée des prix car le sac se négocie de 25.000 à 35.000 Fmg. Il reste l'énergie électrique. Mais les réchauds ne sont indiqués que sous certaines conditions de branchement au risque de voir sa facture d'électricité multipliée par cinq. Ce relèvement des prix du gaz soulève des problèmes d'énergie renouvelable auxquels le pays est confronté sans que de véritables solutions soient proposées pour les résoudre. (L'Express 12/10/04)

**Prix du charbon de bois : le pire est à craindre !** La hausse des prix continue d'alimenter les débats. Pour le charbon, cette hausse se présente d'une autre manière. Les commerçants n'augmentent pas les prix mais ils diminuent la mesurette pour la vente en détail. De toute façon, faute d'argent, les gens n'achètent qu'en détail. Mais à l'allure où évoluent les prix du carburant avec la saison des pluies, les marchands de charbon ne vont plus se contenter



de réduire la mesurette, ils augmenteront certainement ces prix. Dans la capitale, le charbon de bois est utilisé par 81% des familles pour la cuisson des repas. Et très loin derrière, 8% achètent du bois. La saison des pluies approche or ces produits proviennent souvent des zones enclavées. Aussi, l'approvisionnement de la capitale sera irrégulier dans les prochains jours. D'autre part, la déforestation constitue un grave problème pour l'environnement et la consommation du charbon de bois en est une des causes principales. Des millions d'arbres sont abattus chaque année pour les besoins énergétiques du pays. (La Gazette 17/10/04)

**Energie et carburants : la prochaine hausse pourrait se situer à 15-17%.** Les prix n'ont pas bougé depuis juillet mais les cours du brut sur le marché international tout comme les cours des produits finis ont augmenté à une vitesse exponentielle et ont battu des records ces derniers mois. Les pétroliers auraient donc dû réviser à la hausse leurs tarifs. Des sources fiables affirment qu'ils subissent des pressions émanant des autorités de l'Etat pour maintenir les prix. C'est évidemment de bonne guerre car l'inflation étrangle les ménages. Mais les pétroliers y perdent beaucoup. Dans tous les cas, ce blocage du tarif laisse entendre qu'il y a comme une sorte d'arrangement entre les autorités et les pétroliers, car ces derniers ont le droit de réviser leur tarif depuis que le secteur a été libéralisé en juillet dernier. Mais l'on ne sait quel genre d'arrangement ils ont contracté. (Matera 15/10/04)

**Le retour de l'Ariary :** Madagascar s'apprête à changer de monnaie dans le flou le plus total. L'annonce du Président RAVALOMANANA d'abandonner le Franc malgache au profit de l'Ariary a pris de court aussi bien les administrations que les différents agents économiques. La loi sur la démonétisation est en cours de ratification par l'Assemblée Nationale, mais son application promet d'être longue. C'est par le biais des médias que le président malgache a annoncé il y a deux mois ce brusque changement qui entérine la fin du franc malgache, adopté il y a 50 ans. Dans l'immédiat, la monnaie reste en l'état. De fait, les premiers et nouveaux billets de 10 000, 5 000 et 2 000 ariary ne devraient voir le jour qu'à la fin de l'année. Les autres émissions attendront 2005. C'est en divisant la valeur du franc malgache actuelle par cinq que le gouvernement compte renforcer la valeur de la nouvelle monnaie. Toujours utilisé dans les milieux ruraux, l'ariary cohabitait avec le franc malgache, ce dernier restant dévolu à une partie restreinte de la population. L'opération, pressentie depuis plusieurs mois, est légitimée ainsi : « A quoi bon s'accrocher à une référence et à un symbole d'un franc français (FF) renié, rejeté et enterré par ses propres créateurs et propriétaires ! " Le directeur adjoint de la Banque centrale semble complètement dépassé par l'événement : " Nous ne disposons d'aucune information sur le sujet, nous avons appris la nouvelle de cette mesure par voie de presse ". Devant ce manque de transparence, qui perdure au fil des semaines, les principaux concernés par la démonétisation paraissent bien mal préparés à ce changement important. De plus, le coût financier de cette opération risque d'être énorme. Enfin, il apparaît que le nouveau Président veuille prendre ses distances avec l'ancien régime en marquant son mandat par une mesure exceptionnelle. Au vu du soutien affiché par la France au président sortant Ratsiraka lors des élections présidentielles, le Président Ravalomanana pourrait, en tuant le Franc malgache, s'affranchir symboliquement de la tutelle française. (Afrika.com 21/10/04)

**Malgré l'obtention du point d'achèvement, le FMG chute à nouveau !** Beaucoup estiment que l'obtention du point d'achèvement ne va pas régler tous les problèmes économiques provoqués après la forte dépréciation du franc malgache. Libérant, dit-on, quelque 850 milliards Fmg par an, cette « manne » du FMI va-t-elle réellement changer la vie des Malgaches, augmenter la croissance, créer des emplois ? Ce qui est loin d'être évident. La crainte demeure chez les hommes d'affaires. En effet, hier, contre toute attente, le franc malgache devait à nouveau chuter, dépassant la barre des 13 000 Fmg pour un euro. Pourquoi constate-t-on cette brusque fébrilité sur le MID (marché des devises) ? Un marché qui fait office de baromètre de l'économie malgache. Au cours actuel, cette économie de dettes de 85 millions de dollars correspond au volume échangé sur le marché des devises pendant 15 séances seulement. Ce n'est donc pas avec cette « manne » qu'on pourra

compter redresser la monnaie malgache, par ailleurs victime de la spirale inflationniste que la série de chutes successives du franc malgache lui-même durant le premier trimestre, a créée. Les opérateurs ne croient donc pas que l'atteinte du point d'achèvement ait... achevé le cauchemar de la dépréciation monétaire. Ainsi, au lieu de les rassurer, l'annonce des 850 milliards d'économie a inquiété les milieux d'affaires qui vivent depuis quelques semaines avec les rumeurs d'un nouveau glissement du franc malgache à partir du mois d'octobre. (La Gazette 21/10/04)

## **Aide alimentaire, approvisionnement & cours du riz**

**Riz importé de Thaïlande : Où sont les spécialistes ?** Inquiétude de la part des "anciens" du commerce de la filière riz en constatant que seuls quelques opérateurs "néophytes" semblent s'y adonner. Et eux de se demander si les transactions avec la Thaïlande à propos de l'importation de 100.000 t allaient finalement aboutir... Cinq mille tonnes de riz de dons de la part du Japon, puis 5.000 autres tonnes de dons de riz de la part de la Chine populaire. Merci beaucoup. Les autres pays amis viendront combler le déficit. D'habitude, on importe du riz de Chine, du Vietnam ou du Pakistan, mais pas de la Thaïlande. La Thaïlande a effectivement été le premier pays ami à nous faire don de riz. On ne sait pas exactement si ces 5.000 t sont incluses dans les 100.000 t convenues - donc 95.000 t à acheter à 260 dollars la tonne et 5.000 t en don, ou 100.000 t à acheter et en sus 5.000 t de don. Des informations bancaires laissent entendre en effet qu'au lieu de 260 dollars la tonne comme annoncé, il serait plutôt question de 276,5 dollars la tonne ; des informations qui auraient eu la caution du Trésor et des Finances malgaches. En tout cas, tout est aujourd'hui flou, et l'opération d'importation des 100.000 t de riz en provenance de la Thaïlande paraît bien nébuleuse. Les mauvaises langues ont déjà laissé entendre que cette opération riz thaïlandais va se terminer, sinon par un scandale, du moins en queue de poisson. (Tribune 01/10/04)

**13.000 T. de riz de la Thaïlande arriveront demain.** Le bateau transportant le premier lot de 13.000 T. (sur les 100.000 T.) de riz en provenance de la Thaïlande, débarquera demain à Toamasina. Le second lot de 23.000 T. sera réceptionné dans quinze jours. Les tonnages restants suivront par vagues à raison d'une cargaison tous les dix ou quinze jours. Cet arrivage de 13.000 T. va conforter la baisse des prix du riz qui varient actuellement entre 3.500 et 4.500 Fmg, un niveau encore élevé pour le commun des Malgaches. Le but est de couvrir les besoins de la population jusqu'en mars 2005 et de ramener les prix au consommateur en deçà de 3.500 Fmg. La perspective est bonne. L'opinion s'interroge toutefois sur le mécanisme de prix pour lequel opteront le gouvernement et ses compères privés pour y arriver. Entre la réduction à titre exceptionnel des diverses taxes d'importation ad valorem de 42%, fortement déconseillée à la veille de l'examen de Madagascar devant le FMI et la sollicitation des opérateurs privés à rogner leurs marges, le gouvernement pourrait être tenté d'opérer une subvention déguisée des prix. Mais rien de tel n'a encore été révélé. Toute aussi intéressante est la question de répartition de ces 13.000 T. de riz et des autres tonnages à venir entre les différentes régions de l'Ile. (Les Nouvelles 12/10/04)

**Riz à 3500 Fmg : colère des professionnels.** Ouf ! Du riz débarquera à Toamasina demain. Le prix de 3500 Fmg annoncé par le Gouvernement serait maintenu. Ce qui n'a pas manqué de susciter de nouveau de vifs commentaires chez les riziers. Ainsi, on nous confirme que la cargaison de riz attendue demain n'est pas du tout en provenance de Thaïlande mais bien de Pakistan, la première partie des 100 000 T chargée à Bangkok n'arrivant à Toamasina qu'à la fin de ce mois au plus tôt. D'où le terme de « manipulation de la presse du régime » évoquée dans le milieu quand bien même les consommateurs que nous sommes n'ont rien à foutre de savoir la provenance du riz du moment que la pénurie est évitée. Là où le bât blesse est le « traitement inégalitaire » des opérateurs dans cette opération. En effet, ce ne serait pas ceux qui ont trouvé la filière pakistanaise qui ont finalement réalisé l'achat de la cargaison flottante de 12 000 T. Ce serait toujours un membre du groupe d'opérateurs désignés pour les 100 000 T de riz thaïlandais qui aurait de

nouveau bénéficié de la garantie du Trésor public auprès des banques pour l'ouverture du crédit nécessaire à l'achat du riz pakistanais. (...) (La Gazette 12/10/04)

**Notre riz quotidien** : en 1924, Madagascar exportait 80.000 T de riz. Il s'agissait du riz " à péricarpe rouge, à grain opaque " qui sera progressivement déprécié sur les marchés européens au début des années trente et que viendra remplacer un riz dit de luxe appelé " vary lava, à grains longs, très gros, durs, parfaitement translucides ". 80 ans plus tard, Madagascar, vit dans l'attente de dons divers de riz ainsi que de 100.000 tonnes espérées depuis la Thaïlande. L'autosuffisance en riz, l'aliment principal des Malgaches, n'est plus qu'un lointain souvenir, nostalgie de ces années où la population malgache se comptait au dixième des 17 millions que Madagascar compterait en 2004. (L'Express 04/10/04)

**Le riz importé bientôt sur le marché, gare aux superbénéfices sur du riz subventionné** : du riz en provenance du Pakistan et de la Thaïlande importé à 3.500 Fmg le kilo; cela devra être le cas dans les prochains jours. C'est un pari du gouvernement de vendre du riz acheté à l'extérieur à ce prix jugé "raisonnable" en rapport au pouvoir d'achat et au coût de revient des importations aggravé par la situation qui prévaut sur le marché international. "Je félicite le gouvernement d'avoir accompli ses devoirs dans ces transactions commerciales délicates. Il reste maintenant aux opérateurs privés associés à cette opération riz à bas prix, de justifier les privilèges qu'ils ont obtenus", remarque un opérateur qui craint des dérives dans les ventes. Les sociétés Magro (groupe Tiko), Rabenaivo, Sillac sont les principaux importateurs. "Il se peut qu'une partie de ces importations organisées par le gouvernement soit vendue à 3.500 Fmg pour respecter les clauses du contrat. Mais l'autre partie sera écoulee sur le marché à des prix au dessus de ces 3.500 Fmg pour réaliser des superbénéfices sur le compte d'une action commerciale initialement non lucrative", soutient-il. Le gouvernement a pu négocier en Thaïlande l'achat de 100 000 tonnes de riz à 260 dollars la tonne. "A ce prix, vendre du riz à 3.500 Fmg le kilo relève d'un exploit sans des facilités accordées le long du canal de distribution", note un importateur. La Banque mondiale a déjà qu'elle est favorable à des subventions nuancées des importations de riz. Il est clair que les importateurs "agréés" par le gouvernement ont bénéficié de largesses pour atteindre l'objectif des 3.500 Fmg le kilo de riz au détaillant. Une barre tout de même placée assez haut pour la majorité de la population. (L'Express 09/10/04)

**Chine - Madagascar : octroi de 5.000 t de riz et 10.000 t de ciment.** Dans le cadre de l'accord de coopération signé en septembre 2003 entre le gouvernement chinois et le gouvernement malgache, le ministre Marcel RANJEVA et l'ambassadeur de la République populaire de Chine, ont signé, un échange de lettres portant octroi de ciments et de riz par le gouvernement chinois. Il s'agit de 5.000 t de riz à titre d'assistance d'urgence ainsi que près de 10.000 t de ciment. Ces dons arriveront à Madagascar avant la fin de l'année. Une cimenterie chinoise sera implantée à Madagascar, à Ambohimambola, pour aider à l'amélioration des infrastructures. Les préparatifs sont en cours. (Tribune 01/10/04)

**FID : 3760 T de riz débarqués à Toamasina et Toliary.** Dans le cadre du volet « protection sociale » de son programme de financement, le FID vient d'importer 3760 T de riz débarquées à Toamasina et à Toliary. Livraison destinée, avant tout aux plus démunis, en relation avec la réhabilitation des dégâts cycloniques occasionnés par Elita et Gafilo. En tant qu'agence d'exécution du gouvernement en matière de protection sociale, c'est le FID qui a financé l'achat, mais c'est le PAM qui s'est chargé des opérations d'importation. Ce riz ne sera pas commercialisé mais servira à l'opération « vivres contre travail », c'est-à-dire à donner à des personnes nécessiteuses du travail et de les payer, en partie en argent et en partie en vivres. Le FID travaillera en partenariat avec Care International dans les régions Est et Nord-Est, avec CRS dans les régions Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-est ; et enfin avec Agro Action Allemande dans les régions Sud-Est. Le projet touche des dizaines de Fivondronana. (Midi 11/10/04)

**Approvisionnement en riz : L'Italie intervient.** L'Italie offrira un lot important de riz à Madagascar, c'est ce qu'on a appris lors du retour du consul général de l'Italie. Ce pays est donc le premier pays européen à octroyer un don en riz à notre pays suite à l'appel lancé. Lors de son séjour en Italie, le consul a rencontré de hautes personnalités, dont le Pape JEAN PAUL II. La discussion a été axée sur les oeuvres sociales menées par les missionnaires catholiques à Madagascar. Le consul général a rencontré également le secrétaire d'Etat du Vatican, des ministres du gouvernement italien dont celui du Plan, des représentants des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, des responsables de la coopération. (Tribune 19/10/04)

**Cargaison de riz saisie en 2002 : 1.600 tonnes sur le marché !** Tout le monde attend de pied ferme l'arrivée du premier lot des 100.000 t de riz thaïlandais. En attendant, l'affaire de 2000 t de riz qui remonte à 2002 a refait surface. Il s'agissait de la saisie au port de Toamasina d'une cargaison de 12.500 T de riz d'origine pakistanaise affrétée par un "karana" sous un prête-nom malgache. Ce riz en souffrance a été abandonné au port et s'est détérioré à cause de la longue durée de stockage et ce, sans aucun traitement adéquat. Il y a deux ou trois mois, des rumeurs ont circulé qu'environ 2000 t de ce riz abandonné seraient consommables et certains s'apprêteraient à le vendre sur le marché local après examen de l'Institut Pasteur de Madagascar pour la délivrance d'un certificat de consommabilité. Depuis, on n'en a plus entendu parler. Au début de cette semaine, la société "Socam Typo" a été pointée du doigt pour avoir écoulé une partie de ce riz sur le marché depuis près de deux semaines. En fait, la société "Socam Typo" a adressé une demande auprès de l'autorité compétente pour la récupération d'une partie du riz épargnée par l'usure du stockage. "Cette tractation administrative n'a abouti qu'après trois mois et puis on a dû attendre 20 jours pour la confirmation de consommabilité de 1600 tonnes de ce riz à partir d'un laboratoire « sis à l'extérieur du pays », a indiqué la société "Socam Typo. Selon ses dires, ce riz a été vendu à 3500 Fmg le kilo. Quant au sort de l'autre partie du riz. "Elle a été détruite !", devait préciser le directeur général. (Midi 15/10/04)

**Agriculture : quid des engrais ?** Dans le contexte du MCA (Millenium Challenge Account), le Comité national affiche une vision enthousiaste au sujet du développement rural. A l'aide de cette manne financière, on nourrit le rêve d'un Madagascar grenier à riz du Comesa en espérant l'amélioration de notre capacité de production rizicole. En se référant aux exploits des asiatiques, force est de constater qu'on ne peut se passer de l'usage des engrais d'autant plus que les 130.000 à 140.000 t annuelles d'engrais nécessaires à Madagascar sont difficilement et chèrement acquises chaque année. Après la disparition des industries productrices d'engrais conçues dans le cadre du programme d'investissement de l'époque révolutionnaire, on s'interroge actuellement pourquoi les investisseurs ne se montrent pas chauds à se lancer dans la filière. On imagine mal qu'un pays bénéficiant de 597.000 km<sup>2</sup> de superficie et de 1.400.000 ha de surface rizicole ne dispose que d'une seule unité de production d'engrais. Jusqu'ici, on se contente de dons et des importations commerciales. Dans le cadre de l'opération "Voucher" en 2003, le ministère de l'Agriculture a, par le biais de donation japonaise, permis de mettre près de 10.000 t d'engrais à la portée de nos agriculteurs et ce, moyennant un taux d'intérêt à 0 %. Des techniciens japonais sont attendus en vue d'établir une étude concernant la possibilité d'expédier une nouvelle donation d'engrais. Le Japon et la Norvège sont les premiers pays donateurs tandis que l'Afrique du sud, l'Ile Maurice et la Belgique constituent nos principaux fournisseurs commerciaux. (Tribune 21/10/04)

**Faut pas en riz... re !** Du riz à gogo du moins trois fois par jour. Il n'y en aura peut-être plus jamais ni dans les plats ni dans nos rizières. Depuis 1960, on aura tout fait pour que le bol de riz ne devienne un luxe. Hélas, 44 ans après, il l'est puisque le kilo frise les 800 ariary. C'était impensable il y a encore vingt ans mais depuis le prix ne cesse de grimper et chaque seuil atteint par le kapoaka constitue un événement. D'ariary fito à l'époque de Philibert Tsiranana, le riz coûte cent fois plus cher aujourd'hui après que l'autosuffisance promise par Didier Ratsiraka ait échoué de façon lamentable en 1990 en dépit des milliards injectés dans les projets rizicoles. L'économie

socialiste rationnait le riz obligeant les gens à faire la queue au petit matin sur présentation d'un carnet. Le retour à la libéralisation dans les années 90 n'a pas amélioré la situation. La bourgeoisie du commerce a profité de chaque décote du Fmg amplifiée par la dévaluation devenue flottement pour finir en plongeant, pour majorer le prix. Une situation qui a ceci de paradoxal que la production mondiale n'a jamais connu de problème. Mieux, les nouvelles techniques de productions appliquées au Japon, au Pakistan, au Vietnam, en Indonésie, en Birmanie, en Chine... font qu'aucune menace ne plane sur l'humanité en ce qui concerne cette denrée. Sauf à Madagascar, où les cataclysmes naturels constituent une bonne raison pour justifier une hausse même si le prix à l'échelon international n'accuse pas une variation. Tant que la filière est dominée par quelques collecteurs puissants qui font la pluie et le beau temps selon la saison, le riz restera cet or blanc qui à l'image de son cousin noir, est un produit de pression politico-économique. Faut pas en riz ... re. (L'Express 21/10/04)

**La première cargaison des 100.000 T de riz thaïlandais arrivera le 4 novembre** Avec les prochains arrivages prévus dans une quinzaine de jours, on espère arriver à une certaine détente du prix du riz. Parvenir à maintenir le prix du riz, quel qu'en soit l'origine, à un seuil ne dépassant pas les 3.500 Fmg le kilo est une gageure pour nos dirigeants. Selon le ministre de l'Industrialisation, du commerce et du développement du secteur privé, ANDRIANARISON Olivier Sahobisoa, le fournisseur rencontre d'énormes difficultés pour faire acheminer la cargaison jusqu'à Madagascar en raison de la pénurie de navires. Les importations et les exportations effectuées par la Chine mobilisent de nombreux navires, créant ainsi une pression sur le transport maritime. Ce sont là les raisons qui expliquent le retard de la livraison des 100.000 t de riz thaïlandais dont la première cargaison, actuellement flottante, de 8.700 t n'arrivera que le 4 novembre. Les opérateurs sont appelés à faire des concessions chacun à son niveau (importateurs, transporteurs, grossistes...). Même Mada Rail sera mise à contribution pour transporter le riz sur les lignes qu'elle dessert.

## ***Cultures d'exportation, vanille, girofle, letchis, sucre***

**Filière vanille naturelle : rencontre de la dernière chance ?** Les indicateurs de la vanille naturelle virent au rouge pour traduire une certaine agonie. La demande au niveau mondial a fortement baissé de 3 000 t en 1998 à moins de 1 500 t en 2004. Du coup, la campagne est marquée par l'effondrement des cours et la mévente de la vanille naturelle. Plusieurs facteurs ont été à l'origine de cette situation catastrophique, à citer, entre autres, l'augmentation sans cesse des prix depuis 1998 ; beaucoup de pays se sont lancés dans cette culture selon le président du Groupement des Entreprises de la SAVA, Claude ANDREAS. Les prix de la vanille naturelle sur le marché international ont décuplé entre 1999(50 USD/kg) et 2004 (450- 500 USD/kg). Les clients se sont tournés vers la vanille biotechnologique et la vanilline de synthèse dont les prix sont stables et moins chers. Raison pour laquelle, cette organisation avec l'appui de l'Union Européenne organisera des Assises internationales de la vanille naturelle du 11 au 13 octobre prochains. Des professionnels de la vanille, des représentants des pays producteurs, des industries transformatrices et extractrices des arômes, des industries agroalimentaires, des chercheurs, vont participer à cette réunion jugée de la dernière chance pour la filière vanille non seulement à Madagascar mais dans le monde entier. L'objectif est de rassurer les principaux acheteurs tant au niveau de la qualité des produits que la quantité exportée. (Tribune 01/10/04)

**Assises internationales de la vanille : clôture sur une note optimiste.** Avec la mise en place de la carte planteur, l'outil de marquage des gousses et les laboratoires de la floraison, la vanille naturelle malgache a déjà franchi les étapes nécessaires afin d'affronter le marché international. Les Assises internationales qui viennent d'être clôturées font renaître l'espoir. (...) Les participants à cette rencontre ont recommandé la nécessité de prévoir le prix qui doit alors faire l'objet d'une concertation au niveau mondial. Cette pratique permettra la stabilisation du cours sur le marché international. Actuellement, le prix du kilo de la vanille en vrac se situe à 50 dollars US. "On est

maintenant au niveau acceptable en matière de prix", a indiqué le président du Groupement des entreprises de la Sava (Ges), ANDREAS Claude. L'application d'un prix unique sur le marché mondial pourra éliminer la spéculation qui est l'un des facteurs négatifs de cette filière. L'annonce le plus tôt possible de l'ouverture de la campagne est également recommandée. Elle est déjà possible à Madagascar. Depuis l'année 2000, le Ges a mis en place 120 observatoires de la floraison qui permettent de déterminer les meilleures périodes de récolte et de mieux évaluer ainsi les prévisions de la production déjà en place. (L'Express 14/10/04)

Tous les professionnels de la vanille dans le monde confirment que le prix de 60 dollars permet de rémunérer les planteurs (Midi 14/10/04)

**L'effondrement du cours de la vanille : à quelque chose, malheur est bon...** L'effondrement du cours de la vanille malgache sur le marché international a précipité brusquement toute une région du haut d'un piédestal doré d'où elle s'était toujours crue inexpugnable. A 30 dollars, actuellement, le kilo de la vanille préparée, contre 450 l'an passé, c'en est bien fini, du moins pour le moment, de la fièvre de l'or vert qui s'est emparée depuis quelques années de la région nord-est de l'île, communément dénommée Sava. Les dirigeants avaient déjà tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme, mettant en garde tous ceux qui opèrent dans ce secteur contre une surévaluation de nos potentiels en vanille, laquelle ne s'accompagnait pas toujours d'une amélioration de la qualité du produit, les conditions climatiques en constituant la principale raison mais on se refusait à croire à l'imminence d'une véritable crise qui paralyserait tout un système économique. L'arrogante Sambava, par exemple, qui affichait sans aucune pudeur ses excès, depuis la pénurie de VTT, enregistrée dans les boutiques locales lors de la campagne de la vanille de 2000, jusqu'au poulet qui se vendait à 80.000 Fmg l'unité, établit aujourd'hui le triste bilan d'une ville qui a vécu jusque là bien au-dessus de ses moyens. Et la population de se mettre alors à l'unisson avec le reste du pays en s'offusquant (enfin ?) à la vue des prix affichés sur les étals des marchands de riz ou de viande. La vanille a façonné certaines attitudes discutables, dans la logique d'un état d'esprit résolument mercantile, entièrement dévoué au commerce et à l'argent facile. A part les billets de banque, plus rien ne compte, surtout pas l'école ou l'éducation. "La vanille a fait de Sambava une ville de voyous !", n'a pas hésité à dire, il y a quelques mois, un élu. (L'Express 06/10/04)

**Trafic de vanille :** depuis quelque temps, des trafiquants malgache proposent de la vanille de qualité inférieure et déstockée de la campagne précédente par centaines de kilos, en provenance de Madagascar à des commerçants utilisateurs (marchés et métiers de bouche) à des prix défiant toute concurrence. Dans un contexte de pénurie qui a favorisé les cours à la hausse maximale depuis l'année dernière, le marché est «juteux». Il faut savoir, qu'un arrêté interministériel du 21 juin 2004 des ministères de l'Agriculture et du Commerce de la République malgache interdit strictement l'exportation de la vanille de Madagascar dans un délai de six mois après la récolte, exportation qui ne pourra que commencer qu'en novembre 2004 dans certaines régions. La réglementation malgache limite à 100 gr la quantité de vanille qu'un voyageur peut amener dans ses bagages. Ce produit bénéficie d'une sensibilité hautement surveillée en matière d'exportation. Ces trafiquants qui bénéficient de complicités évidentes au départ des ports malgaches et sous couvert d'autres exportations légales, notamment en matière d'artisanat malgache, arrivent à introduire la marchandise illicite à la Réunion et à tromper la vigilance douanière. Ici, des complices sont chargés d'écouler les produits. On peut deviner l'amertume des producteurs de vanille et des importateurs légaux qui voient leur vente dépréciée par des cours en chute libre. Ces trafiquants ont la part belle alors que chacun sait que dans la Grande île le système corrompu ne fait pas de cadeau aux opérateurs qui agissent en toute légalité et dont certains sont victimes de racket organisé, avec parfois la complicité de ceux qui sont chargés d'appliquer la réglementation. (Clicanoo Réunion 08/10/04)

**Produits d'exportation : optimisme pour le girofle et les litchis.**"Le kilo du girofle se vend actuellement aux alentours de 25.000 Fmg soit 10 fois plus que l'année dernière", a indiqué le député Stanislas ZAFILAHY. "Sur le plan international, le girofle pourrait s'acheter mieux

d'ici peu que la vanille", a-t-il précisé. Cette augmentation extraordinaire de cours est due à la diminution de la production de cette année. Les moments difficiles traversés par ce produit de rente durant plusieurs années se dissipent. La campagne du litchis s'annonce également fructueuse. "Estimée à 20.000 t, contre 30.000 t en 2003, cette diminution de la production pourra également porter à la hausse le prix du kilo", prévoit le député. D'autant que cette diminution de la production est accompagnée de l'amélioration de la qualité que l'on constate à un mois de l'ouverture de la campagne. Une situation qui nous assure l'écoulement de la totalité des produits à proposer sur le marché international. L'année dernière, seules 14.000 sur les 30.000 tonnes de la production ont pu être exportées à cause de la médiocrité de sa qualité. "La diminution notable enregistrée sur les produits agricoles dans la partie orientale de la Grande île est due aux passages des cyclones Gafilo et Elita". Mauvais pour les uns, les passages de ces catastrophes ont avantagé l'autres. (L'Express 18/10/04)

**Sucreries de la SIRAMA : baisse considérable de la production.** La campagne de nos unités sucrières touche à sa fin. En se référant aux 140.000 t de capacité, on constate une baisse notoire de la production. Cette baisse est flagrante chez la Sirama qui lors de la saison 2003-2004 n'a produit que 10.000 t par rapport aux 118.000 t de sa capacité réelle. Quant à la Sucoma de Morondava, sa seule unité a généré environ 15.000 t de sucre durant la saison 2003-2004 alors qu'elle peut produire jusqu'à 22.000 t. On est loin d'être en mesure de satisfaire le besoin national en sucre estimé autour de 102.000 t. Compte tenu du besoin sur le marché local, cette baisse de la production de nos sucreries a ouvert un boulevard aux sociétés importatrices de la filière dans le sens que les 30.000 t produites ne présentent qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins des consommateurs. Cette faiblesse de la production ne permet pas d'honorer convenablement certain contrat à l'égard de nos partenaires importateurs de sucre malgache. Nos unités sucrières sont en effet tenues à une convention d'exportation vers l'Union européenne et les Etats-Unis. Ce quota malgache est de l'ordre de 20 000 t de sucre par an. Depuis la crise politique de 2002, Madagascar a beaucoup de peine à combler son quota notamment dans le marché préférentiel déployé par l'Union européenne à l'endroit des pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifiques. Aujourd'hui, tout le monde s'attend à ce que les nouveaux gestionnaires, Mauriciens et Réunionnais de la Sirama trouvent les moyens et les stratégies de redorer le blason de nos sucreries. Dynamiques non seulement au niveau du marché extérieur mais également en mesure d'éviter l'achat de devises étrangères destinées à l'importation de sucre. (Tribune 19/10/04)

**Cultures d'exportation : risque majeur pour la sécurité alimentaire.** Booster les exportations reste le principal remède pour contrer l'inflation actuelle et rétablir la santé de la monnaie. Bien que les opérateurs puissent maintenant jouer avec un taux de change stable, le Fmg se stabilisant à 12.000 Fmg pour un euro, les investissements ne se bousculent pas à Madagascar. Le volume des exportations malgaches tend à diminuer, d'où l'impact négatif sur la balance des paiements. Les exportations restent toujours dominées par les produits agricoles dont 35,60 % constitués par les produits du règne végétal. Le matériel textile et ses articles dérivés tiennent la seconde place avec 32,31 % de l'exportation en valeur. Le tabac se trouve en dernière place dont l'exportation est estimée 0,0027 % de l'exportation annuelle. Parlant des exportations hors zone franche textile, les crevettes tiennent toujours le premier rang en terme de valeur avec 24,4 % des recettes annuelles, ensuite, vient la vanille avec 22,2 %, le girofle avec 18,6 % et les produits pétroliers à raison de 2,9 %, le café, par contre, tend à périlcliter. Avec l'intégration de Madagascar aux différentes organisations régionales comme le Comesa et le SADC, sans parler de notre pleine adhésion au programme du NEPAD, la Grande île est amenée à diversifier son offre, à part les produits de rente, en essayant de dénicher des marchés pour d'autres produits agro-industriels, entre autres la transformation des fruits et légumes destinés à l'exportation, source d'une forte valeur ajoutée. Par ailleurs, l'esquisse des projets proposés dans le programme américain Millenium Challenge of Account (MCA) indique déjà que les filières exportatrices seront privilégiées. Pourtant, à la lumière de l'expérience de quelques pays africains qui ont trop poussé le « tout à l'exportation » comme l'Afrique du Sud, c'est la sécurité alimentaire de la population qui a été mise en péril, au

bout seulement de quelques années, à cause de l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation. Pour Madagascar dont la production agricole est essentiellement dominée par la riziculture, cette dernière ne se révèle pas assez performante, la production nationale n'arrivant pas à satisfaire les besoins annuels en riz. Cette situation perdure depuis les années 70. Ainsi, mobiliser les paysans pour les cultures d'exportation diminuera encore plus l'offre alimentaire nationale. Outre ce problème, la préservation des ressources naturelles devrait également être bien étudiée, notamment la déforestation et l'exploitation extrême des ressources en matières premières et en combustible. En effet, il faudra prévoir l'apparition de gros industriels dans les nouvelles filières exportatrices. En dernier lieu, l'éventualité d'une « privatisation » à grande échelle des terres domaniales n'est pas à exclure afin de pouvoir quintupler les surfaces cultivables. Bien que les exploitations agricoles soient exclues aux étrangers pour le droit à la propriété, cette nouvelle donne aura un impact majeur sur les ressources. (La Gazette 01/09/04)

## ***Visite du président de la Banque mondiale***

**Banque Mondiale : trois scénarii de développement pour un appui de 370 millions de dollars à 650 millions de dollars sur trois ans.** Le Président de la Banque Mondiale, James WOLFENSHON, est arrivé hier pour une visite de 3 jours. Qualifiée de très importante pour l'avenir des relations entre Madagascar et la Banque Mondiale, cette visite précède la décision à prendre mais d'ores et déjà, à travers la Stratégie d'Assistance Pays (SAP) du groupe de la Banque Mondiale pour Madagascar adoptée par en novembre 2003, Madagascar peut bénéficier de financements entre 370 millions de dollars et 650 millions de dollars selon trois scénarii : Un scénario de base de 505 millions de dollars, un scénario optimiste de 650 millions de dollars et enfin un scénario modeste de 370 millions de dollars. Le scénario de base propose un programme de prêts de 505 millions de dollars US au total de l'année fiscale 2004 à 2006. Ce scénario repose sur l'hypothèse que les réformes continueront et que le Gouvernement mettra le DSRP en oeuvre avec succès. Si le rythme des réformes s'accélère, en particulier dans les domaines de la gouvernance et de la prestation des services sociaux aux plus démunis, 650 de millions de dollars US sont prévus dans un scénario optimiste accompagné d'une augmentation significative de l'appui en programme et en infrastructures. Si les réformes en matière de gouvernance ne se matérialisent pas et que le DSRP n'est pas mis en oeuvre, les prêts sur programmes ne seraient pas accordés et le programme de prêt serait modeste, d'un montant de 370 millions de dollars touchant essentiellement les investissements dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et la nutrition. En tout cas, l'application du DSRP étant réelle, ce dernier scénario est déjà exclu. Afin de guider la mise en oeuvre et d'en mesurer les réussites, cette SAP fournit une matrice des politiques, une matrice des bailleurs, et un ensemble d'indicateurs de suivi, un scénario d'octroi de prêt et des facteurs de déclenchement en fonction des objectifs et des trois axes stratégiques du DSRP. Cette stratégie doit affronter deux catégories de risques : les risques externes ou naturels sur lesquels le Gouvernement n'a aucune prise, et les risques sur lesquels le gouvernement peut agir. Dans la première catégorie figurent les différents chocs exogènes tels les cyclones, l'invasion de criquets, les événements internationaux qui affectent les voyages et le tourisme, auxquels Madagascar est très vulnérable. Dans la deuxième catégorie, il faut considérer cinq risques majeurs : le risque politique et la détérioration de la popularité des réformes, l'application insatisfaisante des réformes budgétaires et de la gouvernance ; l'érosion des préférences commerciales et la lenteur des réformes, permettant ainsi à d'autres pays en développement de devenir plus compétitifs; le peu de confiance des investisseurs privés dans l'économie malagasy; et les difficultés de mise en oeuvre du DSRP à cause d'une faible capacité institutionnelle, d'un financement insuffisant ou d'un manque d'effort cohérent de la part des bailleurs. (Midi 12/10/04)

**Banque Mondiale : continuer à maintenir le cap ?** : John D. WOLFENSOHN est dans nos murs. Les usages diplomatiques permettent d'écouter et de voir tout en n'en pensant pas moins. Notre



faiblesse insigne et tristement tenace, c'est cette manie de croire tout le bien que l'on déclare penser de nous et de persister à creuser les mêmes ornières malgré près d'un demi-siècle de relations avec la Banque mondiale. La tare qui persiste chez tous les dirigeants de tous les pays sous-développés, c'est cette dangereuse propension à prendre pour argent comptant tous les compliments que l'on déversent sur leurs régimes et sur leurs dirigeants. Chacune des républiques a eu son président de la Banque mondiale de service. Tous ont parlé d'efforts méritoires, de mesures courageuses, de développement palpable. C'est devenu une litanie, indécente à force d'être démentie par les faits. Depuis plus de quarante ans de compliments officiels, on continue de figurer imperturbablement dans le peloton de queue des pays les plus pauvres de la planète. Si pauvre que l'on s'est félicité d'avoir été choisi pour participer à la course au trésor du Millénium challenge de l'oncle BUSH. Il faut tout de même comprendre que pour être éligible, il fallait d'abord être pauvre, très pauvre, mais tout de même montrer une bonne volonté de s'en sortir. Faute de pouvoir montrer des preuves, on en était réduit à afficher des bonnes intentions pour gagner l'estime d'autrui, et des bailleurs de fonds. Qu'attendre de cette visite ? D'abord, plus de sous. Des milliards ont été engloutis, il n'en reste rien sinon des souvenirs entretenus autour d'épaves et des milliards de remboursement laissés en héritage. Puisque désormais le changement, la bonne gouvernance, le développement rapide et durable, le partenariat tous azimuts y compris avec la religion fait partie du nouveau credo officiel, il ne faut surtout pas espérer que John D. WOLFENSHON fasse des déclarations iconoclastes. Comme tous ses prédécesseurs, il va tout simplement dire que tout va très bien, que c'est encourageant, que c'est méritoire etc... Au vu de tout ce qui précède et de tout ce qui se passe dans le pays et qui lui échappe, le pire serait que le président de la Banque mondiale nous conseille de continuer à maintenir le cap. (L'Express 13/10/04)

**Le Protocole et le président de la Banque mondiale** : le Président de la République n'a pas été traîné derrière John D. WOLFENSOHN, président de la Banque mondiale. On a beau être dans la dèche, il y a des limites à la décence et au respect des règles qui veulent que charbonnier est maître chez lui, ou du moins en donner l'impression. Le patron de Bretton Woods a discoursé après le Premier ministre. Le plus grave aura été que des journalistes s'en soient étonnés ! Ils pensaient certainement que John D. WOLFENSOHN devrait protocolairement surclasser le Premier ministre. Voilà le résultat de décennies à faire des institutions de Bretton Woods une espèce de clé de Saint-Pierre pour ouvrir les portes du Paradis. Voudrait-on faire avaler des mesures déplaisantes ? On parle des grands méchants loups de Washington. On voudrait justifier de présumées performances ? On médiatise la moindre visite comme une reconnaissance internationale (...) (L'Express 14/10/04)

**James WOLFENSOHN confirme l'annulation de la moitié de la dette malgache.** Le président de la Banque mondiale a répondu aux attentes suscitées par sa visite. Madagascar peut s'attendre à l'effacement de la moitié des dettes extérieures, soit 2 milliards de dollars. La nouvelle était attendue depuis longtemps. Le président de la Banque mondiale l'a confirmée lors de la conférence de presse avec Marc Ravalomanana. "Après l'examen du dossier de Madagascar par le conseil d'administration de la Banque mondiale le 21 octobre, l'annulation de la moitié des dettes, soit 2 milliards de dollars, sera acquise", a indiqué James WOLFENSOHN. A la présentation du draft du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Dsrp, en mars 2003, les chiffres avancés mentionnent que "l'encours de la dette est estimé à 4 milliards de dollars. En 2000, cela représentait 331% des recettes d'exportations, 889% des recettes fiscales et 100% du Pib". Le directeur des opérations de la Banque mondiale James BOND a déjà expliqué que "l'allègement des dettes consiste à réduire le rapport de la valeur actualisée de la dette aux exportations". Le président Marc RAVALOMANANA a émis la suggestion selon laquelle "la Banque mondiale devrait aussi apporter un soutien financier au budget et ne se contente pas des projets classiques". Le président de la Banque mondiale a félicité le gouvernement sur la façon avec laquelle il gère les portefeuilles des projets conclus avec la Banque mondiale. "Nous n'avons pas de problèmes sur des projets valant 800 millions de dollars. Seul un projet connaît des difficultés, a-t-il mentionné. (L'Express 15/10/04)

**Point d'achèvement. Le mot est plus que jamais en vogue, durant le passage du président de la Banque mondiale.** Mais qu'on n'en fasse pas un argument politique en faveur du régime actuel, car il ne date pas de ce régime. Le choix de bénéficier de l'IPTE ne s'est pas fait de nos jours, mais du temps de l'Amiral, et la démarche en vue de l'effacement de nos dettes, objectif visé par ce point d'achèvement, a été entamée depuis le gouvernement Tantely ANDRIANARIVO. C'était cette équipe qui a marqué, en 2000, le point de décision, une étape nécessaire avant le point d'achèvement. Il s'agit là d'une continuité de l'Etat. Il serait malhonnête que le pouvoir en place en revendique la paternité. Si l'Euro revenait à 7.000 Fmg, le kilo du riz à 2.400 Fmg et le litre d'essence à 5.000 Fmg ; ce serait une prouesse à attribuer totalement au gouvernement Jacques SYLLA. (La Gazette 15/10/04)

## ***Bailleurs de fonds, aide & effacement de la dette, coopération***

**Coopération germano-malgache :** le Président a reçu cinq parlementaires allemands venus pour les festivités de la semaine culturelle germano-malgache. Cette délégation s'est entretenue avec le président sur la question d'un éventuel effacement de nos dettes envers la République d'Allemagne, à l'instar de la France. Les parlementaires allemands ont promis de soutenir le dossier de Madagascar auprès des bailleurs de fonds. (L'Express 05/10/04)

**Millenium challenge : dépôt du dossier ce jour.** Madagascar dépose son dossier au « concours » du Millenium Challenge Account (ou Compte du Millénaire), ce 4 octobre. L'île pense ainsi se donner les meilleures chances de succès, en remettant son dossier bien avant le délai qui expire à la fin du mois. Madagascar a déjà triomphé dans la première manche du concours, en figurant parmi les 16 pays nominés. La seconde et dernière manche consiste (pour les 16 élus) à avancer des projets de développement, les meilleurs étant primés par un important financement du Millenium Challenge. Le régime avait sollicité toutes les compétences et toutes les bonnes volontés pour élaborer ces projets. Le Compte du Millénaire va octroyer, dans un premier temps, un financement de un milliard de dollars à répartir entre les projets primés. Par la suite, l'enveloppe totale va être portée à cinq milliards de dollars. ». (La Gazette 05/09/04)

**Annulation de la dette : d'incertitudes en incertitudes.** L'encours nominal de la dette de Madagascar est estimé en 2002 à 4.587 millions de dollars US, soit 100,6 % du PIB. En valeur actuelle nette et après les réaménagements traditionnels, la dette se chiffre à 2.277 millions de dollars US, soit l'équivalent de 49,9 % du PIB, 211,3 % des exportations et 624,7 % des recettes fiscales. En tenant compte de l'assistance intérimaire au titre de l'IPTE, la VAN du stock de la dette s'est établie à 1.397 millions de dollars, représentant respectivement 30,6 % du PIB, 129,7% des recettes des exportations et 383,3 % des recettes fiscales. De même, le service de la dette extérieure atteint 128 millions de dollars, soit 11,9 % des recettes d'exportations et 35,2 % des recettes fiscales. Après l'assistance intérimaire, le service de la dette est passé à 50 millions de dollars, soit 4,7 % des recettes d'exportations et 13,8 % des recettes fiscales. Même si la certitude est permise pour l'atteinte du point d'achèvement, au titre de l'IPTE, en octobre, pour une annulation de pas plus de 50 % de nos dettes extérieures, l'incertitude est permise après l'appel pressant des dirigeants respectifs du FMI et de la Banque mondiale aux pays créanciers de s'exécuter dans leur engagement d'annulation des dettes des pays débiteurs. En effet, même si l'on savait déjà que le poids de la dette sera insoutenable pour au moins dix ans, il apparaît maintenant que le programme de mise en oeuvre du DSRP est sérieusement compromis, faute de ressources disponibles. Les fonds à mobiliser pour financer les programmes d'investissement public inscrits dans le DRSP afin de réduire de moitié le taux de pauvreté en 10 ans sont évalués à 1,9 milliard de dollars sur la période 2004 à 2006 dont les ressources additionnelles à trouver sont près de 1 milliard de dollars. Ces montants correspondent, selon le DSRP, à des actions jugées prioritaires. Le besoin de financement extérieur se présente ainsi avec acuité, d'autant plus que l'économie

dégagée avec l'annulation éventuelle des dettes est loin d'être suffisante. Pour en revenir à l'appel des dirigeants des institutions de Bretton Woods, le doute est permis dans la mesure où aucun pays créancier du Nord ne fera un effort supérieur à 1% de ses dépenses militaires en faveur des réductions de dettes. A l'exemple du congrès américain qui n'a alloué aux réductions de dettes que 63 millions de dollars en 2000 et 63 millions en 2001, soit 25 % du budget annuel de la défense américaine, s'élevant à 280 milliards de dollars. Pour donner une vision des droits de vote entre les 24 administrateurs du FMI, entre autres, les Etats-Unis détiennent 17,4 %, suivis du Japon (6,15 %), l'Allemagne (6,1 %), la France (4,96 %), le Royaume-Uni (4,96 %), l'Arabie Saoudite (3,23%), la Chine (2,95 %), la Russie (2,75 %), le groupe présidé par la Belgique (5,15 %). Ainsi, l'annulation de la dette de Madagascar dépend des décisions de ces administrateurs, et vu le poids assez négligeable de la France dont le Président a promis de faire de son mieux, il ne faut pas trop se faire d'illusions. En fait, la promesse du Président Marc RAVALOMANANA d'une annulation des dettes extérieures à hauteur de 90 % n'était que du vent. (La Gazette 06/10/04)

**FMI - IPPTE : point d'achèvement atteint !** FMI a annoncé qu'il a validé le dossier IPPTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés) de Madagascar. " Oubliées les séquelles de la crise 2002 qui étaient à l'origine de l'atermoisement du point d'achèvement de l'IPPTE. Madagascar a donc atteint son fameux point d'achèvement. Elle a donc manifestement mené à bien les grandes réformes structurelles convenues avec les institutions de Bretton Woods lors de son point de décision en 2000 dans le cadre du DSRP (Document de stratégie de réduction de la pauvreté). Venant du FMI dont les recommandations ont toujours été implacables, ce feu vert est inouï. Aussi, Madagascar va-t-elle être déchargée de son plus lourd fardeau en bénéficiant d'un allègement de ses dettes à hauteur de deux milliards de dollars qu'elle a contractées vis-à-vis du FMI et de la Banque mondiale, sans avoir à remplir d'autres conditions. Le verdict de la Banque mondiale qui tombera ce jeudi comptera tout autant mais tout porte à croire désormais que ce sera une simple formalité. Mais le point d'achèvement, loin d'être une fin en soi, est aussi celui du commencement. Les économies engendrées par l'absence de paiements au titre du service de la dette devront être consacrées aux investissements publics. Toujours sous la stricte surveillance des bailleurs de fonds. Madagascar a encore besoin d'une aide extérieure concessionnelle importante même en cas d'annulation intégrale de sa dette. Nonobstant les promesses faites ici et là par quelques créanciers bilatéraux en cas de réalisation du point d'achèvement de l'IPPTE, des pourparlers et lobbyings, notamment auprès du Club de Paris et celui de Londres, s'imposent déjà pour un traitement similaire de nos dettes bilatérales... (Les Nouvelles 19/10/04)

**Dettes malgache :** le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a examiné le dossier malgache ce 21 octobre 2004 comme prévu. L'Association Internationale pour le Développement (IDA) du groupe de la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ont convenu que Madagascar a franchi toutes les étapes pour atteindre son point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Madagascar est le 15ème pays ayant atteint ce point d'achèvement aux côtés du Bénin, de la Bolivie, du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Ghana, du Mali, du Mozambique, du Nicaragua, du Niger, du Sénégal, de la Tanzanie et de l'Ouganda. (L'Express 22/10/04)

**«Au moins un gain de 800 milliards Fmg par an» :** selon le VPM Zaza RAMANDIMBIARISON, "dans le cadre de l'initiative du Club de Paris, on peut s'attendre de leur part à une enveloppe annuelle de l'ordre de 300 milliards Fmg grâce à l'effacement de nos dettes. Avec les 550 milliards du Bretton-Woods, le processus d'allègement permettra de générer un gain d'au moins 800 milliards Fmg par an pour atteindre la vitesse de croisière dans la course au développement"... Cette largesse de nos créanciers nous permettra de renforcer les axes prioritaires fixés par le DSRP tels que l'éducation nationale, la santé, la bonne gouvernance et les infrastructures. Le n° 2 du gouvernement est convaincu que nos partenaires

bilatéraux regroupés au sein du "Club de Paris" apporteront bientôt leur part de briques au sujet de l'allègement de nos dettes. (Tribune 20/10/04)

**Performances du gouvernement : Résultats médiocres !** Ouf ! Oui, c'est du soulagement que devraient exprimer nos dirigeants sur la décision du Conseil d'administration du FMI sur le déblocage de 16,6 millions de dollars au titre de Facilité pour la croissance et de réduction de la pauvreté (FRCP) ainsi que son feu vert pour l'atteinte du point d'achèvement. Mais à bien lire le communiqué du FMI, ce n'est pas du tout la performance du gouvernement qui a conduit cette institution à prendre une décision favorable à l'égard de notre pays. En effet, le Conseil a décidé d'écarter l'inobservation de quatre critères quantitatifs et un critère structurel de performance. Il s'agirait du niveau minimum des réserves en devises de la Banque centrale malgache, du niveau des encours financiers de l'Etat sur le marché intérieur, des recettes fiscales et des arriérés de paiements intérieurs qui auraient tous dérapé par rapport aux indicateurs fixés en mars 2004, lors du dernier déblocage de la tranche de crédit du FMI. Quant au critère structurel, ce serait probablement le sort de la Sirama qui a été finalement attribuée aux Mauriciens en compensation des 10 millions de dollars de crédit que l'île soeur a alloués à la suite de la crise post-électorale. D'habitude, le non-respect des critères de performance est sanctionné négativement par le FMI. Mais les mesures prises depuis juillet sur recommandation du Fonds (relèvement du taux de la Banque centrale, réduction du budget, augmentation des réserves obligatoires des banques primaires, retaxation de certains produits exonérés par la loi sur la détaxation) ont été appréciées pour mériter l'« indulgence » du FMI. (La Gazette 21/10/04)

**Félicitation, vous êtes admis au purgatoire.** Ah, c'était donc ça, le point d'achèvement : ce n'est que le début d'un long chemin de croix que les bailleurs ont balisé comme l'unique voie du développement. Pour en arriver à ce point, on n'a que trop perdu du temps en tergiversations. Plus d'une décennie à essayer d'obtenir la coupe sans accepter d'en payer le prix : boire le contenu amer. Déjà en 1992, on savait cette histoire de vérité de prix, facteur déterminant pour avoir accès au purgatoire ; naïf peut-être on s'est cru assez malin pour y parvenir en pavant la route de seules bonnes intentions et en se dispensant des actes essentiels de soumission. Que nenni ! Des années à faire du sur-place, à jouer à ce jeu de cache-cache. Si aujourd'hui on est parvenu à ce point d'achèvement, est-ce grâce à la manifestation d'une réelle détermination ? Sûrement, mais il faut reconnaître que les circonstances ont poussé à la roue. La décision coïncide avec une période où la population affronte de dures réalités qui ressemblent à une sorte de vérité des prix. Ces difficultés dans lesquelles se débattent population, secteur privé et même l'Etat, n'ont quand même pas été orchestrées de façon délibérée, de quoi faire une bonne copie. Elève appliqué, il ne restait plus au pouvoir qu'à faire preuve de maîtrise de ses états d'âme, en se gendarmant sur toute tentation de subvention institutionnelle et en gavant le taux directeur de quelques point de relèvement. Dossier bien ficelé, population bien étranglée à la limite de l'étouffement. Pour faire bonne mesure, un peu de zèle, sur des thèmes nouveaux dans un oral facultatif : sensibilisation à la patience et apprentissage de la souffrance. Certificat de non rêveur dans la poche, bienvenu au club purgatoire. Ainsi que l'a rappelé le Président de la Banque Mondiale, fini le temps des rêves.. S'il ne faut pas déroger aux sacro-saintes règles placées sous haute surveillance pour leur apparence, est-il une possibilité de mesures destinées à une population qui s'essouffle et dont on peut difficilement attendre une participation active dans la situation actuelle ? Le vice-premier ministre a laissé entendre une ouverture. Il a émis la possibilité d'une révision du salaire des fonctionnaires. Cette probabilité pour concrétiser l'espoir devrait être précédée d'une accélération de l'application de l'accord conclu entre patronat et syndicats sur une minime augmentation qui tarde aux travailleurs du privé. On s'interroge d'ailleurs sur les raisons de ce retard. Il paraît que ça va faire l'objet d'une loi. Et si c'était faux, et que le blocage des salaires était simplement un joker que l'on gardait dans sa manche ? (Les Nouvelles 22/10/04)

«**Vitrine de Madagascar 2004**» : la COI portée à la connaissance du public. Cette manifestation organisée par les Chambres de Commerce a été l'occasion pour la Commission de l'Océan Indien

de porter à la connaissance du public la situation de la coopération régionale, les institutions et les différents projets de la commission. Une louable initiative du Secrétaire général de la COI Andréas Monique ESOAVELOMANDROSO qui a dépêché un de ses collaborateurs, le Mauricien Vicky CUSHMAJEE. Les visiteurs du stand de la COI ont ainsi pu faire plus ample connaissances avec le réseau de partenariats de la COI pour un développement durable de la région, le programme régional intégré de Développement des Echanges (PRIDE), le programme régional "Environnement"..., les projets qui viennent de démarrer comme le programme régional de marquage des thons financé par l'Union européenne, ou le Suivi Contrôle et Surveillance (SCS) de la pêche aux grands pélagiques dans les ZE des pays de l'Océan Indien, financé conjointement par l'Union européenne, par la France (Réunion) et les autres pays de la COI. Mais la justification, la plus proche est l'organisation prochaine de plusieurs événements régionaux dans la Grande Ile : le prochain festival culturel de l'O.I en 2005, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en mars 2005 à Antananarivo, et la tenue de la première assemblée constitutive en novembre de cette année de l'OTIOI (Organisation du Tourisme des Iles de l'Océan Indien) dont le siège est à Madagascar. (Tribune 11/10/04)

**Coopération Université de la Réunion / Madagascar** : une convention cadre a été signée entre le président de l'Université de La Réunion et quatre présidents d'universités malgaches. Les présidents THEODORET (Tuléar), Pascal RAKOTOBE (Tananarive), le doyen Jean de Dieu KALOBOTRA représentant la présidente Cécile Dominique MANOROHANTA (Antsiranana), et Roger RAJAONARIVVELO (Tamatave), ont paraphé un accord "qui ouvre de nouvelles perspectives" à des collaborations reprises depuis quelques années, après la mise en sommeil qui avait suivi la première convention de 1992. Cette convention cadre comporte notamment la mise en place de l'école doctorale malgache, dont le personnel universitaire est confronté à un problème de relève de son encadrement. L'école doctorale de La Réunion a participé à la création de son homologue malgache, à laquelle travaillent les six universités de Madagascar. Cette convention vient ratifier les collaborations existantes et veut ouvrir des perspectives nouvelles à la mobilité des étudiants malgaches. L'adoption par les universités malgaches du système européen LMD (Licence Master Doctorat), remplaçant le DEA, permettra de valider les études malgaches dans d'autres universités, à La Réunion ou en Europe. Mais une fois de plus, la politique des visas appliquée dans notre île (hors "espace Schengen") aux étudiants et chercheurs étrangers de l'océan Indien a été dénoncée comme un obstacle majeur au développement de la coopération régionale. Les universitaires de La Réunion ont approché sur ce point le conseiller à la coopération et à la culture de l'ambassade de France à Tananarive. (Témoignages Réunion 15/10/04)

**Projets de développement : Ravalomanana pilotera tous les fonds.** « Tous les projets de développement seront regroupés en un seul. Je gérerai, avec vous, les fonds » (...) « ceux qui ne sont pas d'accord peuvent partir avec leur argent » Logique avec lui-même, Marc RAVALOMANANA continue de développer son idée d'indépendance et de liberté pour la conduite des affaires nationales. Il déplore publiquement le "manque de droit de regard" du gouvernement sur ces projets car "les fonds n'appartiennent pas à l'Etat". Avec cette décision de piloter lui-même les projets, Marc RAVALOMANANA franchit un nouveau palier. Depuis son accession au pouvoir, il a toujours revendiqué la conception des programmes économiques et des projets par les nationaux et déclare son opposition aux "programmes livrés clé en main". Cette intention remet en cause le concept des bailleurs de fonds traditionnels pour la gestion des projets et de leur fonds. En visite la semaine dernière, James WOLFENHSON, président de la Banque mondiale, a annoncé sa "satisfaction de la gestion par le gouvernement des portefeuilles de la Banque". Las des suspicions de gestion des crédits par le gouvernement, les bailleurs de fonds ont créé des agences indépendantes pour la gestion des projets. Ces agences servent d'interface entre les différents ministères et les bailleurs de fonds. Elles ne sont pas tenues de rendre compte auprès des ministères. (L'Express 18/10/04)

Que de révélations à Morondava de la part du président RAVALOMANANA à l'occasion de la "Journée Mondiale de l'Alimentation". De l'attribution d'une enveloppe de 500.000.000 de nos francs à chaque Chef de région à l'ouverture d'usines d'engrais un peu partout à Madagascar en passant par l'installation de téléphones d'un bout à l'autre de la Grande Ile. Autant de promesses présidentielles pour assurer la productivité agricole et garantir la sécurité tant au niveau urbain qu'au sein du monde rural. Pour y parvenir, le chef de l'Etat va tout prendre en main. Il pilotera en personne les projets, quelle que soit leur taille. Plus de grands projets tenus par telle ou telle entité ni de mini projets sans envergure. Il faudra coordonner en haut lieu les actions tout en misant sur l'apport des forces de l'ordre pour le maintien de la sécurité. A partir de maintenant, les bérêts verts et autres détachements autonomes de sécurité auront une double mission. Epauler les paysans tout en maintenant l'ordre public. (L'Express 18/10/04)

**Négociations européennes : Madagascar opte pour la COMESA au détriment de la SADC.** Les négociations malgaches sur des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne qui devaient aboutir à partir de 2008 en une zone de libre échange, sont menés avec le groupe de l'Afrique orientale et australe (AFOA) qui comporte la plus grande partie des Etats membres du COMESA dont Burundi, Comores, RD Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan, Ouganda, Zambie, Zimbabwe. L'option COMESA a été choisie au détriment de celle de la SADC étant donné que la COMESA a déjà pris une énorme avance. Des responsables ont affirmé qu'« au niveau de la SADC, l'engagement malgache est encore superficiel ». Aussi, malgré un penchant pour cette dernière, le Gouvernement a pris la peine de suivre l'autre voie, en abritant la troisième réunion du Forum Régional de Négociations des APE de l'AFOA. Partant de ce principe, Madagascar entend utiliser sa double appartenance pour acquérir le maximum de privilèges dans ses relations commerciales. Chaque formule est utilisée en fonction de l'enjeu que représentent les opportunités. Les grands enjeux économiques seront conduits au sein de la SADC tandis que les autres, à portée moyenne, seront menés ailleurs, notamment au sein de la COMESA. L'absence de l'Afrique du Sud dans cette dernière est la principale cause de son inefficacité pour les actions purement commerciale. Par contre, la COMESA peut se montrer très dissuasif lorsqu'il s'agit de négocier aux pays riches des positions privilégiées. C'est le cas avec l'Union Européenne. Par ailleurs, la structure de financement de l'Union Européenne à travers le 9ème Fonds Européen de Développement a orienté le choix vers la COMESA. (La Gazette 20/10/04)

**Echanges Sud-Sud :** les opérateurs africains et malgaches se préoccupent de l'intensification des échanges commerciaux Sud-Sud. Pour y parvenir, beaucoup de chemin reste à parcourir mais les contacts sont encourageants. Pas de vol direct reliant Madagascar aux pays de l'Afrique orientale et australe (Afoa), le transport maritime est lui aussi défaillant. Des obstacles se dressent donc pour l'intensification des échanges entre la Grande Ile et ces 15 pays réunis dans le groupe Afoa. L'organisation régionale Comesa dont Madagascar est membre est prête à travailler avec les pays de l'Afoa pour résoudre les problèmes de communication. Les ministres des transports de l'organisation sont actuellement en réunion. (La Gazette 22/10/04)

## ***Politique bancaire, investissements étrangers, désengagement de l'Etat***

**Taux bancaires : les opérateurs nationaux dans la tourmente.** La situation qui prévaut actuellement n'arrange pas les affaires des opérateurs locaux notamment les nationaux. Bon nombre d'entre eux sont en difficulté et certains n'arrivent plus à honorer leurs engagements auprès des banques ou des institutions financières. Pire encore, l'augmentation du taux directeur de la Banque centrale va aggraver la situation. En conséquence, des tableaux de bord de sociétés sont en train de virer au rouge. (...) Des mesures d'accompagnement s'imposent à l'heure actuelle, sinon le pire est à craindre. (Tribune 02/09/04)

**Investissements étrangers : les risques politiques inquiètent mais...** Pour inciter les investissements dans les pays en développement, l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA), la branche d'assurance de la Banque Mondiale, a déboursé 1,1 milliards de dollars de garanties au cours de l'exercice budgétaire 2004. Pour Madagascar, la couverture des risques non commerciaux, donc essentiellement politiques, par le MIGA est une notion assez récente. Ainsi, ayant axé le développement sur l'accroissement des investissements, plus étrangers que nationaux, le Gouvernement peut largement attirer l'attention des gros investisseurs, qui hésitent à s'engager à Madagascar. (La Gazette 03/09/04)

**Etat malagasy contre Galana : le procès coïncide avec l'arrivée du président de la Banque mondiale.** L'affaire « Ministère public et Etat malagasy contre Galana Raffinerie » a été renvoyée au 12 octobre. Un procès qui constitue une grande première à Madagascar, en matière de délit de corruption. Me Maria RAHARINARIVONIRINA, Fidy RATSIMBAHASON et Anatole ALPHONSE, ainsi que Me GOOSENS de la société d'avocats Rambaud Martel à Paris, se trouvent à Toamasina, pour préparer la défense de Galana face au « Fanjakana », « Pour répondre d'avoir à Toamasina, depuis moins de 3 ans, dans l'exercice d'une activité industrielle, (fonctionnement de la raffinerie terminal Galana SA), par imprudence, insouciance, inattention, négligence ou mépris des règlements, porté gravement atteinte à la santé, à la salubrité publique ou à la commodité du voisinage, soit par action ayant pour effet de modifier les équilibres biologiques, soit par une altération essentielle de l'eau ou de l'air ». L'Etat malagasy a fait procéder à des enquêtes et analyses par des experts. C'est sur la base de ce document que le parquet a enclenché la poursuite contre la compagnie pétrolière, quand bien même le rapport reconnaît qu'en amont de la raffinerie, le canal des Pangalanes est déjà très pollué, à cause des opérations de dégazage sauvage effectuées par de nombreuses embarcations et des déchets déversés par les riverains. La loi étant opposable à tous, le ministère public et l'Etat malagasy auraient dû poursuivre également ces autres pollueurs, à moins qu'ils n'aient voulu « pomper » le plus solvable. En effet, il va sans dire que les dommages intérêts seront non seulement fonction de l'ampleur du supposé délit, mais aussi en rapport avec la surface financière de celui à qui on les réclame. En tout cas, l'Etat malagasy se réserve le droit d'en fixer le montant au cours de l'audience qui focalisera l'attention des industriels et investisseurs potentiels. Qui plus est, la tenue du procès coïncide avec l'arrivée, non seulement des 13.000 tonnes de riz thaïlandais, mais aussi de celle du président de la Banque mondiale, James WOLFENSOHN à Madagascar. Et quand on sait que la « World Bank » se préoccupe de la situation des investisseurs, elle suivra certainement de près ce procès. Dilemme cornélien pour la Justice malgache qui ne devra pas non plus oublier que, outre la protection des investissements, la Banque mondiale attache une importance à la défense de l'environnement. Le Tribunal correctionnel de Toamasina est...condamné à allier ces deux préoccupations, sous peine de polluer davantage l'atmosphère. (Midi 11/10/04)

**Les motifs du report au 16 novembre du procès sur l'« affaire Galana »** Le procès opposant l'Etat à la GRT (Galana raffinerie Terminal) sur le délit de pollution, qui aurait dû se tenir, hier, au Tribunal de Toamasina, a été reporté au 16 novembre. La divergence au niveau du choix linguistique est à l'origine du report. En effet, deux étrangers ne parlant pas malgache, dont le directeur général de la GRT en la personne d'OULD ALI BRAHIM, qui est de nationalité algérienne. Faute d'interprète, le procès n'a pas eu lieu du fait que la juridiction malgache stipule que le français et le malgache sont toutes les deux nos langues officielles. De ce fait, les deux parties ont opté unanimement pour le choix d'un interprète.

Outre le délit de pollution, la justice aura à statuer sur « le non respect des quantités prévisionnelles à exporter et le non respect des niveaux de stocks de sécurité publique stipulés par la réglementation pétrolière », ainsi que sur le « stockage sans ségrégation de produits finis importés et de produits finis fabriqués localement dans les mêmes bacs » et sur les soupçons de non rapatriement de devises. (Les Nouvelles 14/10/04)

**Réformes économiques : Zaza RAMANDIMBIARISON achève le processus.** En dépit des critiques quant à l'opportunité de certaines décisions et investissements dans le programme économique conduit ces dernières années, il semble que le choix de mettre le paquet dans la libéralisation, le désengagement de l'Etat et les infrastructures, soit tout de même judicieux. La mondialisation en marche est en effet inexorable et les anciens ministres ont eu raison d'initier les réformes nécessaires dans ce sens. Ainsi, les agences telles ADEMA pour la gestion des infrastructures aéroportuaires, ACM pour la régulation de l'aviation civile, ou encore l'OMERT pour la régulation des télécommunications et des ondes radios, TAFITA dans le domaine des Sports, ont permis d'entrer progressivement dans le concert des gestions modernes et faciliter les tractations avec nos partenaires à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur. Dans le cas où le Code de la Communication est adopté, le Conseil national pour la régulation de la communication jouera les fonctions du CSA français comme organe de régulation. Le processus ayant été enclenché par ses prédécesseurs, Zaza RAMANDIMBIARISON est en train de l'achever. L'APMF, l'Agence portuaire maritime et fluviale a été consolidée et des sociétés de cabotage sont opérationnelles. Il ne reste plus que les transports terrestres qui n'ont plus leur organe de régulation. Les rails devront attendre le désengagement de l'Etat du réseau Sud. L'agence nationale routière quant à elle, est en gestation avancée. Elle exercerait, les fonctions des Ponts et Chaussées en son temps et confierait les tâches dévolues aux subdivisions des Travaux publics aux sociétés privées. Le prélèvement de péages sur certains axes routiers figurerait parmi les réformes envisagées afin d'autoriser l'entretien des infrastructures et la sécurité routière de manière pérenne. (Tribune 04/10/04)

**La Sumatex vendue, possible reprise économique pour Toliara.** Le rachat de l'ex-société nationale Sud Madagascar Textiles (Sumatex) par un opérateur local ouvre de nouvelles perspectives pour Toliara, une région économiquement défavorisée. Fermée depuis 13 ans, sous le gouvernement RAZANAMASY, Sumatex pourrait être attribuée à un particulier pour 4,105 milliards Fmg. La vente aux enchères a été " gagnée " par monsieur RAZAFINDRAZAKA, qui, néanmoins, pourrait n'être que le mandataire de son employeur, un important opérateur économique local d'origine indo-pakistanaise. Néanmoins, la résurrection de Sud Madagascar Textiles permettrait à Toliara, une région grande productrice de coton, de renouer avec le développement économique. Les actifs de la Sumatex se composent de trois grands bâtiments sur 6 ha ainsi que des épaves. " C'est tout ce qui reste. Les machines ont été volées depuis longtemps " révèle un responsable du ministère de l'Industrialisation. Les 22 villas, les bijoux de la couronne de cet éléphant blanc de la République socialiste, sont tombées aux mains de leurs locataires. L'Etat n'aurait jamais payé le prix des terres de Mr JAMET l'ancien propriétaire du domaine colonial nationalisé. On ignore pour l'instant si la Sumatex va ressusciter pour une deuxième vie dans le textile, ou sous une autre forme (...). L'avenir de l'industrie du coton malgache peut être regardée d'un oeil plus optimiste. L'autre entreprise d'Etat, la Hasyma également localisée à Toliara et oeuvrant dans la production de coton, a été reprise par la firme française Dagrís le mois dernier. Dans les années 80, Madagascar comptait 6 grandes unités textiles : Cotonna à Antsirabe, Sotema à Majunga, Somacou et Samaf à Antananarivo, Sumatex à Tuléar, Fanavotana-Filature et tissage. Actuellement, on ne compte plus que 4 sociétés de filature opérationnelles. La Sumatex a fait faillite après quelques années d'activité, et la Sotema a fermé ses portes en 1997. La Sumatex a été créée en 1979, elle a commencé à avoir des problèmes à partir de 1983 et a définitivement fermé ses portes en 1991. (L'Express 05/10/04)

**Désengagement de l'Etat :** la société française Dagrís signera le contrat définitif de cession d'actifs de l'Etat dans le capital de Hasyma, demain. Il s'agit de la suite logique de l'adjudication provisoire décidée récemment dans le cadre de la privatisation de Hasyma, dont la stratégie consistait à vendre 51,98% des actions de l'Etat sur les 61,98% qu'il possédait dans le capital. Cette privatisation figure parmi les critères de performances souhaités par les bailleurs de fonds qui étudieront le dossier Madagascar le 18 octobre, lors du Conseil d'administration du FMI. (L'Express 06/10/04) Jean Pierre VIAL, directeur général adjoint de Dagrís, a annoncé deux



préoccupations en priorité. "D'abord le paiement de 6 milliards Fmg aux planteurs de coton de Toliara pour effacer les impayés de Hasyma. Les planteurs-producteurs sont au centre de nos priorités car on ne peut envisager le développement de Hasyma sans les producteurs", a-t-il soutenu. Puis Dagrís entend importer dans les plus brefs délais, les intrants nécessaires à la production qui doivent débarquer à mi-novembre. En plus de ces considérations techniques, Dagrís ne laisse pas le côté humain et social de la privatisation. "Tous les employés de Hasyma restent à leurs places" tient à rassurer Jean-Pierre VIAL. (L'Express 08/10/04)

**Fianarantsoa : retard de mise en concession du F.C.E et du port de Manakara.** Danger ! C'est ce qui ressort de l'analyse faite par l'Organisme Public de Coopération Intercommunale (O.P.C.I) réunissant une vingtaine de communes qui longent la F.C.E qui relie Fianarantsoa à Manakara. En effet le problème est qu'il y a trop de retard dans la mise en concession de ces deux établissements, prévue déjà pour l'année 2001. Les dangers qui guettent sont la dégradation de l'état des infrastructures, la dévalorisation de ceux-ci vis-à-vis des concessionnaires qui se sont déjà manifestés, et le désistement des bailleurs de fonds, c'est-à-dire le non déblocage de 9 millions de dollars déjà promis dès le retrait de l'Etat dans la gestion de ces établissements, qui risquent donc tout simplement de cesser leurs activités. (La Gazette 12/10/04)

**Port de Manakara : réouverture avant la campagne de letchis.** A l'approche de l'ouverture de campagne de letchis, des rencontres se multiplient en vue de préparer cet évènement économique. La campagne débute annuellement à partir du 20 novembre. Les produits du sud-est malgache tiennent une part importante dans la constitution du label de "letchis de Madagascar" sur le marché extérieur. La cessation des activités à la société de Batelage de Manakara ne peut donc passer inaperçue aux yeux des professionnels. Poumon économique de la région, l'immobilisation du port de Manakara risque de compromettre la saison et de mettre en péril tous les efforts entrepris jusqu'ici. Depuis le mois de juillet, le personnel du port a enclenché une grève générale dont le but est de réclamer la tête de l'actuel directeur du port et le règlement des arriérés de salaire concédé dans le cadre du processus de privatisation du port. Après le récent passage des représentants du pouvoir à Manakara, les grévistes sont prêts à reprendre le chemin du travail. L'autorité compétente a promis la réouverture du trafic bien avant l'ouverture de la campagne. Dans le sens du désengagement de l'Etat, la société de Batelage ou le port de Manakara serait placé actuellement sous contrat de mise en concession. En vertu du lancement de son appel d'offres au début du mois d'octobre dernier, la fin du processus de fusion du port de Manakara avec les axes sud-est du chemin de fer serait prévue vers le mois de juin 2005. (Tribune 22/10/04)

**Secteurs stratégiques : le pays risque de tout perdre dans les privatisations.** La privatisation des secteurs stratégiques est une mauvaise stratégie de l'Etat selon un analyste dans le secteur assurances. Particulièrement pour ce secteur, ils avancent que la privatisation privera le pays d'une importante épargne qui devrait booster l'investissement. Même les pays riches hésitent à privatiser les secteurs stratégiques. Poussé par les bailleurs de fonds, Madagascar s'y précipite, au risque de tout y perdre. « Le jour où l'Etat n'aura plus la mainmise sur un secteur comme l'énergie, c'en sera fini des services publics qui assurent l'électricité et l'eau aux classes défavorisées », prédit notre interlocuteur. En effet, si un jour la Jirama est privatisée, le repreneur ne continuera pas à cumuler les pertes d'exploitation supportées par la compagnie pour des raisons sociales. Notre interlocuteur tout comme des employés de secteurs stratégiques à privatiser avancent qu'ils ne sont pas contre le désengagement de l'Etat des secteurs productifs. Seulement, il ne faut pas se précipiter. Les repreneurs vont afficher des tarifs suivant les cours du marché et le contexte économique global. « Evidemment, la majorité des consommateurs ne suivront pas et à la longue, tout cela va se retourner contre le régime », avance un analyste. Mais que faire pour améliorer la gestion de ces entreprises d'Etat ? Réponse de notre interlocuteur : « L'Etat devrait se cantonner au niveau du conseil d'administration, donner des directives pour le développement de ces entreprises et désigner le Directeur général. Il devrait éviter de s'immiscer dans la gestion, laquelle

devrait être calquée sur un style privé ». C'est dans ce sens que quelques entreprises d'Etat marchent bien. Pour Air Madagascar, le redressement avec Lufthansa consulting a porté ses fruits avec des résultats bénéficiaires. Pour les deux compagnies d'assurances, leur gestion est de style privé. Elles ne figurent pas encore sur la liste des prochains dossiers, mais elles sont bel et bien sur la liste des 46 entreprises à privatiser. En attendant, un analyste explique que les compagnies d'assurances ont la capacité de mobiliser l'épargne, donc de participer au financement des investissements. Certes, l'épargne est encore très faible à Madagascar et les repreneurs de ces compagnies pourraient participer à la relever mais ils ne manqueront pas de rapatrier tous leurs profits auprès de leur maison mère à l'étranger et rien ne restera sur place pour constituer l'épargne et financer les investissements. (*La Gazette 08/10/04*)

**Guichet unique des investissements et de développement des entreprises** : inauguré en octobre 2003, il a enregistré l'agrément de 30 entreprises franches. « Même classée un pays à risques par la Coface, baromètre français pour les risques pays, Madagascar n'attire pas moins des capitaux étrangers », commente un dirigeant de société commerciale, en constatant le tableau du volume d'investissements attendus par ces 30 entreprises franches. Les prévisions d'investissements sont estimées à 397.623.500.000 Fmg alors que les réalisations jusqu'au mois d'août atteignent déjà les 79.271.500.000 Fmg. Ces 30 entreprises franches dont 25 sont opérationnelles, comptent employer 11 609 personnes, 6 747 sont déjà recrutées. Le Guide vise essentiellement à faciliter les investissements nationaux et étrangers, et mettre en confiance les investisseurs. (*L'Express 05/10/04*)

**Jirama : location exorbitante de trois groupes électrogènes**. « Le régime en place est en train de tuer la Jirama, à l'instar de ce qu'il a fait avec la Sirama, pour pouvoir la vendre, à un prix dérisoire, après ». Ce constat émane des ténors de la plate-forme de l'opposition, qui ont révélé que « la Jirama loue actuellement trois groupes électrogènes, appartenant à un étranger, pour la somme de 18 millions par jour ». Des dépenses qu'ils jugent exorbitantes. En tout cas, ces opposants ont été clairs : « Nous avons l'impression que Madagascar est en passe d'être... privatisée entièrement et sur le point de tomber, à un prix dérisoire, entre les mains d'une seule personne... » (*La Gazette 05/10/04*)

**Coopération : la générosité de l'Union européenne envers Madagascar**, au titre de l'aide au développement, est impressionnante. A la signature au ministère de l'Economie, des finances et du budget, de deux nouvelles conventions, l'ambassadeur de la Commission de l'Union européenne Pierre PROTAR a précisé "que depuis 2002, l'UE s'est engagée à des soutiens financiers de l'ordre de 330 millions d'euros, soit une centaine de millions d'euros par an". Les interventions de l'UE touchent plusieurs domaines allant de l'infrastructure routière à l'appui à la bonne gouvernance, en passant par des fonds alloués au budget. La première convention de financement, signée hier par le ministre Benjamin ANDRIAMPARANY RADAVIDSON et Pierre PROTAR, d'un montant de 8 millions d'euros, porte sur un nouveau programme d'appui communautaire en matière de bonne gouvernance et de consolidation de l'Etat de droit. Plusieurs résultats sont attendus de ce programme : renforcement institutionnel, amélioration des conditions d'exercice de la justice, de la police et des douanes, rapprochement de la population par la justice. La deuxième convention de financement, d'un montant de 4 millions d'euros, est affectée au programme d'appui de la gestion des interventions de développement. "Ces deux conventions se concrétisent à un moment où on achève les accords du 9ème Fed" indique Pierre PROTAR. "Elles revêtent une importance particulière dans la mesure où elles correspondent à des axes prioritaires du DSRP : la justice, la sécurité et les douanes", répond Benjamin ANDRIAMPARANY RADAVIDSON. (...) Pierre PROTAR affirme que Madagascar figure parmi les pays performants réunis au sein de l'ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). (*L'Express 08/10/04*)

## **Etats généraux des finances publiques**

**"Etats généraux des finances publiques" : une réelle volonté de changement !** Vraiment, une grande première dans l'histoire économique et financière de la Grande île. En effet, tous les regards des observateurs sont braqués sur le Palais d'Etat d'Iavoloha où se déroulent les "Etats Généraux des Finances publiques". Organisés par le ministère de l'Economie, du Budget et des Finances, ils permettront aux intervenants de prouver aux autorités politiques et administratives, aux représentants de la Société civile ainsi qu'aux différents partenaires techniques, économiques et financiers qu'il est possible à Madagascar d'appliquer la bonne gouvernance dans la mise en oeuvre des textes législatifs et réglementaires. (...) Depuis l'Indépendance, il est le seul ministre à oser procéder à cette réforme et modernisation des Finances publiques. Réforme et modernisation qui gêneront certainement les intérêts des autres car à cette allure, la corruption n'aura plus droit de cité, par exemple dans la passation des marchés publics, l'un des creusets de ce fléau auquel le Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption a déjà déclaré la guerre. On attend de cette gestion efficace des résultats palpables pour le mieux-être de tous.(...) En ayant constaté l'échec de la politique de détaxation, le ministre RADAVIDSON ANDRIAMPARANY a déjà fait voter par le Parlement une loi rectificative en retaxant certains produits de consommation. Actuellement, l'inflation est en train de plonger la plupart des foyers malgaches dans la misère totale. Et outre la récente hausse à 16 % du taux directeur de la Banque Centrale qu'il juge nécessaire et logique, le ministre de l'Economie et des Finances doit encore prendre d'autres mesures permettant de lutter rapidement et efficacement contre cette inflation généralisée. (Tribune 08/10/04)

Dès le coup d'envoi, le ministre de l'Economie, des finances et du budget a cerné le contour des objectifs d'une telle rencontre : "le souci de partage de la réforme était le premier objectif de ces assises. Le second c'est de marquer la volonté politique du gouvernement de s'impliquer de manière responsable dans la voie de la réforme, en insufflant une nouvelle culture axée sur la transparence et les résultats. Le troisième objectif c'est la réaffirmation et le renforcement de la concertation mutuellement avantageuse entre le secteur public et privé". Le vice Premier ministre a orienté son intervention sur la transparence. "La transparence des finances publiques est l'élément clé de leur bonne gestion. (L'Express 09/10/04) La France continue de tirer les ficelles. Les états généraux des finances publiques malgaches sont au centre d'une grande discussion entre les spécialistes et professionnels de cette branche au niveau national et international. (...) Il importe de souligner que malgré l'effort du Gouvernement pour donner un sens très accentué à la réforme en question, la pratique n'a guère changé sur le fond. En fait, marqué par le système français, l'administration des finances publiques se doit de suivre cette ligne méthodique et d'y puiser les éventuels modifications. La participation de Thierry BERT de l'Inspection Générale des Finances de la République Française atteste de cette orientation. Ce responsable des Finances publiques françaises était accompagné par son chargé de mission Benjamin DUBERTRET. De surcroît, le Maroc, un pays francophone, était bien représenté par Abdelai BENBRICK, chef d'inspection générale des Finances. Il semble que cette institution est caractérisée par son haut sens de la discipline et de la recherche permanente de l'excellence. Deux Inspecteurs des Finances marocaines, Raouf BENBRAHIM et Ahmed JANANI font également partie du voyage. Cependant, les Malgaches peuvent aussi apporter leurs touches par l'intermédiaire de ses illustres spécialistes. Parmi eux figure Raymond RANJEVA, agrégé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et spécialiste en droit budgétaire. Noter par ailleurs qu'il est à la fois juge et vice-président de la Cour Internationale de Justice de La Haye. Ces personnalités sont disposées à faire bénéficier nos Inspecteurs d'Etat de séances de formation et de recyclage. En bref, la réforme des Finances publiques entamées au cours de cette année 2004 englobe trois volets essentiels. Tout d'abord, l'élaboration d'une nouvelle loi organique sur les lois de Finances. L'abandon du budget de moyen au profit du budget programme réserve une plus grande marge de manoeuvre aux ordonnateurs pour réaliser les objectifs qui leur sont assignés. Il paraît que ce système va renforcer le contrôle parlementaire. Ensuite, un nouveau code des marchés publics a

été institué. Ceci ouvre aux soumissionnaires la possibilité de contester l'attribution irrégulière des marchés devant un organe de recours indépendant. Enfin, il s'est avéré crucial de renforcer les organes de contrôle par la mise en place prochaine du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière a été évoquée ainsi que la création d'une Inspection Générale des Finances. En tout, l'abandon des pratiques et procédures dérogatoires et le respect scrupuleux des règles posées sont les objectifs principaux de ces réformes. Couplé avec l'institution d'un système de mesures de performances des actions publiques, l'ensemble de ces mesures innovatrices est très prometteur dans le cadre d'une quête de bonne utilisation des deniers publics, l'une des grandes failles dans les pays en développement. (La Gazette 11/10/04)

**Des assises "pour rire" :** le public a suivi avec un sourire amusé les « Etats généraux des finances publiques ». Cadre austère et auguste public, mais on eut du mal à s'empêcher de pouffer, tellement la comédie était grotesque. Le Premier ministre a ouvert officiellement ces assises et y était allé de son petit laïus moralisateur sur la bonne gouvernance. De même que le vice-Premier ministre qui a fait une belle profession de foi sur la transparence. Que de solennité, d'autant que d'éminentes personnalités ont été conviées pour assurer la réussite des cogitations (...) Apparemment, c'était du sérieux et le public aurait dû suivre la cérémonie avec une mine sévère. Il n'en fut rien, car les tirades des uns et des autres furent saluées par une moue ironique, voire un franc éclat de rire. Car de bout en bout, le rassemblement fut une grosse mascarade où tout sonnait faux. Ces déclarations de bonnes intentions avaient pour but de duper le public et berner les bailleurs de fonds. Et tout ceci car le gros bonnet des fauteurs d'entorses à l'orthodoxie financière était absent: Marc RAVALOMANANA. C'était comme lors de la cérémonie de signature du manifeste contre la corruption au même palais. L'homme n'avait déjà pas pris la peine de se déplacer... Dans l'un comme dans l'autre cas, c'était comme si le chef de l'Etat ne voulait pas être lié en quoi que ce soit et voulait garder les mains libres. Que pouvaient valoir des assises sur le bon usage de l'argent public quand quelqu'un brillait par son absence : celui qui par des dépenses hors budget s'est doté du Boeing Force One, a pourvu les députés, les gendarmes, les chefs Cisco et autres corporations d'un total d'environ 300 véhicules 4X4, a loué des hélicoptères à un tarif faramineux, a octroyé aux ministres et directeurs de ministère, aux chefs de région et hauts responsables de région des salaires astronomiques, a remis aux Eglises et organismes religieux des enveloppes consistantes... (La Gazette 12/10/04)

## **Recherches pétrolières**

**Prospection de Bemolanga : rentable selon le Général FIDY.** C'est une grande déclaration faite par le directeur sortant de l'OMNIS, le général RANDRIANAFIDISOA. Le général a laissé entendre que son staff, en collaboration avec des experts juridiques étrangers, était en train de confectionner un document juridique relatif au passage de la mise en oeuvre des travaux d'extraction de l'huile lourde à Bemolanga et Tsimiroro. L'actuel passage au volet juridique du projet est le résultat de rentabilité obtenu à l'issue de travaux de prospection engagés par les compagnies étrangères. Partant du contexte actuel où le baril de pétrole s'achète à près de 50 \$ sur le marché mondial, produire 100 barils par jour peut suffire à rentabiliser le site de Bemolanga et Tsimiroro. Parmi les compagnies étrangères évoluant dans le secteur exploration pétrolière à Madagascar, on note la présence du n°1 mondial, Exxon Mobil, qui est dans la phase de prospection de nos huiles lourdes sous-marines. (Tribune 02/09/04)

**Accélération des recherches pétrolières à Madagascar :** les recherches pétrolières se sont accélérées ces derniers mois à Madagascar, en raison notamment de la hausse du brut, a-t-on appris auprès de l'Office malgache des mines et des industries stratégiques (OMNIS). La côte ouest de Madagascar a fait l'objet depuis quarante ans de recherches pétrolières qui n'ont jamais abouti. Dans le passé, on a trouvé des indices de pétrole à plusieurs endroits, tant à terre qu'en mer, mais sans savoir la quantité disponible. Mais l'augmentation du prix du brut et

les récents progrès techniques ont relancé la prospection, essentiellement en mer, à l'ouest de la Grande Ile, et dans les terres de l'ouest de Madagascar. Au large de Mahajanga, la société américaine Vanco, associée aux compagnies américaine Exxon Mobil (n°1 mondial) et norvégienne Norsk Hydro, est la plus avancée dans ses recherches. "Nous avons commencé nos explorations en 2001, avec un système en deux dimensions (2D). Les signes sont bons. Depuis août, nous avons entamé une exploration en 3D qui durera jusqu'en décembre", a déclaré la représentante de Vanco. "Si tout va bien, nous commencerons les forages en 2006", a-t-elle ajouté. En août 2004, la société d'origine mauricienne Vuna Energy Ltd, associée à une compagnie chinoise, a signé avec L'OMNIS un contrat pour pousser ses recherches à terre, entre Morondava et Mahajanga. A la même période, la compagnie pétrolière anglaise Sterling Energy a signé le même type de contrat pour des recherches en mer au large d'Antsiranana. Enfin, les compagnies Statoil (n°1 norvégien) et Exxon Mobil sont en contact avec L'OMNIS pour lancer des recherches sur d'autres blocs en mer. La côte ouest de l'île, tant en terre qu'en mer, est découpée en une trentaine de zones géographiques ou blocs. La partie terre a été découpée en 1997, la partie mer en 2003. Dix de ces blocs sont actuellement exploités par des entreprises, qui n'ont pas encore officiellement trouvé de brut. (AFP 05/09/04)

## **Développement du tourisme**

**Le tourisme local en quête de prospérité :** " Les statistiques confirment une relance certaine de l'économie touristique malgache. Face à l'affluence des investissements étrangers dans le secteur, le vivier local se révèle incapable de fournir assez de techniciens aptes à satisfaire la demande en qualité, exigée par une clientèle qui tend à s'internationaliser ". Le tourisme sera bien un secteur porteur de l'économie malgache. Le ministre de la Culture et du tourisme, Jean Jacques RABENIRINA, est très optimiste. Le cap des 200.000 touristes sera dépassé cette année, après la période de vaches maigres en 2002 et en 2003. Les opérateurs économiques retrouvent le sourire, sachant que la Grande île a déjà accueilli près de 124 000 touristes de janvier à juillet 2004. Et la saison touristique ne commence vraiment que dans la seconde moitié de l'année. L'objectif est d'accueillir 500 000 touristes en 2007. Les autorités prévoient, par ailleurs, une croissance annuelle de 40% des recettes en devises générées par le tourisme. De 468 milliards de francs malgaches en 2003, elles dépasseront ainsi les 2500 milliards de nos francs à l'horizon 2007. À ce rythme, on prévoit près de 900 milliards de francs comme rentrées en devises par le tourisme à la fin de l'année. D'un autre côté, ce secteur économique a créé 18 590 emplois directs en 2003. On peut espérer qu'il fournira plus de 650 000 emplois directs en 2007, si l'on se réfère au ratio de 1,3 emploi par touriste reçu, appliqué par l'OIT. Face à l'éventuel boom touristique que la Grande Ile attend, le problème que pose le manque de professionnalisme se fait plus pertinent. Avec le nombre d'établissements touristiques qui se créent, les Malgaches seront-ils assez professionnels pour y travailler ? (L'Express 05/10/04)

## **Autres sujets**

**Recensements de la population et de l'habitation 2006 :** un budget de un dollar par habitant. L'Instat par l'intermédiaire de la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales (DDSS) s'active à la préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006. Hier s'est tenue une réunion du Comité de préparation à laquelle ont participé le bailleur de fonds pour les travaux et des représentants de l'USAID qui seront des observateurs. L'objet de la réunion était de discuter et de valider le projet de questionnaire pour le recensement mais également de discuter du document destiné à l'obtention du budget nécessaire estimé à un dollar par habitant. Selon le Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales, RANDRETSIA IARIVONY, ce recensement sera précédé de l'établissement d'une cartographie des régions à partir de laquelle

seront basés tous les travaux de recensement. Le dernier recensement a été fait en 1993. (Midi 02/10/04)

**Élevage : la dégradation.** Les contraintes financières, alimentaires, épizootiques et de sécurité pèsent sur le secteur. La capitalisation de l'épargne dans l'élevage est très aléatoire à cause des vols et les maladies animales. Les difficultés de l'élevage engendrent sans doute une baisse de rentabilité d'investissement dans le secteur même si l'importance sociale des bovins reste essentielle. Et pourtant, l'élevage intéresse 72% des ménages ruraux que ce soit de basse-cour ou de gros bétail et il constitue la principale source de revenu pour une bonne partie de la population rurale. L'élevage à vocation laitière ne constitue qu'une activité complémentaire de l'élevage bovin bien qu'une part de ménages ruraux en tire la plus grande partie de son revenu. (...) Le principal problème en matière d'élevage à vocation laitière est l'insuffisance d'apports alimentaires pour les vaches. Très peu de paysans cultivent des fourrages qui fournissent une alimentation adéquate aux vaches laitières alors que l'élevage laitier exige une qualité et quantité d'aliments aux normes. Outre ces problèmes, d'autres font obstacles à l'élevage laitier : l'insuffisance d'encadrement vétérinaire, de vulgarisation, d'amélioration génétique, d'assistance en santé animale et de mise en place d'infrastructures pour la production. Concernant plus particulièrement l'insuffisance des services offerts en matière de santé animale, s'ajoute la non disponibilité de vaccins. Pis encore, après la privatisation des offres de service d'élevage, les vétérinaires du service public ne voient parfois pas d'intérêt à intervenir alors que les vétérinaires privés ne suffisent pas pour assurer le suivi de l'élevage. En outre, les problèmes d'insécurité en zone rurale concernent souvent le vol de bétail. En moyenne, 80 têtes de bétail ou plus sont volées chaque année dans une commune - soit une moyenne d'environ 1.500 têtes par tranche de 100.000 habitants. La médiane est de 62 têtes de zébus volées chaque année pour 100.000 habitants. En moyenne, le tiers des boeufs volés est retrouvé. Quant aux exportations de viandes, elles sont devenues insignifiantes. Depuis un certain temps, le quota annuel de Madagascar de 7.500 tonnes de viandes pour l'exportation vers le marché européen a été annulé. L'absence d'abattoirs aux normes internationales et la non traçabilité des animaux constituent les principales raisons de cette mauvaise performance. D'ailleurs, un des principaux problèmes de la commercialisation des produits d'élevage est l'insuffisance des marchés de bétail dans les zones où le cheptel est important. Pour les communes qui n'ont pas d'accès à des infrastructures de commercialisation, les ventes sont surtout destinées à la consommation locale, aux cérémonies traditionnelles et aux rituels funéraires. Dans 15% des cas, le bétail est vendu pour payer les dépenses occasionnées par des décès ou tout autre type de cérémonie. (La Gazette 03/09/04)

**Par rapport aux anciens régimes: RAVALOMANANA peut-il mieux faire ?** En se fondant sur des données publiées par la Mission économique de l'ambassade de France, force est de reconnaître que l'ancien régime a laissé un résultat plutôt brillant, mais que l'actuel pouvoir peut mieux faire. Cependant, ce résultat quelque peu « positif » du ratsirakisme entre 1997- 2001 (4,7% de croissance moyenne par an), ne doit en aucun cas nous faire oublier les seize ans de socialisme, imposé par l'amiral et ses pseudo révolutionnaires. Seize ans durant lesquelles les Malgaches devaient perdre environ 40% de leur pouvoir d'achat. L'âge d'or, en tout cas, a été celui du régime de Philibert TSIRANANA (1960-1972) où la croissance économique était de plus de 3% par an, assortie d'une qualité de vie exceptionnelle. Néanmoins, l'héritage laissé par les anciens dirigeants du pays a été quelque peu dilapidé, sinon anéanti, par les sept mois de crise politique (2002) et aussi par certaines mesures fiscales mal dosées et autres décisions intempestives. La mauvaise gouvernance a fait que l'île est maintenant obligée de revenir à la case départ. Si l'année dernière, le PIB par habitant était de 320 dollars, plus ou moins identique à celui de la période 1997-2001, tout laisse à penser que 2004 verra une chute vertigineuse du niveau de vie. En effet, après la spectaculaire dépréciation de la monnaie nationale, qui a perdu près de 50% de sa valeur, ce montant du PIB/habitant de l'an passé devrait, en termes réels, être réduit de moitié en 2004. Par conséquent, Madagascar quittera son rang (168e) dans l'Indicateur de Développement Humain, pour se situer

parmi les derniers pays les moins lotis de la planète. Même si, selon la Mission économique, « la sortie de crise de 2002 aura été relativement rapide », les ménages ne sont pas encore sortis de l'auberge, et donnent l'impression de vivre à l'époque des barrages. D'ailleurs, depuis quelques mois, l'inflation est à deux chiffres (15%). Un taux qui tranche avec celui constaté à la fin des années 90 et début 2000. Marc RAVALOMANANA peut encore bondir, voire faire des miracles, en allant explorer des domaines jusqu'ici inexploités par les différents régimes qui se sont succédés. Citons, entre autres, l'absence d'une véritable et sérieuse politique agricole. Comment se fait-il que neuf millions d'hectares de terres fertiles n'aient jamais été exploitées, alors que l'île accumule, des décennies durant, des déficits alimentaires ? Concernant justement le riz, la superficie cultivée dépasse à peine un million d'hectares (1,2 million). Un simple calcul montre qu'on pourrait ainsi multiplier par neuf la récolte annuelle de paddy qui n'est, aujourd'hui, que de 2,6 millions de tonnes, soit donc quelque 23 millions de tonnes... Le régime en place doit d'abord retrouver les « performances » de ses prédécesseurs, avant d'espérer faire mieux. (La Gazette 06/10/04)

**Télécommunications : Madagascar accueille une importante réunion du Eassy**, le Consortium africain de connexion des câbles à fibre optique sous-marine pour les télécommunications. "C'est un signe que notre projet de se connecter avec ce réseau à haut débit et à moindre coût sera concrétisé avec le groupe américain IDC ", lance le ministre des Télécommunications. Les câbles à fibre optique vont complètement changer les réseaux des télécommunications à l'intérieur du pays et vers l'extérieur. "Notre jonction se fera de Toliara à Mtinzuni (Durban). Ce raccordement sera accompagné à travers le pays par des ramifications de télécommunications. C'est le backbone national ou réseau « dorsal national", précise le ministre MAHAZAKA Clermont Gervais. A l'heure actuelle, on est dans la phase de la recherche de financement. Les câbles à fibre optique sous-marines seront prévues être opérationnelles au début de l'année 2006. (L'Express 07/10/04)

**Fibre optique : un autre programme en vue.** La troisième conférence du Consortium Eassy, rassemblant 13 pays de l'Afrique de l'Est a été clôturée en présence du ministre des Télécommunications, des Postes et de la Communication, MAHAZAKA Clermont Gervais. Cette réunion d'Eassy, dont Telma est membre à part entière, a apporté une conception moins coûteuse de la mise en connexion de la Grande Ile à la fibre optique. En fait, parallèlement au projet individuel de Madagascar lu à travers les études d'IDC qui établit une connexion directe entre l'Afrique du Sud et Toliary, Eassy a conçu un autre programme qui consiste à connecter collectivement ses membres et d'en partager ainsi les coûts d'installation. Dans ce cadre, les pays de l'Afrique de l'Est ont prévu de mettre en place une fibre à partir de l'Afrique du Sud pour joindre dans le Nord le Port Soudan, soit une distance de 9 000 kilomètres. Pour réaliser cet énorme projet, Eassy aura besoin d'un financement de l'ordre de 200 millions de dollars. Selon le ministre, le Gouvernement va faire en sorte de rapprocher, voire fusionner, le concept d'Eassy et celui d'IDC. La fin des travaux se situera à la fin de l'année 2006. Madagascar est en bonne voie pour accéder aux TIC. Quoi qu'il en soit, la fibre optique est le meilleur choix, en ce sens qu'elle est trois fois moins chère que la connexion satellitaire. (La Gazette 11/10/04)

**Or : 100 millions d'euros de chiffre d'affaires non comptabilisés, la filière minée par l'informel.** Les professionnels de la lapidairerie et de la bijouterie souffrent de la difficulté d'accès au crédit. A l'origine de cette réalité se trouve la prédominance de l'informel dans le secteur. Et le plus grave c'est que cette situation pénalise l'ensemble de l'économie nationale dans la mesure où environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires ne sont pas comptabilisés. Seulement 10 kg d'or sont déclarés sur une production nationale estimée à 10 tonnes. Et avec un prix sur le marché international à 12 euros le gramme, et à supposer qu'une grande partie de cet or non recensé est exportée, le calcul donne ce chiffre faramineux de 100 millions d'euros. Et même s'il ne s'agit pas d'une perte définitive dans la mesure où quelque part cet argent est utilisé, il n'en demeure pas moins que l'Etat y devient un gros perdant, rien qu'en terme d'impôt, L'autre problème se situe au niveau de la gestion de la filière, dominée par le secteur informel. En matière de lapidairerie et de bijouterie par exemple, il existe environ 8500 intervenants. Or, seulement 10% des acteurs sont dans

le formel. Du coup, la filière souffre de la difficulté d'accès aux financements bancaires ou autres. Et parmi les outils de régularisation de la filière figure la mise en place du comptoir de l'or un élément important pour son développement. (Midi 07/10/04)

**Ambatondrazaka : spoliation présidentielle ?** Durant son séjour à Ambatondrazaka, lors du dernier grand synode Fjkm, le président Marc RAVALOMANANA semble avoir été frappé d'une illumination sur cette région. Alaotra, grenier de la Grande Ile, pourrait devenir un poumon de l'économie malgache. Les intérêts du président ou de ses proches se sont portés sur un lieu bien connu, le « CALA » en raison de l'existence d'un centre performant de recherche agro-alimentaire. Ainsi, une idée a mûri dans l'entourage de la Présidence d'acquérir cet intéressant terrain établi sur une superficie de près de 100 ha. Dans la foulée, certains ont déjà pensé à la construction d'une résidence présidentielle. Comme à Ambodiatafana du temps de l'amiral RATSIRAKA. Quelques-uns évoquent même l'installation d'un ranch. Certes, il s'agit encore d'un projet, mais il importe de poser des questions sur la manière dont ils vont procéder. Comment le régime va-t-il acquérir ce lieu, qui ne figure pas parmi les unités à privatiser comme l'ancienne société Sorifema. S'agit-il de nouvelles acquisitions de terrains domaniaux ? Ou plutôt d'expropriation ? Certains natifs d'Alaotra craignent une spoliation de terrains, mauvaise pratique des Herivelona RAMANANTSOA et Sophie RATSIRAKA, habituelle du temps de l'Amiral. (La Gazette 07/10/04)

**Vie des entreprises : une grosse pointure piétine tout sur son passage.** Après les travaux publics, le génie civil, le transport de marchandises et autres activités commerciales, le groupe d'une haute personnalité de l'Etat étend sa toile en piétinant tout sur son passage. Son entrée dans le secteur du BTP n'est plus un secret pour personne et c'est un secteur qui profite beaucoup de la détaxation. Pareil pour le transport de marchandises où les véhicules utilitaires bénéficient des mêmes avantages. Cette entreprise s'est engouffrée dans ces secteurs juteux, d'autant plus que l'Etat a lancé une kyrielle de chantiers routiers. Ce groupe étend ses tentacules presque partout. Le grand empire économique de cette personnalité vise aussi le transport maritime et plus particulièrement le cabotage sur les zones côtières. Mais il n'y a pas que cette entreprise et son grand patron. Comme du temps de l'ancien régime, les enfants aussi entrent en scène. Un d'entre eux investit beaucoup dans l'immobilier. Au rythme où vont ses acquisitions, ce nouvel opérateur immobilier pourra entrer dans le cercle fermé des gros promoteurs multimilliardaires du pays. Il s'est aussi ménagé une entrée dans le monde de la communication et de la publicité. (La Gazette 19/10/04)

**Semaine culturelle germano-malgache : la bonne gouvernance au menu.** Le dernier rapport de la Cour des comptes remonte en 1972 ! Cette remarque de Mme RASOLONIRINA Thérèse, conseillère à la Chambre des comptes, a fait l'effet d'une bombe, lors du symposium internationale sur le thème « citoyen et bonne gouvernance- contrôle des gestions et lutte contre la corruption en présence du président du Sénat, Rajemison RAKOTOMAHARO et du président de l'Assemblée nationale, Jean LAHINIRIKO ainsi que des députés allemands, botswanais et mauriciens. Comme la Cour des comptes n'a pas réagi quant à l'origine des dons du président RAVALOMANANA, ce dernier n'a rien à craindre. Le directeur du PGDI, Serge RADERA, quant à lui, a souligné l'importance d'une mise en place d'un système d'information qui peut contrôler les finances publiques tout en ajoutant qu'une réforme sur le suivi des gestions des finances publiques est plus que nécessaire sans quoi, l'objectif d'une bonne gouvernance restera un rêve. (La Gazette 14/10/04)

**Artisanat malgache : la Chine de plus en plus menaçante.** Ce n'est pas seulement dans le textile que la concurrence des Chinois sur le marché international est de plus en plus rude, mais sur les articles en fibre naturelle. Des artisans malgaches positionnés depuis longtemps sur des marchés internationaux sentent la menace qui s'approche inexorablement. « Les Chinois sont très agressifs et leurs produits commencent à dominer le marché. En plus de la compétitivité des prix, les Chinois sont capables de répondre à une grosse commande, en un temps record. Or, les articles



malgaches sont confectionnés manuellement, ce qui demande beaucoup plus de temps. Face à cette situation, les opérateurs de la filière déplorent que les autorités ne prennent aucune mesure, pour au moins alléger les fardeaux du secteur privé, alors que ce problème a été maintes fois évoqué par les opérateurs. Ces derniers aspirent que l'on arrive au moins à doubler ou à tripler les taxes d'exportation de raphia brut, la principale matière première pour les articles en rabane. Or, des containers et des containers de cette fibre sont exportés vers la Chine pour les besoins, et de son marché local, et du marché extérieur. De ce fait, les cours du raphia brut sur le marché local ont grimpé à cause de sa rareté. Par ailleurs, la menace est réelle pour la disparition de ce végétal face à la forte pression de son exploitation alors qu'il n'existe aucun plan de culture pour éviter sa disparition. Pour évoquer d'autres handicaps de cette filière, l'on peut également rajouter le manque de créativité des artisans malgaches. (La Gazette 14/10/04)

### **Zones franches : la situation sera difficile en 2005**

. Avec le démantèlement de l'Accord multifibre qui supprimera les quotas d'exportation sur le marché mondial, la zone franche textile craint le pire dès 2005. En attendant, elle est déjà malmenée par la concurrence accrue de la Chine et du Bangladesh où la main d'oeuvre est bon marché, sans parler des coûts des facteurs à prix modérés et de l'économie d'échelle générée par une production industrielle très élevée. Certes, des industriels reprennent les activités de certains employeurs qui sont allés sous d'autres cieux, mais des professionnels du secteur remarquent qu'ils diminuent les activités de leurs prédécesseurs. C'est pourquoi, la crise commence à secouer le secteur, même si apparemment, celui-ci donne encore l'impression de tourner à plein régime. En réalité, les commandes commencent à chuter. Maurice est logée à la même enseigne et sa situation est pire. Des entreprises franches textiles mettent à la rue plusieurs milliers de travailleurs. Elles sont de plus en plus nombreuses à migrer vers la Chine ou l'Inde, c'est à dire là où elles peuvent réaliser des superprofits. (La Gazette 17/10/04)

**Madagascar classé 150e sur 177 en termes de développement humain.** Ce classement du Pnud dans son rapport 2004, est basé sur le calcul de l'IDH (Indice de développement humain) de chaque pays, les chiffres utilisés datant de 2002. L'IDH est un indice composite qui mesure l'évolution d'un pays selon la santé et la longévité, le savoir et le niveau de vie, trois critères de base du développement humain. Calculé à intervalles de cinq ans, l'IDH permet de suivre les tendances à long terme du développement humain. L'IDH de Madagascar est de 0,469. Une conjonction de facteurs est à la base de ce constat : une espérance de vie à la naissance de 53 ans, un taux d'analphabétisme des adultes de 67%, un taux brut de scolarisation du primaire au supérieur de 45% et un Pib par tête de 740 dollars en PPA (Parité de pouvoir d'achat). L'IDH de Madagascar se situe légèrement en dessus de l'IDH moyen des pays à faible développement humain (0,438), mais reste très loin derrière celui des pays à développement élevé (0,915). Des 177 pays en lice, le Niger se trouve à la dernière position avec un IDH de 0,292, à l'opposé de la Norvège en tête de liste avec un IDH de 0,956, l'IDH moyen est de l'ordre de 0,695.

L'IPH-1 (Indice de pauvreté humaine 1) révèle également d'autres aspects du développement humain. Il s'attache aux carences ou manques relatifs à la longévité et la santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de disposer d'un niveau de vie décent. Le risque de décéder à un âge relativement précoce et l'exclusion du monde de la lecture et des communications sont les principaux paramètres à considérer. Avec son IPH-1 qui est de 0,35, Madagascar est classé au 58e rang parmi 95 pays en développement. Pour cause, à la naissance, 29 Malgaches sur 100 ne peuvent pas survivre jusqu'à 29 ans. 33% sont analphabètes, 53% de la population privées d'accès à un point d'eau, 33% des enfants en insuffisance pondérale et 71% de la population vivent en deçà du seuil de pauvreté. (Les Nouvelles 19/10/04)

**Index de compétitivité économique : World Economic Forum classe Madagascar au 96ème rang sur 104 pays étudiés.** La note attribuée au pays est de 3,11 sur une échelle de 7. Cette note est la composition de trois autres sur l'efficacité de l'administration (y compris le niveau du droit de

propriété, l'indépendance de la justice, la corruption), l'environnement macroéconomique global (taux d'inflation, déficit public, notation internationale sur la sécurité des investissements...) et le niveau technologique (télécommunications, transfert de technologie...). Au-delà des positions peu reluisantes pour l'île, il faut que nos dirigeants se situent par rapport aux pays qui sont supposés être des partenaires dans différentes organisations régionales (COI, COMESA, SADC) mais qui sont avant tout des concurrents féroces en matière d'investissements directs étrangers. (La Gazette 21/10/04)

**La libéralisation économique a régressé** : « Les investissements à Madagascar font face à un environnement dans lequel la sécurité de la propriété privée et l'application des contrats sont insuffisamment protégées par le système juridique ». Quand un homme d'affaires lit une telle assertion dans un article du «Wall Street Journal » il est difficile de croire qu'il s'intéressera à la Grande Ile. La libéralisation économique aurait régressé dans la Grande Ile. Constatant que la conduite de la politique commerciale et monétaire est plus mauvaise cette année que l'année dernière, ce rapport aggrave la note du pays à 3,14, soit 0,29 point de plus sur une échelle de 1 à 5 (du plus libéral à l'économie la plus fermée). Sur le plan de la fiscalité, celle des entreprises est très alarmantes avec une cotation de 4,5 alors que les dépenses publiques sont franchement condamnées avec la plus mauvaise note : 5. Il en est de même pour la justice, secteur pour lequel on affirme que « la Constitution prévoit un ordre judiciaire autonome ; cependant à tous les niveaux, l'ordre judiciaire est susceptible de l'influence du pouvoir exécutif et parfois susceptible de corruption. Sur le plan politique, on indique que de « nombreux supporters du président Didier RATSIRAKA sont encore emprisonnés ». Et de faire remarquer que « Ratsiraka a noué des liens étroits avec le président français Jacques CHIRAC et habite en France de laquelle il est douteux qu'il sera extradé ». En matière de privatisation, on signale que si des étrangers ont pu participer au programme de privatisation, « cependant, le président Ravalomanana semble prendre des mesures pour empêcher les investisseurs étrangers d'acquérir la société d'Etat productrice de sucre, Sirama » (La Gazette 22/10/04)

**44% des Malgaches ont moins de 15 ans.** Les dernières tendances démographiques, établies par le Pnud donnent à Madagascar un taux de croissance démographique de 2,7% par an jusqu'en 2015. A ce rythme, la population sera au nombre de 24 millions en 2015, contre seulement 16,9 millions en 2002, soit une forte augmentation de 42%. En outre, la population est et sera toujours à dominante jeune. Si 44,6% des Malgaches étaient âgés de moins de 15 ans en 2002, ce taux sera de 41,7% en 2015. La proportion de la population âgée de plus de 65 ans restera faible (à peine 3%). L'espérance de vie à la naissance est en moyenne de 53 ans (elle n'était que de 45 ans dans les années 70). (Les Nouvelles 19/10/04)

**Madagascar en plein chantier** : sur un programme de 14.000 km de routes lancé en mai 2003, 4.000 km sont déjà terminées ou sur le point de l'être. Trois appels d'offres, pour un total de 235 km supplémentaires, seront attribués d'ici la fin de l'année. La remise en état du réseau routier, très dégradé, avait été définie comme priorité nationale par le président Marc RAVALOMANANA dès son accession au pouvoir, en juillet 2002, et dans son "Document stratégique de réduction de la pauvreté". A l'indépendance, en 1960, le réseau routier malgache était satisfaisant, mais n'a cessé de se dégrader en 40 ans, faute d'entretien. Sur un total de 31.400 km, 25.700, soit 82%, sont en mauvais état. Le programme routier, qui porte sur 14.000 km en six ans, concerne les principaux axes du nord au sud et d'est en ouest. L'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement sont les principaux contributeurs, parmi la dizaine de bailleurs de fonds qui financent les travaux. Le programme nécessite environ 150 millions d'euros par an pendant six ans. Jusqu'ici, les entreprises de travaux publics implantées à Madagascar ont décroché les gros marchés, à l'image des groupes français Colas ou SOGEA-Vinci. Mais un nouveau venu, la société malaisienne Ho Hup Construction Company, a enlevé le dernier marché proposé, un tronçon de 183 km appelé "la route du riz". Cette route nationale 44 dessert la région du lac Alaotra l'un des principaux grenier à riz du pays. (Batiactu.com 20/10/04)

## SANTE, FLEAUX & CALAMITES, PAUVRETE

**Sida : l'utilisation du préservatif se heurte aux églises.** L'utilisation du préservatif masculin reste très faible, malgré d'intenses campagnes de sensibilisation, en raison surtout de la position des églises qui condamnent la promotion et l'utilisation du condom. Seuls 2% des femmes et 4% des hommes ont déclaré utiliser le préservatif au cours de leurs derniers rapports sexuels, selon une enquête de santé réalisée par l'Institut national des statistiques malgache. Cette enquête portait sur 7.000 individus qui connaissaient l'existence du VIH/sida et qui ont déjà eu des rapports sexuels. "Je suis formellement contre l'utilisation du préservatif comme moyen de lutte contre le sida, car cela renforce la liberté sexuelle", a déclaré le pasteur Armand RAZAFIMAHEFA, qui était président de l'église protestante de Madagascar (FJKM) jusqu'en août dernier. "Pourquoi on ne dépense pas cet argent pour trouver des vaccins contre le sida, au lieu de commercialiser les préservatifs... C'est une histoire de gros sous", a-t-il affirmé. "Je suis en accord avec le cardinal sur ce point", a-t-il conclu. Le cardinal Gaëtan Armand RAZAFINDRATANDRA, a lui aussi fait part à plusieurs reprises de son hostilité à l'utilisation des condoms. Les églises chrétiennes de Madagascar (catholiques, protestants, luthériens et anglicans) compteraient de 8 à 10 millions de fidèles, sur une population totale de 17 millions d'habitants. Malgré cette opposition, l'organisation non gouvernementale américaine Population Services International (PSI), financée par la coopération américaine, diffuse dans tout Madagascar sa marque de préservatif au prix de 500 Fmg l'unité. "Nous en avons vendu 11 millions en 2003 et estimons couvrir 80% du territoire", a déclaré le directeur des opérations chez PSI. "Mais nous avons parfois des refus ou des abandons chez certains distributeurs, à cause de la religion", a-t-il ajouté. Le président Marc RAVALOMANANA avait déclaré la lutte contre le sida "cause nationale" en décembre 2002, six mois après son arrivée au pouvoir. En 2003, Madagascar a affecté 30 millions de dollars à la lutte contre la maladie. Seulement 1,1 % des Malgaches seraient séropositifs. Mais ce chiffre avait laissé sceptique le patron d'ONUSIDA : "Il n'y a pas d'exception malgache, juste une bombe à retardement", avait déclaré en mars dernier le Dr Peter PIOT, Directeur exécutif du Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (Onusida) lors d'une visite sur l'île. Le Dr PIOT avait fortement critiqué la déclaration de, Mgr Gaëtan RAZAFINDRATANDRA: "L'aspect scientifique, ce n'est pas de la compétence de l'Eglise ou des cardinaux, comme moi je ne suis pas compétent en théologie". (AFP 03/09/04)

**Rougeole : 62% des objectifs sont atteints durant les deux premières phases du « Hiaka 2004 ».** 4.600.000 soit 62% des enfants âgés de 9 mois à 14 ans ont été vaccinés durant les deux premières phases de la campagne de vaccination contre la rougeole « Hiaka 2004 ». La vaccination d'au moins 95% des 7.560.202 enfants cibles, répartis dans toute l'île fait partie des objectifs de la campagne ainsi que l'administration de la vitamine A et des comprimés de Mebendazole aux 2.646.245 enfants de moins de cinq ans. Les deux premières phases ont été appliquées dans tous les établissements scolaires primaires et secondaires publics et privés, les préscolaires et les centres de santé. A partir de ce jour, les stratégies mobile et avancée seront adoptées dans les endroits situés à plus de 5 km : l'équipe de vaccinateurs fait du porte-à-porte dans les fokontany et passe dans les écoles qui n'ont pas encore été visitées. La campagne qui prendra fin le 8 octobre (Les Nouvelles 05/10/04)

**Lèpre : 4936 malades atteints de la lèpre traités sur 1758 nouveaux cas dépistés :** Madagascar figure parmi les pays les plus touchés par la lèpre endémique: classé troisième dans le monde et premier en Afrique. Il a adhéré à l'objectif mondial d'élimination de la lèpre en 1992 avec l'OMS grâce à laquelle la polychimiothérapie a été introduite et dont l'objectif est de réduire le taux de prévalence de la maladie à moins d'un cas pour 10.000 habitants d'ici fin 2005. En 2003, 5526 malades ont été traités avec 5139 nouveaux cas dépistés, et pour cette année, 4936 malades ont

bénéficié d'un traitement jusqu'au mois de juin avec 1758 nouveaux cas. Une réduction du taux de prévalence a été notée par rapport aux années précédentes, ce dernier étant de 6,01 en 2001, de 3,35 en 2003 et de 2,93 en fin du premier semestre 2004. Presque toutes les six provinces sont touchées par cette maladie, selon le ministre de la Santé et du planning familial, Jean Louis ROBINSON, à l'issue de la visite du directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Ebrahim Malick SAMBA. Ce dernier effectue une mission d'évaluation sur l'avancement des activités par rapport à l'objectif national et mondial. Pour l'année 2004, le financement prévu est de 75.793 dollars. Toutefois, des problèmes ont été rencontrés comme la non fiabilité des données dues à cause de l'incompétence du personnel de la santé dans les zones périphériques, l'insuffisance dans le suivi des malades, l'absence de la prise en charge des cas lépreux et la méconnaissance de la maladie par la population. (Les Nouvelles 13/10/04)

**Journée mondiale de la vue :** l'association Lions Sight First a fait un dépistage du diabète et le repérage de la cataracte pendant la célébration de la Journée mondiale de la vue qui s'est tenue dans un quartier de Tana. L'éradication de la cataracte à Madagascar a été cette année le thème de la Journée. 5 600 000 de Malgaches souffrent de troubles visuels. Lors de cette opération, l'association des Lions a détecté 2000 cas de cataracte et 500 cas de diabète. « Difficile de faire le développement du pays lorsque la cataracte n'est pas encore éradiquée », conclut le responsable de cette association. La célébration de cette journée est aussi organisée à Mahajanga et à Antsirabe. En ce qui concerne la capitale, le centre hospitalier de Soavinandriana et l'hôpital Joseph Raseta sont des centres permanents de consultations pour la cataracte. Toutes les dépenses en médicaments ou à l'opération de cette maladie dans ces centres sont prises en charge par Lions Sight First. L'association a vendu des paires de lunettes pour la modique somme de 25 000 Fmg au maximum. (L'Express 11/10/04)

**Maladies diarrhéiques : le ministre Jean Louis ROBINSON, pour le "Sûr'Eau" en prévention.** Les maladies diarrhéiques figurent parmi les principales causes de morbidité vues en consultations externes des CSB (Centre de Santé de Base) chez les enfants de moins de 5 ans, avec un taux de 13,3%. Pour les consultations externes de référence des CHD (Centre hospitalier de District), les maladies diarrhéiques avec déshydratation sévère représentent 10,6%. Le taux de mortalité hospitalière au niveau des CHD chez les enfants de moins de 5 ans pour les maladies diarrhéiques avec déshydratation sévère est de 26,2%. La prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans est de 33% et chaque année 19.000 décès sont dus aux maladies diarrhéiques. L'eau contaminée est l'une des principales causes de transmissions. Lancé en mars 2000, Sûr'Eau, un produit de traitement de l'eau à domicile (hypochlorite de sodium à 1,64%) est la réponse proposée à ce besoin d'approvisionnement en eau potable. L'objectif étant d'améliorer l'hygiène de l'eau à domicile pour contribuer à la diminution des cas de maladies diarrhéiques, y compris le choléra. (Tribune 21/10/04)

**Productivité agricole stagnante : neuf millions de Malgaches victimes de la faim,** 6 personnes sur 10 ne mangent pas encore correctement, trop d'enfants ne parviennent pas à l'âge adulte, trop d'adultes ne développent pas entièrement leurs capacités potentielles aussi bien physiques qu'intellectuelles, 84% de la population rurale reste pauvre et la pauvreté augmente de 1% par an : ce sont les conséquences, selon le représentant de la FAO, Martin SMITH, d'une production agricole stagnante depuis des années. L'insécurité alimentaire est une réalité à Madagascar. Madagascar doit tout d'abord augmenter à tout prix sa production de riz. Et pour sa propre consommation et pour l'exportation. En outre, la population doit changer son habitude alimentaire. Avec sa potentialité agricole considérable et sa richesse en biodiversité, les Malgaches possèdent plusieurs sources d'aliments nutritifs mais soit elles sont méconnues ou mal exploitées, soit l'habitude ne permet pas de les manger. Ainsi, la population des Hautes terres centrales sont malnutris par rapport à celle du Sud, sachant que la première ne mange que du riz accompagné de quelque chose, qui en général laisse à désirer, alors que la population du sud prend des aliments variés, plus riche en nutriments (riz, ignames, sorgho, maïs, poisson et viande...). Nous avons

différents légumes, différents tubercules, différentes sources de calories qui peuvent remplacer le riz, à l'exemple de l'igname. Une population en constante expansion demande une agriculture intensifiée pour offrir davantage de nourriture, mais aussi une agriculture qui tient compte de la biodiversité et de la préservation de l'environnement. Car jusqu'ici, nos pratiques culturelles, caractérisées par le défrichement de la forêt, les feux de brousse et le «tavy», n'ont fait que détruire d'une façon irréversible la biodiversité et les ressources naturelles tout en entraînant une baisse de productivité agricole, la malnutrition, l'insécurité alimentaire. (Tribune 07/10/04)

**Insécurité alimentaire : 7 Malgaches sur 10 ne mangent pas à leur faim..** C'est dire que sept Malgaches sur dix n'absorbent pas les 2100 calories par jour, qui représentent la ration alimentaire minimum, selon les normes internationales. Cette insécurité alimentaire est étroitement liée à l'insuffisance de revenu. A la veille de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, un débat très animé, portant sur le problème alimentaire dans les milieux ruraux et la surexploitation des ressources forestières, s'est sur le thème de la place et du rôle des ressources forestières dans la sécurisation alimentaire. Dans le souci de préserver les aires protégées, il semble que la survie de l'homme soit reléguée au second plan. Autour des réserves naturelles, la population vit dans la misère. Aussi, pour survivre, certaines personnes s'introduisent dans les zones défendues pour voler. De telles situations sont très fréquentes, malgré les différentes politiques déjà mises en place, pour intégrer la population dans la protection de la nature. C'est justement pour résoudre ce dilemme de la subsistance de l'homme au détriment de la nature, que le thème : « la biodiversité au service de la sécurité alimentaire », a été choisi pour la journée mondiale de l'alimentation. Un consensus est à trouver pour une gestion durable de la nature (Midi 15/10/04)

**Visite du n°1 de la Banque mondiale, réduction de la pauvreté.** « Nous allons travailler ensemble. La Banque mondiale est avec vous dans les années qui viennent » a déclaré le n°1 de la BM. Le Premier Ministre a rappelé l'objectif majeur de l'Etat malagasy quant à la réduction de la pauvreté de 50% dans 10 ans. Vu l'accroissement du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, qui est parmi le plus élevé en Afrique Subsaharienne ainsi que les carences en micronutriments et l'expansion de l'anémie, le gouvernement malagasy a manifesté son engagement dans la lutte contre la malnutrition. Et ce, à travers le projet Seecaline qui est actuellement implanté dans les 6 provinces et couvre 62 fivondronana. A travers son programme de Nutrition Communautaire, le projet Seecaline a installé 3605 sites communautaires de nutrition. 264.531 enfants malnutris et 126.817 femmes enceintes ont été supplémentés en farine améliorée et 602.441 enfants de 6 à 36 mois avec 157.413 femmes allaitantes enrichies en vitamine A. En ce qui concerne le Programme de Nutrition Scolaire, Seecaline intervient dans 9270 écoles. Elle a déjà formé 25.689 maîtres et déparasité 2.562.037 enfants de 3 à 14 ans. En outre, le taux de malnutrition dans les zones d'intervention du projet est de 24,6% en juin 2004 alors qu'il était de 28% voici deux ans. « Considérer la nutrition comme une porte d'entrée du développement au niveau des communautés, en y apportant les investissements nécessaires, accélère la réduction de 50 % la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans en 2015, suivant les objectifs de développement du Millénaire auxquels Madagascar s'est attaché », assure les responsables du projet Seecaline. On pourrait estimer l'impact du projet au niveau national par une réduction du taux de malnutrition à 2,5 % par an, étant donné que le projet Seecaline touche à peu près 50% de la population cible. Un crédit IDA de la Banque mondiale de 27,60 millions de dollars est alloué au projet Seecaline. Un crédit supplémentaire de 10 millions de dollars a été approuvé en octobre 2003. Par ailleurs, une ligne de crédit d'un montant de 6 millions de dollars a été attribuée au projet. (Tribune 13/10/04)

---

Au 21/10/04, 1 euro = 13020 Fmg (2604 Ariary) (cours pondéré)